



# Études économiques de l'OCDE ESTONIE

SEPTEMBRE 2017 (VERSION ABRÉGÉE)





# **Études économiques de l'OCDE : Estonie 2017 (version abrégée)**

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

**Merci de citer cet ouvrage comme suit :**

OCDE (2019), *Études économiques de l'OCDE : Estonie 2017 (version abrégée)*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/0a84d7ff-fr>.

ISBN 978-92-64-95438-0 (pdf)

Études économiques de l'OCDE  
ISSN 0304-3363 (imprimé)  
ISSN 1684-3428 (en ligne)

Études économiques de l'OCDE : Estonie  
ISSN 2221-2272 (imprimé)  
ISSN 2221-2280 (en ligne)

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

**Crédits photo :** Couverture © iStockphoto.com/Oleksiy Mark.

Les corrigenda des publications de l'OCDE sont disponibles sur : [www.oecd.org/about/publishing/corrigenda.htm](http://www.oecd.org/about/publishing/corrigenda.htm).

© OCDE 2019

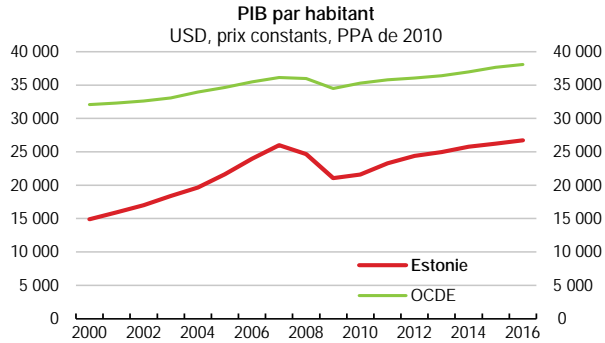
---

La copie, le téléchargement ou l'impression du contenu OCDE pour une utilisation personnelle sont autorisés. Il est possible d'inclure des extraits de publications, de bases de données et de produits multimédia de l'OCDE dans des documents, présentations, blogs, sites internet et matériel pédagogique, sous réserve de faire mention de la source et du copyright. Toute demande en vue d'un usage public ou commercial ou concernant les droits de traduction devra être adressée à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Toute demande d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales devra être soumise au Copyright Clearance Center (CCC), [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com), ou au Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC), [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).

---

## RÉSUMÉ

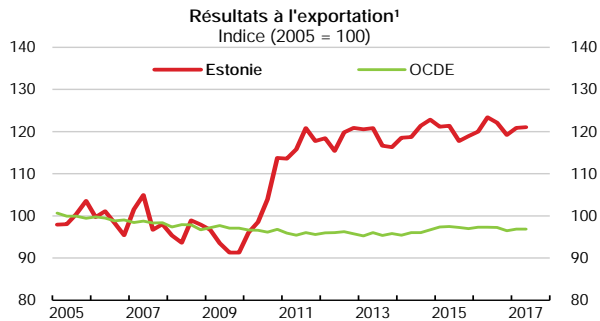
### Rendre la croissance plus forte et plus inclusive La convergence des revenus s'est ralentie



Source : OCDE, Base de données des comptes nationaux.

### Approfondir l'intégration dans le commerce mondial

#### Les résultats à l'exportation se maintiennent

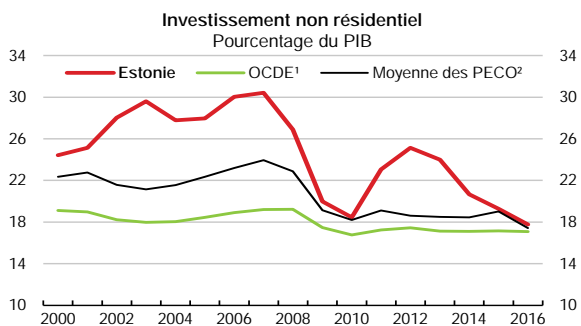


1. Les résultats à l'exportation sont mesurés par la croissance effective des exportations, rapportée à la croissance des marchés d'exportation du pays considéré.

Source : Base de données des *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 101 (mise à jour avec l'information disponible au 1<sup>er</sup> septembre 2017).

### Libérer l'investissement productif

#### L'investissement a fléchi



Source : Base de données des *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 101 (mise à jour avec l'information disponible au 1<sup>er</sup> septembre 2017).

L'économie estonienne possède de nombreux atouts, notamment un excellent environnement des entreprises, un niveau élevé de formation de la population, un fort taux d'activité, un secteur innovant des technologies de l'information et de la communication (TIC) et des finances publiques solides. La croissance économique a été décevante ces dernières années, mais elle monte aujourd'hui en régime. Environ un quart de la population est toujours exposé au risque de pauvreté. Les autorités disposent des marges de manœuvre budgétaires nécessaires pour augmenter le potentiel de croissance à long terme et la croissance inclusive. Le renforcement de la protection sociale et de la formation tout au long de la vie est une priorité, car il aidera les personnes les plus vulnérables à s'adapter aux changements rapides découlant de la mondialisation et des progrès technologiques.

L'Estonie est bien intégrée dans le commerce mondial et ses résultats à l'exportation se maintiennent. Les produits à faible et moyenne valeur ajoutée représentent toujours une forte proportion de ses exportations totales. Pour renforcer le potentiel d'exportation et la valeur ajoutée tirée des échanges, il faut améliorer les capacités d'innovation ainsi que les transferts de connaissance des entreprises très productives vers le reste de l'économie. Les pouvoirs publics devraient s'attacher en priorité à renforcer la formation des adultes, l'immigration de personnes talentueuses et la coopération entre les entreprises et les chercheurs.

L'investissement s'est affaibli, en particulier dans les projets nécessaires pour renforcer la productivité des entreprises. Des pénuries de compétences entravent l'expansion des entreprises dans certains secteurs ainsi que l'investissement en capital intellectuel. Le faible taux de recouvrement des prêts auprès des entreprises insolvables limite le financement des petites entreprises innovantes. La qualité des infrastructures s'est améliorée, mais des goulets d'étranglement subsistent en matière de logistique. Des investissements verts s'imposent pour réduire les émissions polluantes du secteur des schistes bitumineux et pour réaliser des gains d'efficacité énergétique.

---

**PRINCIPALES CONCLUSIONS**

---

**PRINCIPALES RECOMMANDATIONS**

---

**Favoriser une croissance inclusive et plus verte**

Les autorités disposent d'amples marges de manœuvre budgétaires pour financer des mesures propices à la croissance : la règle budgétaire fixe un objectif de solde structurel équilibré alors que la dette publique brute s'établit à 13 % du PIB, soit l'un des plus bas niveaux de la zone OCDE, et devrait diminuer encore à moyen terme.

Augmenter les dépenses consacrées à des mesures qui dopent le potentiel de croissance et améliorent le bien-être. Envisager d'autoriser un léger déficit dans la règle budgétaire à plus long terme.

Les programmes sociaux n'assurent pas la protection ni l'aide adéquates aux chômeurs.

Revaloriser l'allocation de subsistance.

La couverture de l'indemnisation du chômage est peu étendue de sorte que les services publics de l'emploi peinent à atteindre les chômeurs.

Assouplir les conditions d'admission au bénéfice des allocations de chômage, en premier lieu pour améliorer la participation aux mesures d'activation.

Le taux d'activité des mères de famille est faible, et l'Estonie se classe au deuxième rang des pays de l'OCDE au regard de l'ampleur de l'écart de salaire entre hommes et femmes. Pour y remédier, l'offre de structures d'accueil de la petite enfance est en train de s'étoffer considérablement, mais la durée du congé parental demeure un obstacle important à l'égalité hommes-femmes.

Accroître la part du congé parental qui est réservée aux pères de famille.

De nombreux travailleurs, en particulier les peu qualifiés, sont exposés à des facteurs de risque pour la santé physique.

Allourdir les sanctions prévues en cas d'infraction aux règles relatives à la santé et à la sécurité.

Les incitations financières destinées à prévenir ou à réduire les atteintes à l'environnement sont insuffisantes.

Imposer aux employeurs la souscription d'une assurance contre les accidents du travail et les maladies professionnelles.

Fixer la taxation des schistes bitumineux, des véhicules et de la consommation d'énergie à un niveau qui rende mieux compte du préjudice qu'ils occasionnent à l'environnement.

---

**Approfondir l'intégration dans le commerce mondial**

L'environnement des entreprises est satisfaisant, mais il est possible de simplifier les procédures administratives relatives aux échanges.

Achever la mise en place du guichet unique destiné aux formalités administratives.

Les capacités d'innovation des entreprises estoniennes sont limitées, et la collaboration entre les milieux universitaires et les entreprises est insuffisante.

Améliorer l'accès aux informations sur la réglementation des échanges (notamment s'agissant des accords conclus avec des pays tiers et des procédures de recours).

Les migrations peuvent permettre de nouer de nouveaux liens commerciaux et faciliter l'adoption de technologies étrangères. Les mesures destinées à attirer des migrants qualifiés ont un succès limité.

Accorder davantage d'importance à la coopération avec le secteur privé en tant que critère d'attribution des fonds aux établissements publics de recherche-développement (R-D).

Assouplir les quotas annuels et simplifier les conditions d'obtention des permis de travail destinés aux travailleurs qualifiés.

Il n'existe aucune institution chargée d'évaluer régulièrement les questions de productivité et de suivre les politiques publiques dans le domaine de la compétitivité. Le Conseil de l'UE a suggéré de mettre en place un conseil national de la productivité.

Mettre en place un organisme indépendant chargé de conseiller les autorités sur les mesures permettant d'améliorer la productivité.

---

**Libérer l'investissement productif**

Les procédures d'insolvabilité sont longues et coûteuses. Les possibilités d'intervention précoce sont limitées.

Permettre aux créanciers d'enclencher une restructuration.

Les entreprises ont du mal à trouver les travailleurs qualifiés dont elles ont besoin, et une fraction importante de la population ne dispose d'aucune qualification professionnelle. Le taux de participation aux activités de formation tout au long de la vie est relativement élevé, mais leur efficacité est mise en doute.

Mettre en place des mécanismes d'alerte précoce, tels que des dispositifs d'évaluation en ligne de l'insolvabilité.

Offrir des possibilités de règlement extra-judiciaire.

Renforcer le suivi des formations en mettant en place des évaluations *ex post* incluant une analyse du devenir des participants sur le marché du travail.

Étendre le système d'homologation à tous les programmes de formation financés par des fonds publics pour mettre en exergue leur qualité et l'améliorer.

La concurrence semble faible dans le secteur bancaire, et il existe peu de sources de financement alternatives.

Mettre en place une agence centrale d'évaluation du crédit, qui réunira des informations à la fois positives et négatives sur les emprunteurs.

La diversité des approches suivies pour évaluer *ex ante* les projets rend difficile l'identification des investissements en infrastructures les plus productifs.

Réaliser des analyses coûts-avantages *ex ante* de tous les projets d'infrastructure de grande ampleur en suivant une même méthode.

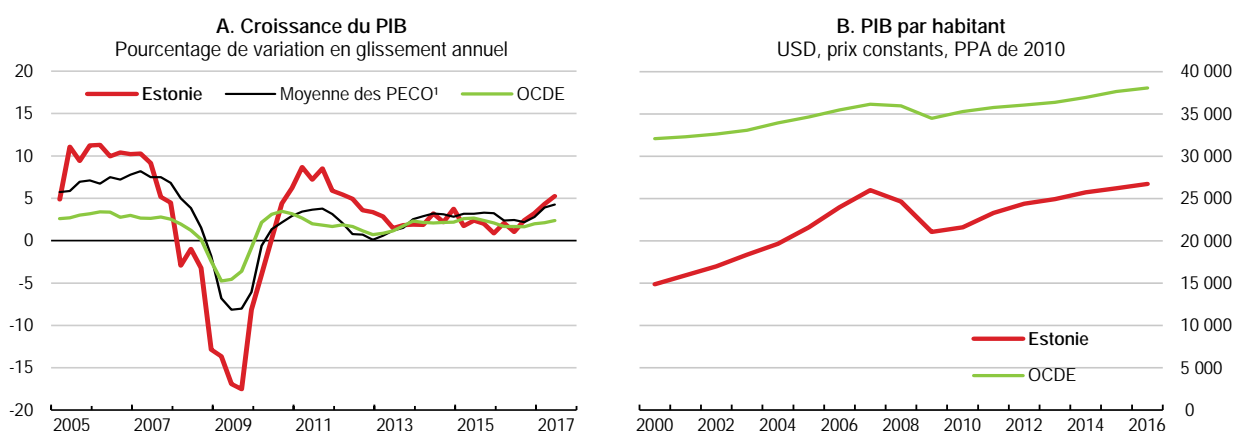
# ÉVALUATION ET RECOMMANDATIONS

## Introduction

L'Estonie dispose d'atouts structurels majeurs, notamment d'une main-d'œuvre bien formée et flexible, d'un environnement propice aux entreprises, d'un secteur financier robuste, ainsi que d'une politique budgétaire solide et crédible. Elle se distingue par ses résultats en matière d'éducation et de facilité d'exercice des activités économiques. Son passage au numérique dans le secteur public est plus avancé que dans la plupart des autres pays de l'OCDE. Des mesures ont été prises concernant les principaux déséquilibres macroéconomiques qui s'étaient accumulés avant la crise (un ample déficit des paiements courants et un endettement excessif), et des outils macroprudentiels sont en place pour atténuer le risque d'alternance répétée de phases de forte expansion et de récession. Des mesures importantes ont également été prises pour améliorer le fonctionnement du marché du travail, qui ont notamment consisté à réformer la fiscalité et à accroître les dépenses consacrées aux politiques actives du marché du travail (PAMT).

Après deux années d'activité relativement faible, la croissance du produit intérieur brut (PIB) est montée en régime et devrait excéder 4 % en 2017 (graphique 1, partie A). Le mouvement de convergence des revenus vers les niveaux observés dans les économies les plus prospères de l'OCDE reprendra sans doute, après avoir ralenti quasiment au point de s'arrêter (graphique 1, partie B). Néanmoins, les pouvoirs publics doivent prendre des mesures pour renforcer les moteurs de la croissance et la résilience de l'économie – qui revêtent une importance cruciale pour le processus de convergence. La croissance de la productivité a été nettement plus faible qu'au cours des années antérieures à la crise, et les jeunes entreprises n'ont pas affiché de meilleurs résultats au cours des années qui l'ont suivie, ce qui laisse entrevoir une perte de dynamisme économique (IMF, 2017). L'Estonie va devoir faire face à une baisse de sa population d'âge actif plus marquée que dans la plupart des autres pays européens, et des pénuries de compétences sont apparues dans certains secteurs (notamment dans les technologies de l'information et de la communication et dans la santé). Par ailleurs, en tant que petite économie ouverte, l'Estonie est exposée aux chocs externes et se caractérise par une forte instabilité, ainsi que l'illustre l'évolution du PIB depuis quelques décennies (graphique 1, partie A).

**Graphique 1. La convergence des revenus s'est ralentie**

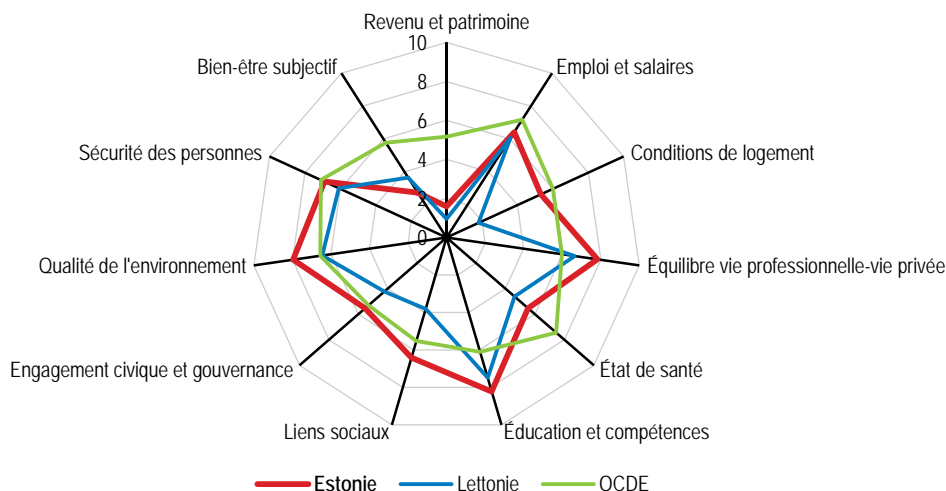


1. Moyenne simple des données relatives aux pays d'Europe centrale et orientale (PECO) suivants : Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, Slovaquie, République tchèque.

Source : OCDE, Base de données des comptes nationaux

Dans de nombreuses dimensions du bien-être, l'Estonie est aussi bien placée, voire mieux, que le sont en général les autres pays de l'OCDE, ce qui constitue un résultat impressionnant pour un pays caractérisé par un niveau de revenu relativement bas (graphique 2). Néanmoins, l'Estonie affiche un faible niveau de bien-être subjectif pour la zone OCDE, ce qui semble dû essentiellement à la modestie des revenus et des patrimoines, ainsi qu'aux résultats médiocres obtenus en matière de santé. La détermination des responsables politiques à remédier à ces déficiences est forte, et les mesures prises récemment ont déjà rencontré un certain succès.

**Graphique 2. Il est possible d'améliorer le bien-être**



*Note* : Chaque dimension du bien-être est mesurée à l'aide d'un à quatre indicateurs tirés de la base de données de l'Indicateur du vivre mieux de l'OCDE. Ces indicateurs normalisés sont assortis de coefficients de pondération égaux pour le calcul des moyennes. Ils sont normalisés de telle sorte qu'ils varient sur une échelle de 0 à 10 (allant du pire au meilleur résultat possible), à l'aide de la formule suivante :  $(\text{valeur de l'indicateur} - \text{valeur minimum}) / (\text{valeur maximum} - \text{valeur minimum}) \times 10$ . L'indicateur relatif à l'OCDE est une moyenne pondérée par la population des données relatives à ses pays membres.

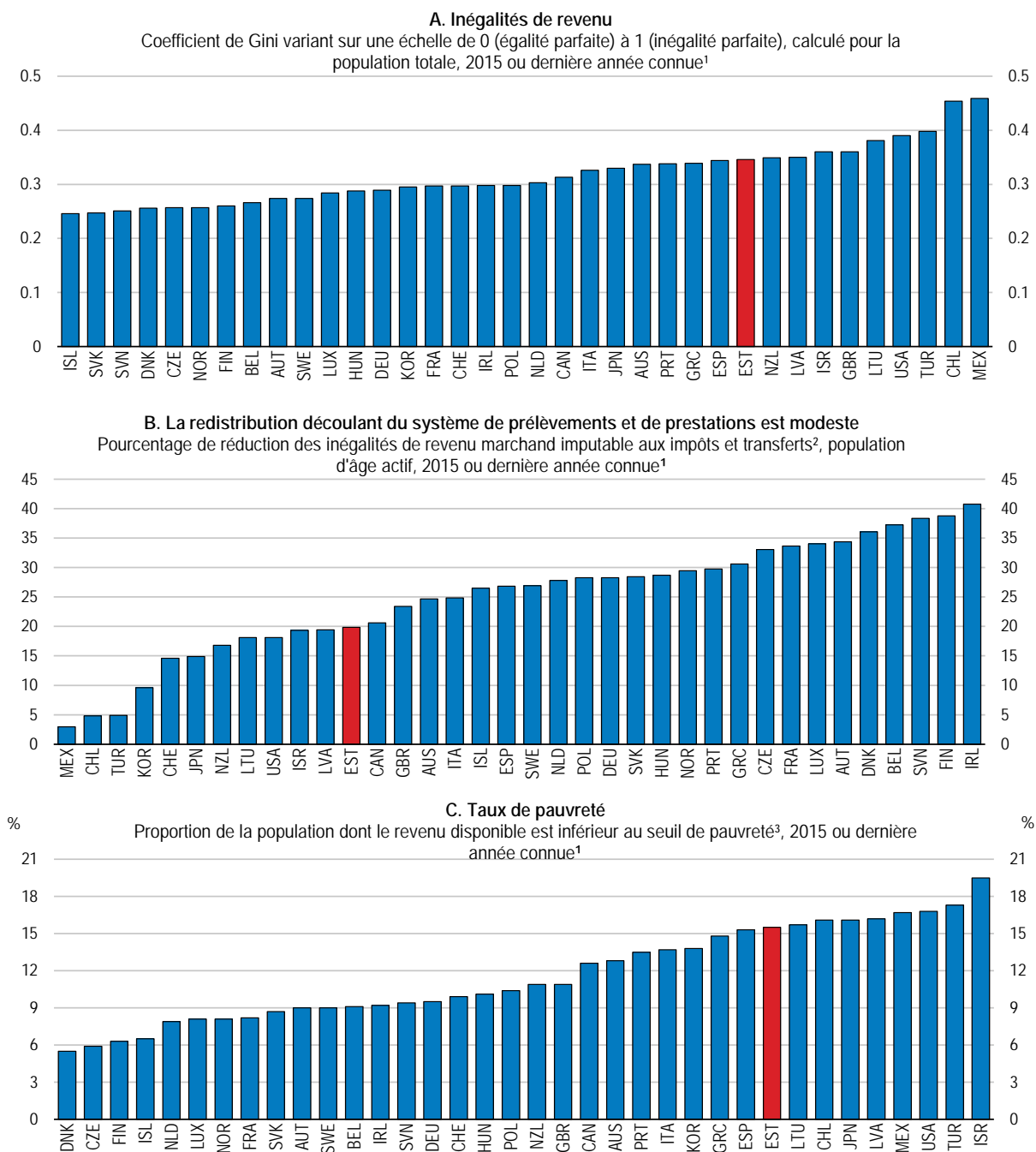
*Source* : OCDE (2016), Initiative du Vivre mieux.

Néanmoins, le taux de pauvreté et les inégalités de revenu figurent parmi les plus élevés de la zone OCDE (graphique 3, parties A et C). Au cours des dernières années, les revenus des pauvres ont augmenté, en partie du fait de hausses successives du salaire minimum (qui est passé de 278 EUR en 2011 à 470 EUR en 2017) et d'une revalorisation des allocations de subsistance en 2016 (dont le niveau a été porté de 90 EUR à 130 EUR). En conséquence, le taux de pauvreté absolue – c'est-à-dire la proportion de personnes vivant avec moins de 200 EUR par mois – a reculé à moins de 4 % en 2015.

Le haut niveau des inégalités de revenu provient à la fois des inégalités du revenu marchand et du très faible effet redistributif du système de prélèvements et de prestations (graphique 3, partie B). Ces inégalités de revenu laissent une proportion considérable de la population exposée au risque de pauvreté, celui-ci étant nettement plus élevé pour les chômeurs, les personnes handicapées et les personnes à faible niveau d'instruction, comme dans la plupart des autres pays de l'OCDE. Bien qu'une grande part de dépenses sociales soit destinée aux familles, les taux de pauvreté restent relativement élevés pour les parents isolés et les familles comptant trois enfants ou plus. Les personnes âgées sont également davantage exposées au risque de pauvreté, notamment en raison du faible niveau des retraites. La réforme en cours du système de prélèvements et de prestations vise à réduire les inégalités (voir ci-après). La réforme de l'impôt sur le revenu des personnes physiques prévue pour 2018 devrait permettre une plus grande progressivité du système fiscal.



### Graphique 3. L'Estonie est à la traîne en termes d'inégalités de revenu et de pauvreté



1. Coefficient de Gini du revenu disponible. Les dernières données disponibles se rapportent à 2015 pour le Chili, la Corée, les États-Unis, la Finlande, Israël, le Mexique, les Pays-Bas et le Royaume-Uni ; à 2012 pour le Japon ; et à 2014 pour tous les autres pays.
2. On définit la redistribution comme la différence entre les inégalités de revenu marchand et les inégalités de revenu disponible (ces inégalités étant mesurées à l'aide du coefficient de Gini), exprimée en pourcentage des inégalités de revenu marchand. Les revenus marchands sont nets d'impôts en Hongrie, au Mexique et en Turquie.
3. Le seuil de pauvreté correspond à 50 % du revenu disponible médian.

Source : OCDE, Base de données sur la distribution des revenus.

Dans ce contexte, les principaux messages de la présente *Étude* sont les suivants :

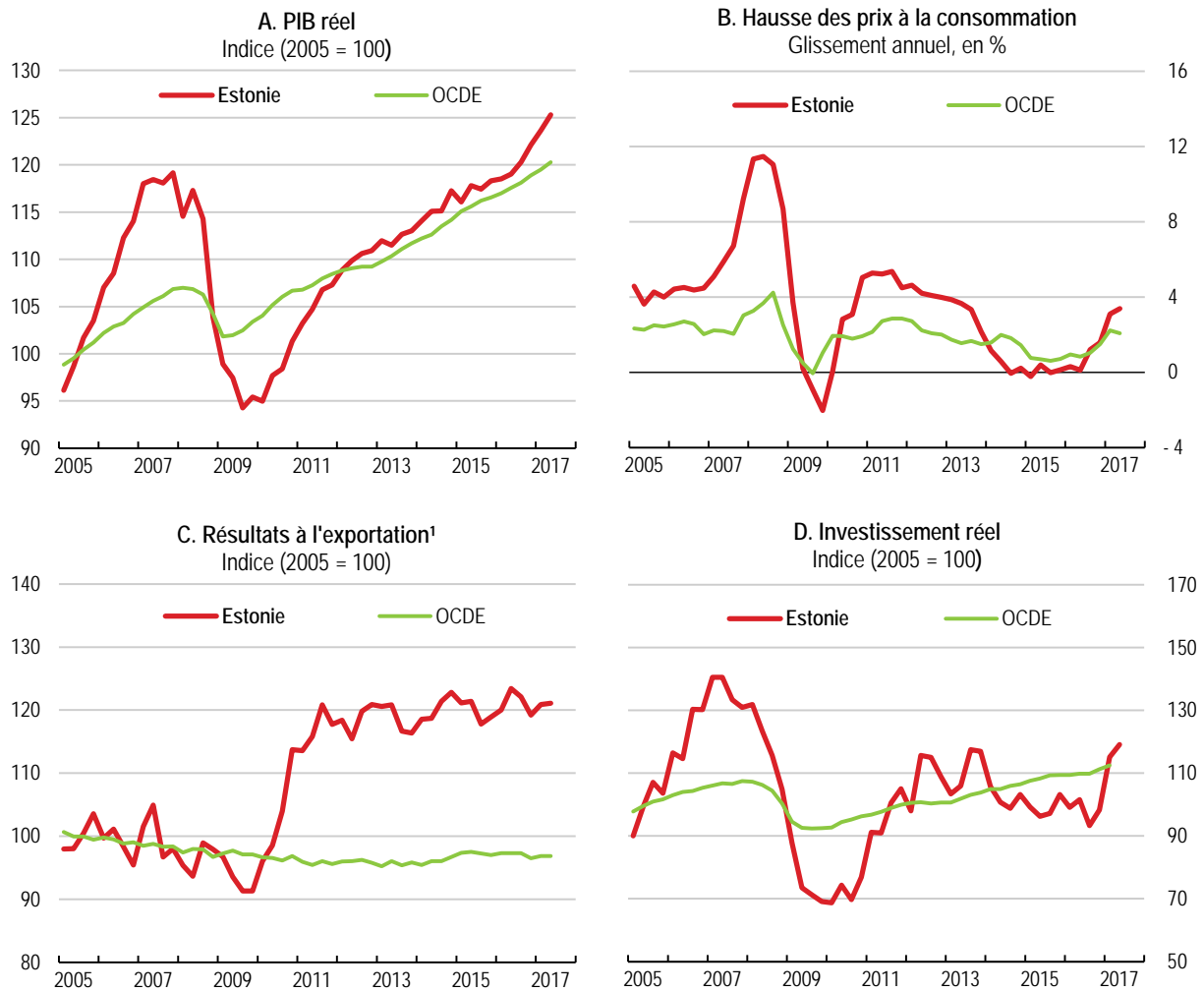
- L'Estonie a accompli des progrès considérables en termes d'amélioration des revenus et du bien-être, liés dans une large mesure à des politiques macroéconomiques saines et à une volonté d'ouverture sur l'extérieur et d'intégration dans l'économie mondiale.
- La poursuite des avancées économiques et sociales passe en partie par des mesures de réduction des inégalités et de la pauvreté. Il conviendrait de déployer un filet de protection sociale adapté, propre à valoriser les compétences, de telle façon que chacun puisse tirer parti des possibilités qu'offre la forte intensité des échanges, tout en étant protégé contre des risques extérieurs extrêmes.
- Accroître l'investissement, notamment dans les actifs incorporels, poursuivre l'intégration dans le commerce mondial et réduire les goulets d'étranglement sur le marché du travail permettraient de jeter les bases d'augmentations régulières et durables du niveau de vie.

### **La croissance devrait s'accélérer**

L'expansion économique a été décevante au cours des deux dernières années, le taux de croissance du PIB passant de près de 3 % en 2014 à 2 % environ en 2015 et 2016 (tableau 1). Ce ralentissement était imputable à l'atonie de la demande étrangère et à des baisses successives des dépenses d'équipement (graphique 4, partie D). En conséquence, le PIB vient juste de retrouver son niveau d'avant la crise (graphique 4, partie A).

Les résultats à l'exportation de l'Estonie se maintiennent (graphique 4, partie C). Elle exporte approximativement 80 % de son PIB, et environ la moitié de l'emploi intérieur est tributaire de la demande étrangère. Les principales catégories de biens exportés sont les machines, les équipements électroniques, les produits issus des schistes bitumineux, les produits du bois, divers biens industriels et les produits alimentaires. Les services représentent 40 % environ des exportations brutes et 60 % de la valeur ajoutée exportée, les transports maritimes et le tourisme constituant les deux postes les plus importants. Les principales destinations des exportations estoniennes sont la Suède et la Finlande, sachant que 70 % de ces exportations vont dans l'Union européenne (UE). La diversification des exportations a atténué l'impact de l'atonie de la croissance économique chez les principaux partenaires commerciaux de l'Estonie, notamment en Finlande et en Russie. Néanmoins, certains secteurs, notamment l'industrie alimentaire et le tourisme, ont été touchés par la récession économique qu'a connue la Russie et par son interdiction frappant les importations de produits alimentaires de l'UE. La rentabilité du secteur estonien des schistes bitumineux, qui représente environ 1 % du PIB, a également été affectée par la baisse des cours du pétrole de ces dernières années.

## Graphique 4. Indicateurs économiques



1. Les résultats à l'exportation sont mesurés par la croissance effective des exportations, rapportée à la croissance des marchés d'exportation du pays considéré.

Source : Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE, n° 101 (mise à jour avec l'information disponible au 1<sup>er</sup> septembre 2017).

**Tableau 1. Indicateurs et prévisions macroéconomiques**

Pourcentage de variation annuelle, en volume (prix de 2010)

	2013 Current prices (billion EUR)	2014	2015	2016	Projections	
					2017	2018
<b>Gross domestic product (GDP)</b>	<b>18.9</b>	<b>2.8</b>	<b>1.8</b>	<b>2.2</b>	<b>4.2</b>	<b>3.2</b>
Private consumption	9.7	3.5	4.6	4.2	2.2	3.7
Government consumption	3.6	2.5	3.3	2.0	1.3	1.2
Gross fixed capital formation	5.2	-8.0	-3.1	-0.9	18.0	4.1
Final domestic demand	18.5	0.2	2.4	2.5	5.8	3.3
Stockbuilding <sup>1</sup>	-0.1	3.6	-1.3	0.7	-2.2	-0.3
Total domestic demand	18.4	3.9	1.1	3.4	3.7	2.9
Exports of goods and services	16.0	2.5	-0.6	4.1	3.5	3.4
Imports of goods and services	15.4	3.5	-1.8	5.2	4.5	3.8
Net exports <sup>1</sup>	0.5	-0.8	0.9	-0.7	-0.7	-0.2
<b>Other indicators (growth rates, unless specified)</b>						
Potential GDP	..	2.2	2.2	2.3	2.6	2.9
Output gap <sup>2</sup>	..	-0.4	-0.9	-0.9	0.6	0.9
Employment	..	0.6	2.6	0.7	0.9	0.2
Unemployment rate	..	7.4	6.2	6.8	6.9	7.8
GDP deflator	..	1.6	1.2	1.5	3.6	3.1
Harmonised consumer price index	..	0.5	0.1	0.8	3.3	2.8
Harmonised core consumer price index	..	1.3	1.2	1.2	2.2	2.8
Current account balance <sup>3</sup>	..	0.9	2.2	2.0	2.3	1.8
General government financial balance <sup>3</sup>	..	0.7	0.1	0.3	-0.4	-0.7
Underlying government financial balance <sup>2</sup>	..	1.2	1.0	1.0	-0.3	-1.0
Underlying government primary financial balance <sup>2</sup>	..	1.1	0.9	0.9	-0.3	-1.0
General government gross debt <sup>3</sup>	..	14.1	12.9	13.0	13.0	13.5
General government gross debt (Maastricht) <sup>3</sup>	..	10.7	10.0	9.4	9.4	9.9

1. Contributions aux variations du PIB réel.

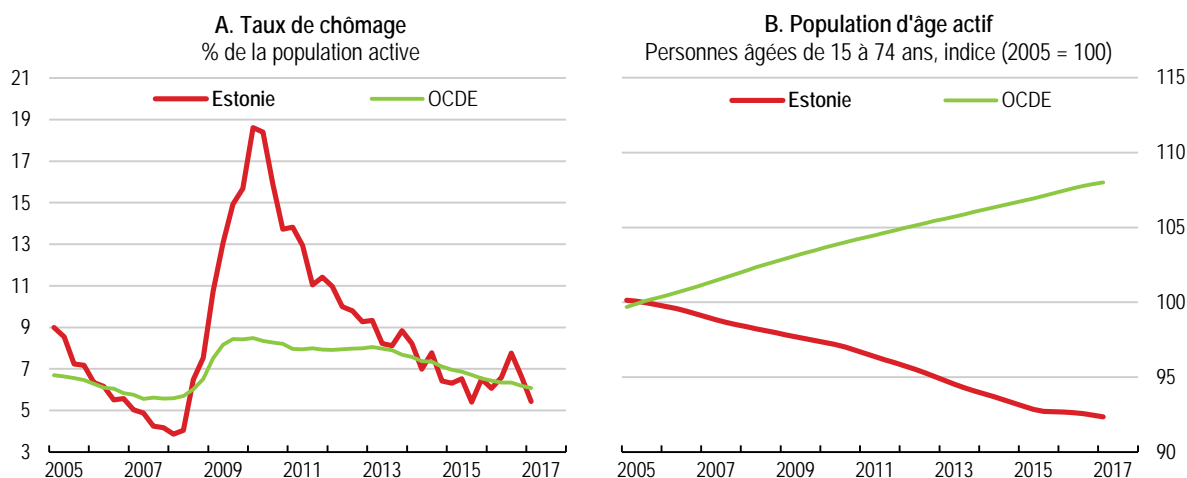
2. En pourcentage du PIB potentiel.

3. En pourcentage du PIB.

Source : Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE n°101 (mise à jour avec l'information disponible au 1<sup>er</sup> septembre 2017).

Depuis deux ans, la croissance a pour principal moteur la consommation privée, étayée par la bonne tenue du marché du travail, ainsi que par le niveau exceptionnellement bas de l'inflation et des taux d'intérêt (graphique 4, partie B). Le taux de chômage a reculé de 10 points de pourcentage environ depuis 2010 (graphique 5). Depuis la mi-2015, ce mouvement de baisse s'est interrompu, en partie du fait de la réforme du régime de pensions d'invalidité (la réforme relative à la capacité de travail), le versement de ces pensions étant maintenant subordonné à des activités de recherche d'emploi. Les bénéficiaires d'une pension d'invalidité en capacité de travailler doivent se faire enregistrer en tant que chômeurs, ce qui leur donne accès à toute une palette de mesures d'activation et de réadaptation destinées à améliorer leur employabilité. Certains d'entre eux n'ayant pas trouvé d'emploi, le taux de chômage a augmenté. Néanmoins, les taux d'activité et d'emploi sont supérieurs à la moyenne de l'OCDE, et des pénuries de main-d'œuvre sont apparues dans certains secteurs (comme dans les technologies de l'information et de la communication et dans la santé).

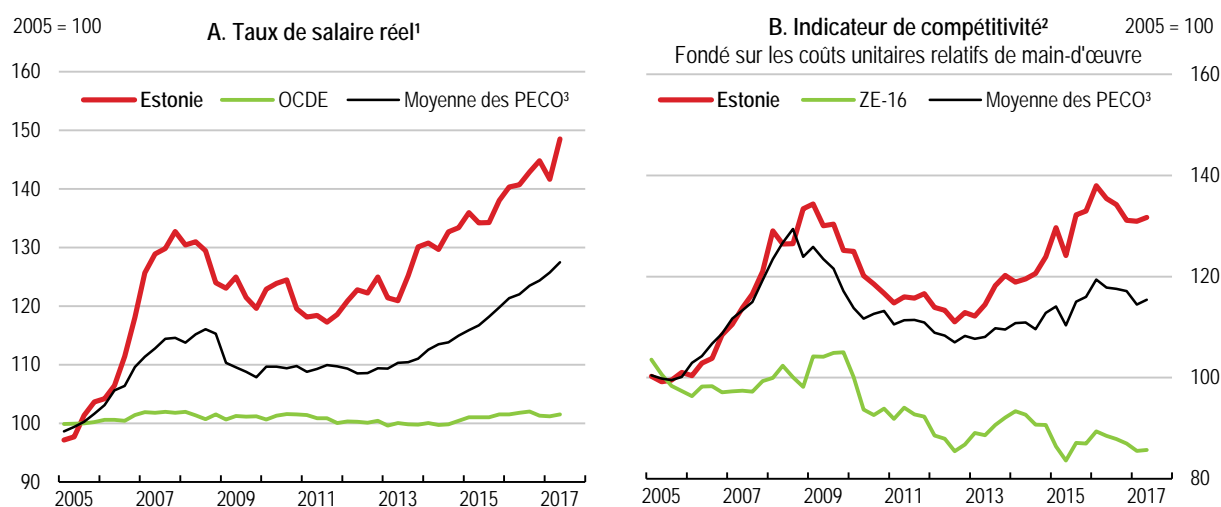
### Graphique 5. Le marché du travail s'est tendu



Source : Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE, n° 101 (mise à jour avec l'information disponible au 18 juillet 2017).

Les salaires ont augmenté rapidement (graphique 6, partie A). Cette forte progression est certes logique dans une économie en situation de rattrapage, mais elle semble déphasée par rapport aux évolutions observées dans les pays comparables et déconnectée du tassement de la croissance de la productivité (IMF, 2017 et graphique 6). Les hausses de salaires dans le secteur public et les augmentations du salaire minimum ont joué un rôle important à cet égard (IMF, 2017). Par ailleurs, l'émigration de la main-d'œuvre qualifiée pousse à la hausse les salaires même si l'Estonie a moins été touchée que les autres pays baltes par la fuite des cerveaux, et la tendance du solde migratoire s'est récemment inversée (IMF, 2016). La hausse des coûts unitaires relatifs de main-d'œuvre de plus de 30 % depuis 2005 – la plus forte observée parmi les pays d'Europe centrale et orientale (PECO) (graphique 6, partie B) – a été compensée par une compression des marges des entreprises et par des gains de compétitivité hors prix (Eesti Pank, 2017a). Il pourrait s'avérer difficile de préserver la compétitivité-prix dans les temps à venir, dans la mesure où la diminution de la population d'âge actif et les pénuries de main-d'œuvre qualifiée qui se font jour se traduiront par la persistance de fortes tensions salariales (voir le graphique 5).

## Graphique 6. Les coûts unitaires de main-d'œuvre ont augmenté rapidement



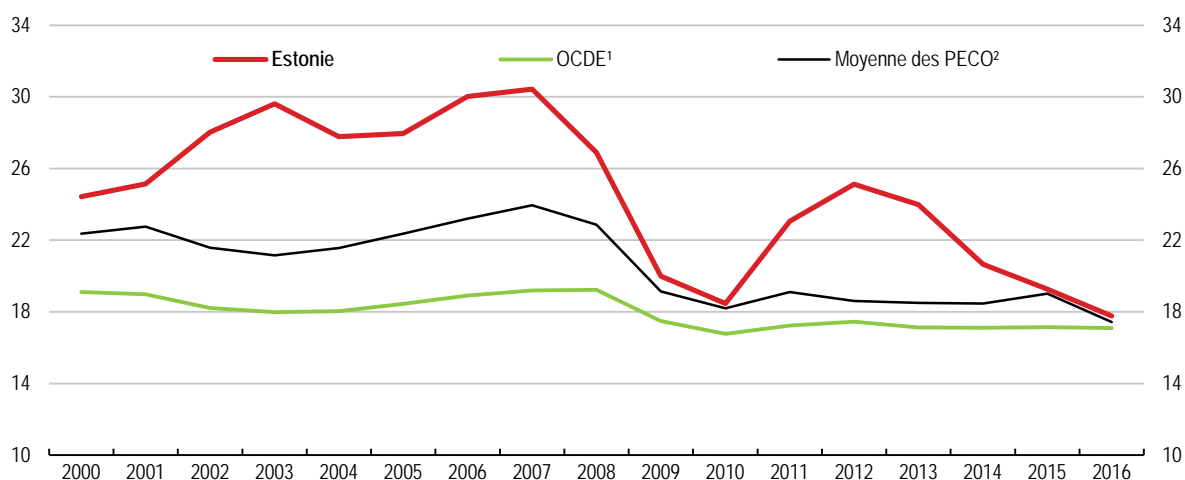
1. Taux de salaire corrigé par l'indice des prix à la consommation.
2. Une augmentation de l'indice indique une appréciation en termes réels et une dégradation correspondante de la compétitivité de l'économie considérée.
3. Moyenne simple des données relatives aux pays d'Europe centrale et orientale (PECO) suivants : Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, Slovaquie, République slovaque et République tchèque.

Source : Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE, n° 101 (mise à jour avec l'information disponible au 1<sup>er</sup> septembre 2017).

Depuis la crise, l'Estonie a connu un des reculs les plus marqués de l'investissement non résidentiel mesuré en pourcentage du PIB (graphique 7), malgré un environnement des entreprises favorable et des conditions financières avantageuses. Les résultats médiocres enregistrés en matière d'investissement s'expliquent sans doute par la morosité des perspectives chez les principaux partenaires commerciaux, par un retour à la normale après des années de forte expansion et par la faiblesse des décaissements des aides de l'UE en début de nouvelle période de programmation. Ils tiennent aussi à des facteurs internes, notamment à la baisse de rentabilité des entreprises et aux difficultés de recrutement (graphique 8). À l'inverse, la croissance vigoureuse du revenu disponible des ménages a soutenu l'investissement en logements : à Tallinn, les prix sont maintenant supérieurs à leur niveau d'avant la crise, mais ils sont en phase avec l'évolution des revenus (graphique 9).

## Graphique 7. L'investissement a perdu du terrain

Investissement non résidentiel en pourcentage du PIB

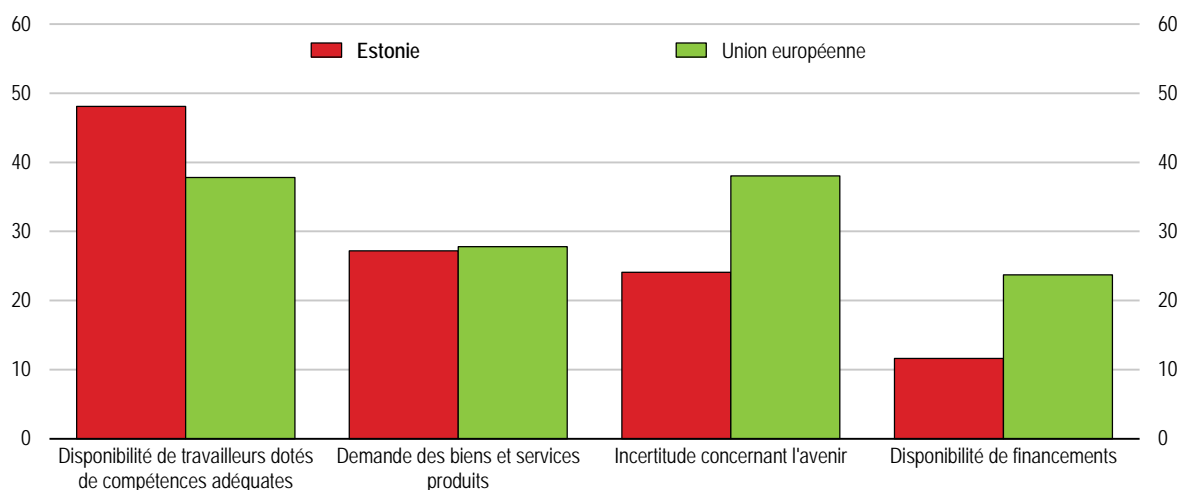


1. Moyenne non pondérée des pays de l'OCDE pour lesquels on dispose de données.
2. Moyenne non pondérée des pays suivants : Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République slovaque, République tchèque, Slovaquie.

Source : Base de données des *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 101 (mise à jour avec l'information disponible au 1<sup>er</sup> septembre 2017).

## Graphique 8. Les pénuries de compétences constituent un obstacle majeur à l'investissement

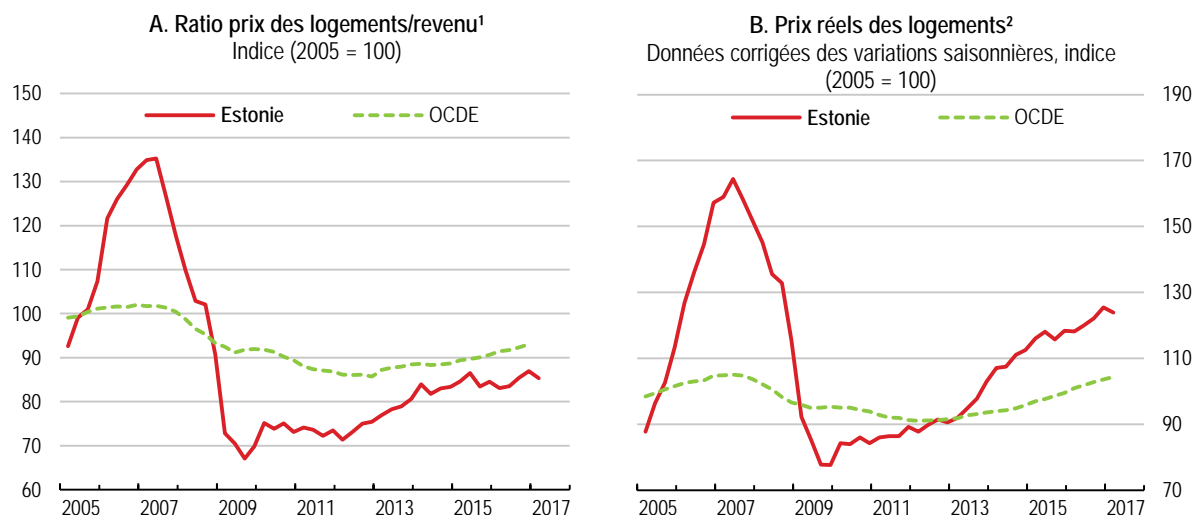
% de l'ensemble des entreprises citant l'élément considéré en tant qu'obstacle majeur à l'investissement<sup>1</sup>, 2015



1. Indicateur fondé sur les réponses des entreprises à la question suivante : « S'agissant de vos activités d'investissement dans votre pays, considérez-vous que chacun des éléments suivants constitue un obstacle majeur, constitue un obstacle mineur ou ne constitue aucunement un obstacle ? »

Source : Banque européenne d'investissement, Enquête de la BEI sur l'investissement (EIBIS).

## Graphique 9. Les prix des logements se redressent



1. On obtient ce ratio en divisant le prix nominal des logements par le revenu disponible nominal par habitant.
2. Prix nominaux des logements corrigés par le déflateur de la consommation privée à partir des comptes nationaux.

Source : OCDE, Base de données analytique sur les prix des logements.

Le solde des paiements courants est resté excédentaire en 2016, s'établissant à 2 % du PIB, essentiellement du fait de l'ampleur des exportations nettes de services. Sur le plan financier, les entrées d'investissement direct étranger (IDE) ont sensiblement diminué depuis la crise, chutant de 10 % du PIB en 2007 à 0,6 % en 2015, avant de remonter à 3,8 % en 2016. Cela tient essentiellement aux mouvements de capitaux vers les sociétés mères étrangères dans le secteur bancaire, mais aussi à des investissements modestes dans le secteur manufacturier (European Commission, 2017). Si elle s'est améliorée depuis la crise financière, la position extérieure globale nette (PEGN) demeure très négative. Le stock d'IDE entrant a atteint 83 % du PIB en 2016, soit le plus haut niveau parmi les économies comparables à l'Estonie.

Les politiques macroéconomiques prennent une orientation plus expansionniste. La politique budgétaire a été globalement neutre en 2015-16, mais elle devrait s'assouplir sensiblement à partir de 2017 (voir tableau 1). Les conditions de financement sont également propices à une accélération de la croissance, étayée par l'orientation très accommodante de la politique monétaire de la zone euro. Parallèlement, les conditions de crédit se sont assouplies, les coûts d'emprunt demeurent à des niveaux historiquement bas, et l'accès aux financements externes est jugé meilleur que dans l'ensemble des pays de l'UE en moyenne (Eesti Pank, 2016, 2017b). Le secteur bancaire estonien semble bien capitalisé et rentable (IMF, 2017 ; graphique 10, parties A et C). Le niveau de créances douteuses ou litigieuses est faible (graphique 10, partie B), mais le ratio prêts/dépôts, qui s'établit à 108 %, est relativement élevé.

Étayée par l'orientation plus accommodante des politiques macroéconomiques et le redressement de la demande étrangère, la croissance du PIB devrait s'accélérer et excéder 4 % en 2017 (voir le tableau 1). La reprise sera également soutenue par l'investissement public, en partie parce que les décaissements des aides des fonds structurels de l'UE vont repartir à la hausse. La croissance des exportations devrait se redresser parallèlement à l'amélioration de la situation des principaux marchés d'exportation, malgré la poursuite de l'augmentation des salaires réels et des coûts unitaires de main-d'œuvre. L'investissement des entreprises se redressera soutenu par



la demande extérieure. La population active augmentera quelque peu du fait de la mise en œuvre graduelle de la réforme du régime des pensions d'invalidité et des reports successifs de l'âge de la retraite. Étant donné que certains bénéficiaires de pension d'invalidité sont peu employables, la progression prévue du taux d'activité s'accompagnera d'une hausse du taux de chômage pendant la période de prévision. Les dépenses des ménages ralentiront avec la reprise de l'inflation. Les prix à la consommation augmenteront de plus de 3 % en 2017, en raison de la hausse des prix des produits de base, du pétrole et de l'énergie et de fortes augmentations des droits d'accise sur l'alcool, le tabac et les carburants (dont l'impact sur l'inflation est estimé respectivement à 0.9 et 1 point d'inflation en 2017 et 2018). Néanmoins, la consommation privée restera vigoureuse, grâce à la progression des salaires et aux réductions prévues de l'impôt sur le revenu des personnes physiques.

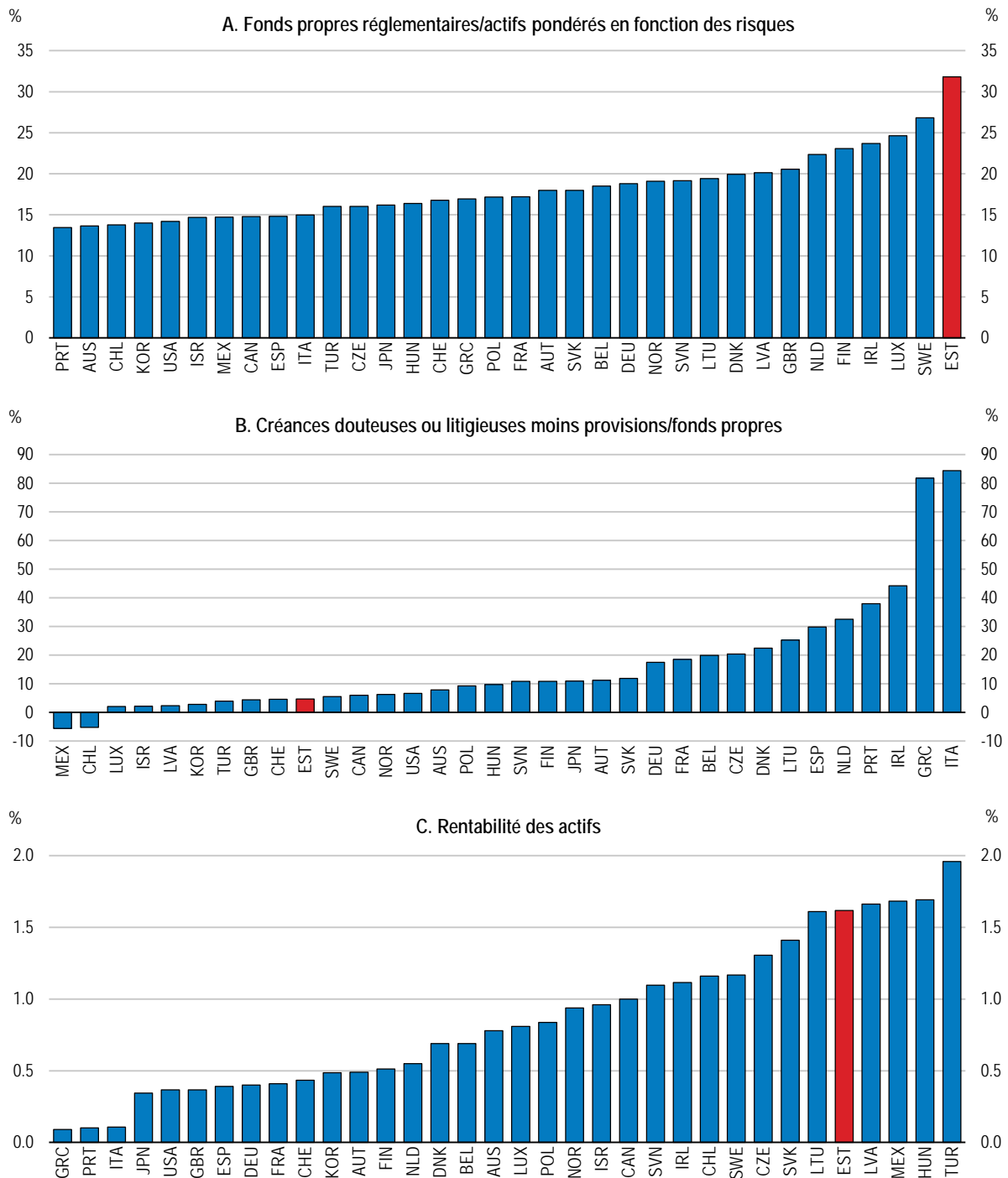
Les perspectives de croissance de l'Estonie sont très sensibles à l'évolution de la situation de ses principaux partenaires commerciaux et de la zone euro, ce qui constitue une source de risques à la fois à la baisse et à la hausse. Le Brexit pourrait n'avoir qu'un effet direct mineur sur l'Estonie compte tenu du fait que celle-ci a peu de liens commerciaux avec le Royaume-Uni, mais il risque néanmoins d'affecter le pays par ses effets indirects sur le commerce dans la région de la mer Baltique. Parmi les risques à la baisse d'origine interne figurent une accentuation de la divergence entre l'évolution des salaires et la croissance de la productivité. À l'inverse, un accroissement des migrations de retour ou une intégration meilleure que prévu des personnes handicapées et des seniors sur le marché du travail atténueraient les restrictions pesant sur l'offre de main-d'œuvre et les tensions salariales. Les risques qui entourent ces prévisions résident également dans l'éventualité de chocs extrêmes, qui pourraient avoir d'amples répercussions économiques s'ils se concrétisaient (tableau 2). Les facteurs de vulnérabilité macrofinancière ont diminué depuis 2007, mais un des risques extrêmes tient à l'éventualité de sorties de capitaux imputables aux sociétés mères d'établissements bancaires domiciliées dans les pays nordiques (graphique 11 et tableau 2).

**Tableau 2. Chocs que pourrait subir l'économie estonienne**

Origine du choc	Impact possible
Regain de tensions géopolitiques régionales	Une exacerbation de ces tensions pourrait déclencher une crise financière internationale aux conséquences pour la confiance et l'activité en Estonie difficiles à anticiper.
Crise bancaire	Des retraits soudains de capitaux effectués par des sociétés mères d'établissements bancaires domiciliées dans les pays nordiques pourraient entraîner une forte contraction du crédit.

## Graphique 10. Le secteur financier est bien capitalisé et rentable

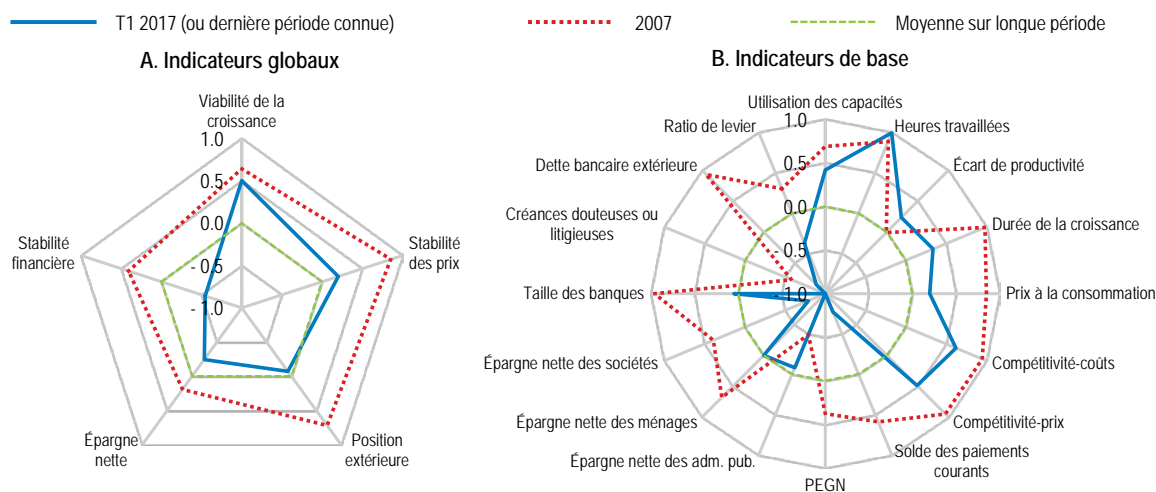
T4 2016 ou dernier trimestre connu



Source : Fonds monétaire international (FMI), Base de données des Indicateurs de solidité financière.

## Graphique 11. Les facteurs de vulnérabilité macrofinancière ont diminué depuis 2007

Écart des indicateurs par rapport à leur niveau moyen sur longue période (0) calculé en temps réel, les écarts maximums représentant la vulnérabilité la plus forte (+1) et les écarts minimums la vulnérabilité la plus faible (-1)<sup>1</sup>



- On calcule chaque indicateur global de vulnérabilité macrofinancière en agrégeant (sous la forme d'une moyenne simple) des indicateurs de base normalisés. La viabilité de la croissance recouvre les indicateurs de base suivants : l'utilisation des capacités dans le secteur manufacturier, le nombre total d'heures travaillées divisé par la population d'âge actif (heures travaillées), la différence entre la croissance du PIB et la croissance de la productivité (écart de productivité), et un indicateur reflétant à la fois la longueur et la vigueur de la phase d'expansion consécutive au dernier point bas du cycle économique (durée de la croissance). La stabilité des prix recouvre les indicateurs de base suivants : l'inflation globale et l'inflation sous-jacente (mesurées par les prix à la consommation). Elle est déterminée selon la formule suivante : valeur absolue de (inflation sous-jacente – objectif d'inflation) + (inflation globale – inflation sous-jacente). La position extérieure recouvre les indicateurs de base suivants : la moyenne du taux de change effectif réel (TCER) fondé sur les coûts unitaires de main-d'œuvre et du TCER fondé sur l'indice des prix à la consommation (IPC) (compétitivité-coûts) ; les prix relatifs des biens et services exportés (compétitivité-prix) ; le solde des paiements courants en pourcentage du PIB ; et la position extérieure globale nette (PEGN) en pourcentage du PIB. L'épargne nette recouvre les indicateurs de base suivants : l'épargne nette des administrations publiques, celle des ménages et celle des sociétés, toutes exprimées en pourcentage du PIB. La stabilité financière recouvre les indicateurs de base suivants : la taille des banques mesurée en pourcentage du PIB ; la proportion de créances douteuses ou litigieuses dans l'ensemble des prêts ; la dette extérieure des banques en pourcentage de leurs engagements totaux ; ainsi que leur capital social et leurs réserves en proportion de leurs engagements totaux (ratio de levier).

Source : Calculs de l'OCDE fondés sur OCDE (2017), *Perspectives économiques de l'OCDE* : Statistiques et projections (base de données), juin ; OCDE (2017), Principaux indicateurs économiques (base de données), juin ; Office statistique estonien (ES, Eesti Statistika), juin ; Fonds monétaire international (FMI), Base de données des Indicateurs de solidité financière ; et Thomson Reuters Datastream.

## Les politiques budgétaire et fiscale pourraient être plus propices à la croissance inclusive

### *Mettre à profit la marge de manœuvre budgétaire pour une croissance plus inclusive*

La politique budgétaire a été restrictive ces dernières années, en dépit de la sous-utilisation des capacités dans l'économie. De tous les pays de l'OCDE, l'Estonie est celui dont la dette publique brute en pourcentage du PIB est la plus faible (13 % environ), elle affiche un budget à peu près à l'équilibre depuis 2010 et un excédent structurel depuis 2009, selon les estimations (graphique 12). Les autorités tablent sur un déficit structurel de 0.5 % en 2018 et 2019, et de 0.3 % du PIB en 2020. Le plan budgétaire comporte d'importantes modifications du système fiscal et une augmentation des dépenses affectées aux infrastructures, à la santé, à l'éducation et aux prestations familiales (encadré 1). Le Conseil budgétaire et la banque centrale ont exprimé des inquiétudes quant à une dérive possible du déficit par rapport aux chiffres prévus et remis en cause l'augmentation attendue des recettes fiscales.

Étant donné les conditions favorables consenties actuellement sur les prêts et la nécessité de politiques publiques porteuses de croissance, l'assouplissement prévu dans la politique budgétaire pour la période 2017-20 est une bonne chose. La marge de manœuvre budgétaire ainsi libérée devrait être mise à profit pour accroître le potentiel de croissance à long terme, notamment *via* des mesures qui permettent d'augmenter l'offre de main-d'œuvre et de gagner en productivité. Ainsi qu'on le verra plus loin, il faut faire davantage pour soutenir l'innovation dans les entreprises estoniennes en facilitant l'accès à l'éducation tout au long de la vie et en encourageant l'activité des femmes mères de famille tout en allégeant les prélèvements fiscaux sur le travail. En outre, les dépenses publiques devraient servir à renforcer la protection sociale, laquelle échoue à protéger suffisamment les plus vulnérables contre la pauvreté, notamment en insérant dans l'activité tous les individus présentant une certaine capacité de travailler.

Des initiatives budgétaires de ce type reposent sur une évaluation *ex ante* des projets (OECD, 2016a). Les projets d'infrastructures programmés pour 2018-20 n'ont pas été systématiquement soumis à une analyse coûts-avantages et compte tenu des montants d'investissement, déjà considérables, consentis dans le transport routier et ferroviaire, ces projets supplémentaires n'auront sans doute pas un taux de rentabilité économique élevé. Qui plus est, ils généreront inmanquablement des coûts de maintenance supplémentaires à plus longue échéance. Dans l'idéal, une évaluation *ex ante* devrait être réalisée par un organe consultatif indépendant ayant pour cahier des charges de passer en revue les enjeux économiques à long terme et de répertorier les priorités et les synergies, comme cela se pratique dans un certain nombre de pays de l'OCDE dont les Pays-Bas et l'Australie.

Une structure institutionnelle bien pensée peut améliorer le processus de décision et contribuer à la formulation de politiques publiques reposant sur des éléments concrets (Banks, 2015). Il n'existe pas d'institution unique chargée de mener, ou de faire réaliser, le travail de recherche et d'analyse nécessaire pour identifier les politiques publiques les plus prometteuses pour la croissance en Estonie. Les autorités étudient les différentes options possibles pour se conformer à la recommandation formulée récemment par le Conseil de l'UE concernant la création d'un conseil de la productivité. Si le contexte national est essentiel pour définir de manière optimale le cahier des charges, le mandat, la mission et les modalités de gouvernance des institutions chargées de la productivité, de récents travaux de l'OCDE montrent que celles-ci doivent être dotées des ressources et compétences nécessaires et de la transparence et la responsabilité procédurale qui s'imposent pour s'acquitter de leur mission. Ces instances doivent examiner des mesures agissant à la fois sur l'offre et la demande (y compris des mesures proposées par les pouvoirs publics) et doivent avoir une fonction d'évaluation de l'action publique (Renda and Dougherty, 2017).

#### **Encadré 1. Projet de plan budgétaire**

Le nouveau gouvernement de coalition nommé en novembre 2016 met l'accent sur la réduction des inégalités et la lutte contre le recul démographique. Le plan budgétaire 2018-20 prévoit des dépenses supplémentaires dans l'éducation, la santé, la protection sociale et l'investissement public, qui seront financées en partie par l'impôt (tableau 3). Les autorités prévoient que le déficit structurel atteindra 0.5 % du PIB en 2018 et que le budget retournera progressivement à l'équilibre d'ici 2021. Ces prévisions sont mises en doute par le Conseil budgétaire, notamment s'agissant des montants de rentrées fiscales, car les modifications du système d'imposition prendront sans doute du temps pour se concrétiser et leur impact est incertain.

#### **Dépenses**

Les autorités ont annoncé un plan d'investissement d'une ampleur considérable, de 1.3 % du PIB, lequel prévoit des projets de grande envergure dans les infrastructures de transport, le déploiement du réseau haut débit, ainsi que des investissements dans un centre de conférences à Tallinn, dans la défense et dans des logements sociaux. Une part importante de l'enveloppe globale (36 %) sera affectée au réseau routier et au transport ferroviaire.

Quelque 35 % des dépenses supplémentaires prévues seront consacrées à l'éducation. La rémunération des enseignants devrait être revalorisée et fixée à 120 % du salaire médian national et dans l'enseignement préscolaire,

les salaires seront alignés sur le salaire minimum appliqué dans les établissements scolaires. Il convient de saluer ces mesures car les rémunérations des enseignants sont particulièrement faibles en Estonie, comparativement à d'autres pays. Cette revalorisation devrait permettre d'attirer plus de jeunes diplômés vers la profession d'enseignant.

### Recettes

Les modifications prévues dans le système d'imposition devraient permettre d'accroître les recettes de l'impôt sur les sociétés et de la fiscalité indirecte, tout en allégeant les prélèvements sur le travail.

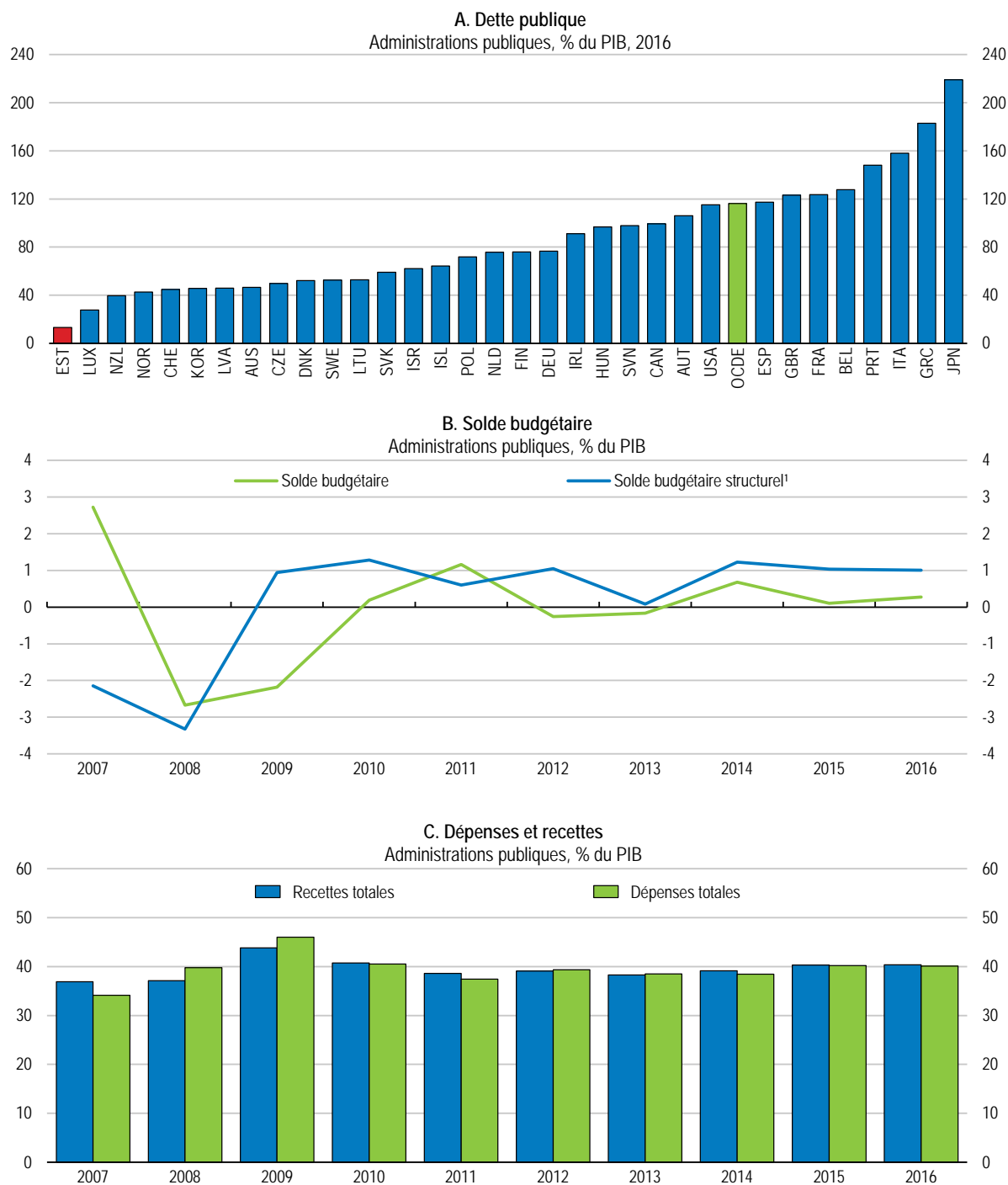
- L'abattement à la base de l'impôt sur le revenu sera porté de 170 EUR à 500 EUR par mois en 2018 et sera dégressif en fonction du revenu pour les contribuables percevant plus de 1 200 EUR.
- Le relèvement des droits d'accise sur l'alcool et le gaz renforcera les incitations à réduire la consommation d'alcool et à réaliser des économies d'énergie.
- Le taux de prélèvement sur les dividendes distribués sera réduit, de 20 % actuellement à 14 %, pour les entreprises matures (qui distribuent des dividendes depuis trois années consécutives). Si cette mesure devrait permettre d'accroître les recettes à court terme en incitant les sociétés à distribuer leurs bénéfices, elle les diminuera à plus long terme.

**Tableau 3. Réformes budgétaires et fiscales programmées pour 2018-20**

En % du PIB	2018	2019	2020
<b>Augmentation des dépenses</b>	<b>1.5</b>	<b>1.6</b>	<b>1.4</b>
Éducation	0.3	0.5	0.5
Investissement public	0.5	0.5	0.3
<b>Augmentation des recettes</b>	<b>1.0</b>	<b>1.1</b>	<b>1.1</b>
Réforme de l'impôt sur le revenu des personnes physiques	-0.6	-0.5	-0.5
Réforme de l'impôt sur les sociétés	0.6	0.4	0.2
Droits d'accise et TVA	0.5	0.1	0.2
<b>Impact total sur le déficit public</b>	<b>-0.5</b>	<b>-0.5</b>	<b>-0.3</b>

Source : Ministère des Finances

## Graphique 12. La politique budgétaire est prudente



1. Le solde budgétaire structurel est mesuré en pourcentage du PIB potentiel. Il s'agit du solde budgétaire corrigé des variations cycliques et des mesures ponctuelles. Pour en savoir plus, voir les Sources et méthodes des Perspectives économiques de l'OCDE ([www.oecd.org/fr/eco/sources-et-methodes.htm](http://www.oecd.org/fr/eco/sources-et-methodes.htm)).

Source : Base de données des *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 101 (mise à jour avec l'information disponible au 1<sup>er</sup> septembre 2017).

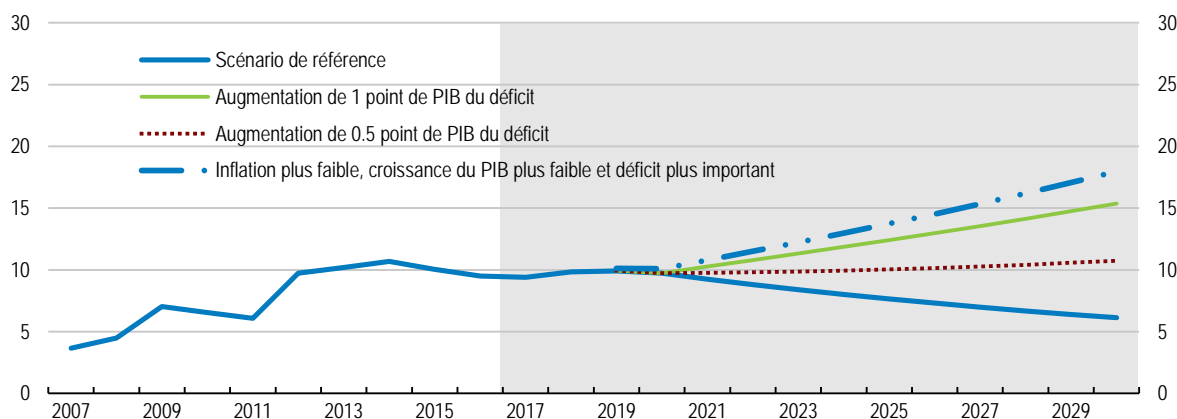
## Améliorer le cadre budgétaire

Compte tenu de sa vulnérabilité aux chocs extérieurs, il est plus prudent, pour une petite économie ouverte comme l'Estonie, de maintenir son niveau de dette assez bas et de se préserver une marge de manœuvre pour une politique budgétaire contracyclique. La règle budgétaire actuelle impose un solde structurel à l'équilibre, mais les excédents antérieurs peuvent être utilisés pour autoriser un déficit ne dépassant pas 0.5 % du PIB. De fait, ces excédents sont mis à profit pour la période 2018-20.

Au-delà de 2020, le financement de mesures favorisant la croissance pourrait nécessiter de revoir la règle budgétaire. Le maintien d'un déficit structurel modeste pendant une période prolongée ne mettrait pas en danger la viabilité à long terme des finances publiques. Ainsi, un déficit constant de 0.5 % de PIB se traduirait par une dette qui s'établirait à moins de 11 % du PIB à l'horizon 2030 (graphique 13). De la même manière, si le déficit passait à 1 % du PIB, la dette resterait néanmoins à un niveau prudent, même dans l'hypothèse d'une inflation et d'une croissance du PIB inférieures de 1 point de pourcentage (graphique 13).

**Graphique 13. Les marges de manœuvre budgétaires sont considérables**

Scénarios d'évolution de la dette publique, dette des administrations publiques au sens de Maastricht, en pourcentage du PIB<sup>1</sup>



1. Le scénario de référence repose sur les prévisions réalisées pour le n° 101 des Perspectives économiques de l'OCDE jusqu'en 2018. Ensuite, il se fonde sur les hypothèses suivantes : une croissance du PIB réel permettant de combler progressivement l'écart de production et, à partir de 2020, s'établissant à 2.5 % conformément aux estimations de l'OCDE concernant la croissance potentielle à long terme ; un budget à l'équilibre en termes structurels à partir de 2021, comme prévu dans le programme national de réforme ; une inflation refluant progressivement vers 2 % d'ici à 2030 ; et un taux d'intérêt effectif moyen convergeant vers 3 % d'ici à 2030. Dans le scénario « Augmentation de 0.5 point de PIB du déficit », il est supposé que le déficit structurel est maintenu à 0.5 % du PIB à partir de 2021. Dans le scénario « Augmentation de 1 point de PIB du déficit », on part du principe que le déficit structurel augmente pour s'établir à 1 % du PIB à partir de 2021. Enfin le scénario « Inflation plus faible, croissance du PIB plus faible et déficit plus important » repose sur l'hypothèse que l'inflation ainsi que la croissance du PIB réel diminuent de 1 point de pourcentage par an à compter de 2019, tandis que le déficit structurel augmente de 1 point de PIB à partir de 2021.

Source : Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE ; calculs fondés sur OCDE (2017), Perspectives économiques de l'OCDE : statistiques et projections (base de données), juin.

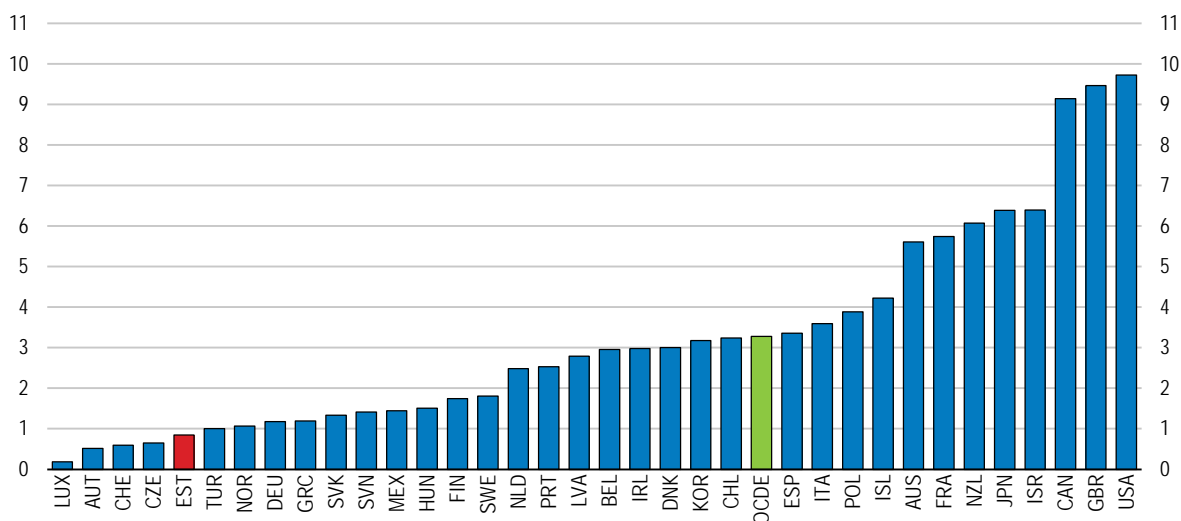
À en juger par des projections à long terme et en dépit d'une diminution rapide de sa population d'âge actif, l'Estonie n'est pas particulièrement exposée à des tensions sur ses dépenses liées au vieillissement (European Commission, 2016b). La principale raison en est toutefois que les taux de remplacement dans les régimes de retraite publics devraient diminuer et demeurer parmi les plus faibles de l'UE (25 % à l'horizon 2060). Les risques de pauvreté qui menacent les retraités n'ayant pas cotisé longtemps, notamment au régime du second pilier, et/ou dont le niveau de

rémunération est faible, sont déjà relativement importants en regard de ce qu'ils sont dans d'autres pays. Pour remédier à ce problème, une réforme des régimes publics est en cours de préparation, dont l'objet est d'améliorer la redistribution parmi les pensionnés et de revaloriser les pensions des personnes à revenu modeste. En outre, des mesures visant à réduire les frais et commissions et à améliorer la concurrence dans le second pilier ont été prises. S'il y a lieu de s'en féliciter, leurs effets ne se concrétiseront toutefois qu'à longue échéance. La marge de manœuvre budgétaire pourrait être mise à profit pour accélérer la revalorisation des pensions au bas de la distribution des revenus.

La structure fiscale pourrait être revue pour être plus favorable aux perspectives de croissance à long terme. La fiscalité sur la propriété immobilière – réputée pour être celle qui génère le moins d'effets de distorsion (Johansson *et al.*, 2008) – est particulièrement faible par rapport à d'autres pays (graphique 14). Un élargissement de la base d'imposition à l'immobilier résidentiel et l'application des valeurs de marché au calcul de la base imposable permettrait d'augmenter notablement les recettes ainsi levées. Quant aux taxes environnementales, elles représentent déjà une fraction relativement importante des recettes fiscales, mais un relèvement des taux de taxation applicables à l'énergie, à la pollution et aux transports permettrait une meilleure tarification des externalités négatives de ces activités sur l'environnement. Ainsi qu'il a été souligné dans les précédentes *Études économiques*, il conviendrait de relever le barème de taxation de l'énergie et d'éliminer les exemptions et les taux réduits (OCDE, 2015 ; tableau 4).

**Graphique 14. Le poids des impôts sur la propriété immobilière est un des plus faibles de la zone OCDE**

Impôts périodiques sur la propriété immobilière en pourcentage des recettes fiscales totales, 2015 ou dernière année connue



Source : OCDE, Base de données des Statistiques des recettes publiques.



**Tableau 4. Recommandations des *Études* précédentes concernant la politique budgétaire**

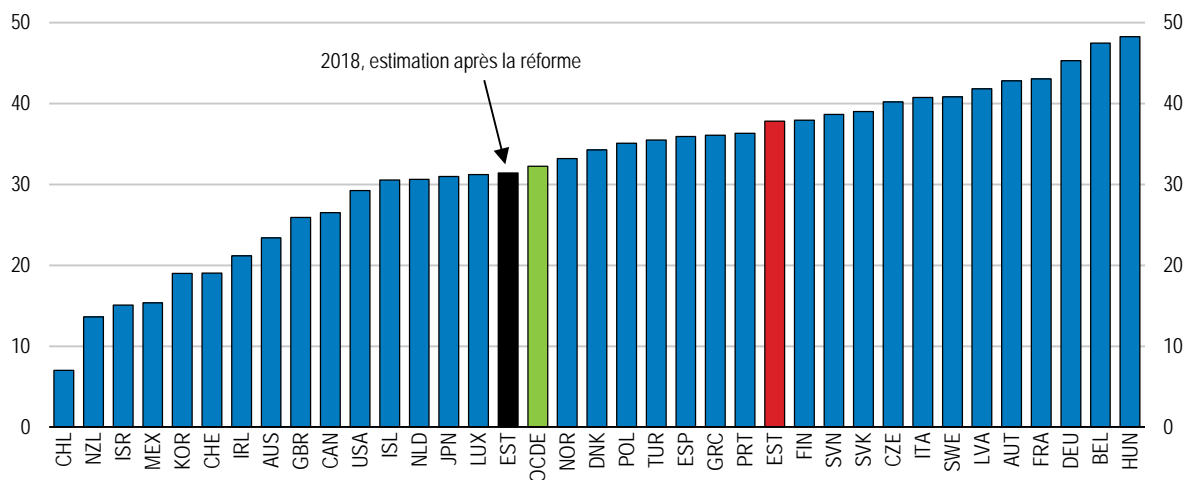
Principales recommandations des <i>Études</i> précédentes	Mesures prises depuis l' <i>Étude</i> de 2015
Dégager une marge budgétaire permettant d'augmenter les dépenses en faveur des politiques actives du marché du travail, des infrastructures et de l'éducation ainsi que pour réduire la fiscalité du travail. Améliorer l'efficacité et la hiérarchisation des dépenses et supprimer progressivement les exonérations fiscales, en particulier la déductibilité des paiements d'intérêts sur les prêts hypothécaires. À plus long terme, envisager des règles budgétaires autorisant un léger déficit.	La règle budgétaire a été modifiée en 2017. Les excédents antérieurs peuvent être utilisés pour autoriser un déficit de 0.5 % au maximum du PIB. Le gouvernement envisage d'appliquer cette option pour 2018-20. Les prélèvements sur le travail ont été allégés. Les dépenses affectées aux mesures d'activation devraient plus que doubler entre 2015 et 2017. La déductibilité fiscale des intérêts d'emprunts immobiliers a été revue à la baisse.
Réduire encore l'imposition des revenus du travail, surtout les plus bas.	Les autorités ont ramené le taux de l'impôt sur le revenu de 21 % à 20 % en 2015 et prévoient de porter l'abattement à la base de cet impôt de 170 EUR à 500 EUR par mois en 2018. Le taux de cotisation à l'assurance chômage a été ramené de 3.2 % à 2.4 % en 2015.
Augmenter les recettes issues de la fiscalité foncière en supprimant les exonérations et en évaluant les biens immobiliers aux prix du marché.	Aucune mesure prise.
Éliminer les exemptions et les taux préférentiels de TVA ; améliorer encore l'administration de cet impôt. Appliquer le taux normal à tous les produits et services.	Le Conseil estonien des impôts et des douanes a commencé à enregistrer toutes les transactions d'un montant supérieur à 1 000 euros et procède à des recoupements sur les virements effectués dans le système informatique.

### ***Renforcer les aides publiques à la lutte contre la pauvreté***

Le gouvernement envisage d'importantes mesures de redistribution. La réforme de l'impôt sur le revenu des personnes physiques, qui devrait prendre effet dès 2018, devrait améliorer la progressivité de cet impôt et réduire la pauvreté de 0.7 point de pourcentage. L'abattement à la base de l'impôt sur le revenu sera relevé et diminuera progressivement en fonction du niveau de revenu, ce qui permettra d'accroître le revenu disponible de 80 % des ménages et de supprimer certaines contre-incitations au travail générées par les effets de seuil du système antérieur. Une fois la réforme prévue en vigueur, le coin fiscal reculera à un niveau inférieur à la moyenne OCDE (graphique 15). Cela étant, comme les détenteurs des revenus les plus modestes (n'excédant pas 170 EUR au maximum par mois) ne sont pas assujettis à l'impôt sur le revenu actuellement, ces mesures ne leur seront d'aucune aide. Qui plus est, comme la réforme se substituera à un crédit d'impôt mieux ciblé accordé sous critère de ressources, mis en place en 2016 et conditionné à l'intensité de travail, elle aura vraisemblablement pour conséquence d'accroître les taux d'imposition marginaux des catégories moyennes.

### Graphique 15. Le niveau d'imposition élevé des bas salaires devrait diminuer

Coin fiscal sur le travail, en % de la rémunération totale du travail, pour un célibataire rémunéré à hauteur de 67 % du salaire moyen avec deux enfants, en 2016



Note : La barre noire montre l'effet sur le coin fiscal de la réforme de l'impôt sur le revenu des personnes physiques prévue pour 2018.

Source : OCDE, Statistiques fiscales ; et calculs du Secrétariat de l'OCDE.

L'allocation versée aux familles nombreuses (qui sont les plus exposées au risque de pauvreté) devrait augmenter de 300 EUR par mois et coûtera 0.1 % de PIB. Cette aide aurait un meilleur rapport coût-efficacité si elle visait les plus pauvres. Quant à la réforme sur l'aptitude au travail, dont l'objet est d'augmenter le taux d'activité des personnes à capacité de travail réduite, elle peut aussi, en principe, contribuer à lutter contre la pauvreté, sachant toutefois que son impact pourrait être limité à moyen terme tant les employeurs semblent peu désireux de recruter des personnes en situation de handicap (National Audit Office, 2017). Les politiques actives du marché du travail sont montées en régime pour améliorer l'employabilité des demandeurs d'emploi et accroître les incitations à recruter des personnes handicapées, mais leur réussite dépendra de la mise en place de moyens financiers et humains suffisants, ce qui n'est pas garanti dans toutes les municipalités (National Audit Office, 2017). Enfin, les modifications proposées pour les régimes de retraite publics pourraient également, sous réserve d'être votées au parlement, atténuer les inégalités entre les retraités et réduire la pauvreté des personnes âgées, mais il faudra plusieurs années pour qu'elles prennent effet.

On pourrait améliorer l'efficacité des aides sociales pour lutter contre la pauvreté. En dépit d'un taux de pauvreté relative élevé, le niveau de dépenses affectées à la protection des plus vulnérables est faible : en 2014, 31 % environ des dépenses publiques totales y étaient consacrées, soit 9 points de moins qu'en moyenne dans l'UE. Une part assez importante des dépenses est allouée aux prestations familiales, tandis que les dépenses consacrées à la lutte contre l'exclusion sociale sont à la traîne (tableau 5). Parallèlement, l'impact des prélèvements et transferts sur les inégalités est parmi les plus faibles de l'OCDE (graphique 3, partie B). Quant au filet de protection sociale, il ne fournit pas le soutien qu'il faudrait aux personnes qui en ont le plus besoin. Malgré une hausse appréciable en 2016, les dépenses de l'aide sociale n'ont pas atteint un niveau qui permettrait de réduire au minimum le risque de pauvreté. L'allocation de subsistance s'est ainsi établie à 20 % environ du revenu équivalent médian en 2016.

**Tableau 5. Répartition des dépenses sociales**  
% du total des dépenses de protection sociale, 2015

	Maladie et invalidité	Vielllesse	Survivants	Famille et enfants	Chômage	Logement	Exclusion sociale	Autre
<b>Estonie</b>	<b>16.4</b>	<b>54.5</b>	<b>0.5</b>	<b>17.9</b>	<b>8.3</b>	<b>0.2</b>	<b>1.0</b>	<b>1.2</b>
PECO <sup>1</sup>	18.4	55.9	6.0	9.3	3.1	0.8	3.7	2.7
Pays nordiques <sup>2</sup>	18.4	46.3	1.5	14.6	9.4	2.1	6.0	1.6
OCDE <sup>3</sup>	15.8	51.3	6.3	11.2	7.4	2.3	3.9	1.9

1. Moyenne non pondérée pour la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, la Pologne, la République slovaque, la République tchèque et la Slovénie.

2. Moyenne non pondérée pour le Danemark, la Finlande et la Suède.

3. Moyenne non pondérée pour les pays de l'OCDE pour lesquels on dispose de données.

Source : OCDE, Base de données des comptes nationaux.

Les programmes d'action sociale ne sont pas assez sélectifs, les mesures appliquant des critères de ressources ne représentant qu'une fraction modeste des dépenses totales dans ce domaine. Qui plus est, les taux d'utilisation estimés pour les prestations d'aide sociale sont relativement faibles (Vörk *et al.*, 2016). La rationalisation des dispositifs existants et l'assurance que les transferts sociaux vont effectivement à ceux qui en ont le plus besoin n'en sont que plus nécessaires et pourraient passer par une nouvelle revalorisation de l'allocation de subsistance. Compte tenu du fait que des prestations plus généreuses risqueraient de faire baisser le nombre de personnes à revenus modestes prenant un emploi, les réformes devraient viser à préserver de solides incitations à travailler et à optimiser les perspectives de réinsertion dans l'emploi. À cet effet, il faudrait que les prestations sociales soient supprimées de manière progressive seulement lorsque le bénéficiaire retrouve un emploi, ou bien que des prestations liées à l'exercice d'une activité soient mises en place, comme le font un certain nombre de pays de l'OCDE.

Pour veiller à ce que les possibilités offertes par la mondialisation et par la forte intensité des échanges de l'Estonie profitent à tous, les personnes aptes à travailler doivent être dotées des compétences nécessaires et bénéficier des incitations adaptées pour décrocher des emplois de qualité. Selon les observations réalisées dans d'autres pays, il semble que le meilleur moyen de venir en aide aux demandeurs d'emploi consiste à conjuguer aide au revenu temporaire, aide à la recherche d'emploi et mesures visant à améliorer l'employabilité (OECD, 2016d). Si tous les chômeurs ont accès au service public de l'emploi et aux programmes d'activation, dans la pratique ils sont peu nombreux à y avoir recours. La participation aux programmes actifs du marché du travail et les dépenses qui leur sont allouées sont modestes. Les bénéficiaires d'indemnités de chômage sont peu nombreux, la moitié seulement des chômeurs percevant des prestations. Une couverture renforcée permettrait aux chômeurs d'accéder plus aisément aux programmes de revalorisation des compétences proposés dans le cadre de la Caisse d'assurance-chômage.

### ***Améliorer la couverture maladie***

L'état de santé est l'une des faiblesses pointées par l'indicateur du vivre mieux de l'OCDE (graphique 2). Les différences notables d'espérance de vie en fonction du niveau d'instruction et du milieu socioéconomique suggèrent un haut niveau d'inégalités dans l'accès aux soins, même si elles tiennent aussi à un certain nombre de facteurs autres (graphique 16). Les disparités régionales perdurent en ce qui concerne l'exposition de la population aux risques sanitaires d'origine environnementale : ainsi, les indicateurs de santé des habitants du comté de Viru-Est sont moins bons que ceux des autres régions

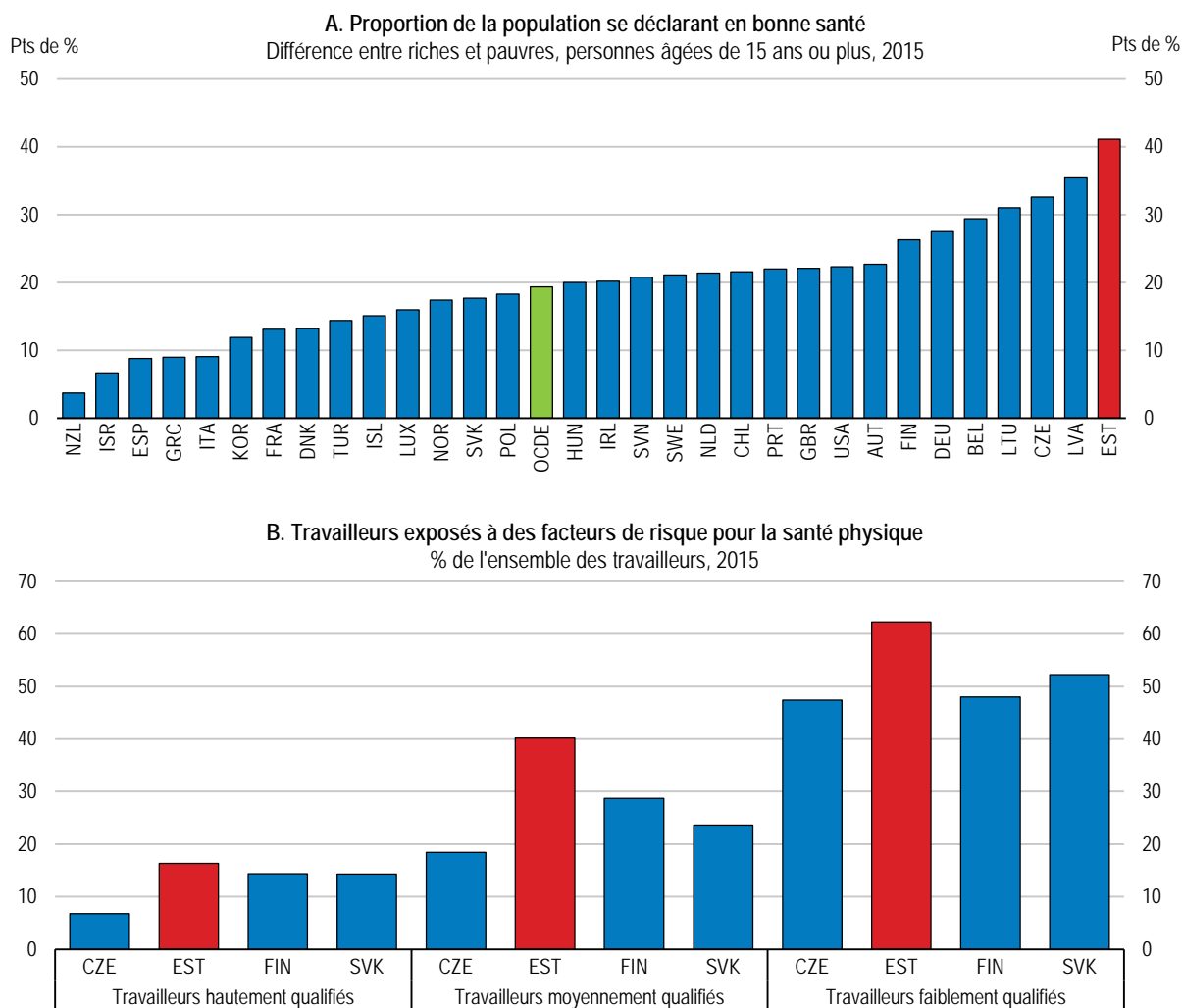
(OECD, 2017a). En outre, 6 % environ de la population ne relevait pas de la caisse d'assurance maladie en 2016. Certains services de santé sont dispensés dans les municipalités aux personnes sans couverture maladie et l'assurance santé, qui inclut désormais les soins dentaires, a récemment été étendue.

Le reste à charge pour les patients s'établit à 19 % des dépenses totales de santé, soit au-delà de la moyenne de 14 % de l'UE, ce qui constitue un obstacle à l'accès aux soins des personnes modestes. La promotion faite autour des médicaments génériques et le relèvement des taux de remboursement ont permis de stabiliser les montants de dépenses de pharmacie à la charge des patients. D'autres mesures de réduction du reste à charge pourraient être prises en faveur des ménages modestes, ainsi qu'il était recommandé dans l'*Étude économique* de 2012, notamment relever le plafond des dépenses de médicaments délivrés sur ordonnance restant à la charge des patients et soumettre ce plafond à des critères de ressources (tableau 6).

Des plans pour la prévention de certains facteurs de risque (alcoolisme, tabagisme, obésité) sont en cours de déploiement, mais les dépenses dans ce domaine restent bien en deçà de la moyenne OCDE et devraient être revues à la hausse (De Maeseener, 2016). Ainsi, une proportion relativement importante de la population fume régulièrement, et la consommation d'alcool est parmi les plus élevées de la zone OCDE. Comme dans d'autres pays de l'OCDE, les taux d'obésité ont augmenté rapidement. Il conviendrait de réfléchir à l'introduction de taxes pour limiter les comportements à risque pour la santé, ainsi que l'envisage le gouvernement avec la taxation des boissons sucrées et édulcorées, car ces mesures permettraient d'améliorer les résultats en termes de santé (Sassi *et al.*, 2013). Par ailleurs, il faut redoubler d'efforts pour réduire le nombre d'accidents professionnels, en recrudescence de 68 % entre 2009 et 2016. Les travailleurs, surtout les peu qualifiés, sont en Estonie nettement plus exposés à des risques pour leur santé physique qu'en République tchèque, en Slovaquie ou en Finlande, par exemple (graphique 16).

Selon les services de l'Inspection du travail, les employeurs ne sont pas incités à s'acquitter de leurs obligations s'agissant de l'environnement du travail et de sa qualité (National Audit Office, 2017). L'existence d'une réglementation élaborée sur la santé et la sécurité au travail a contribué à faire reculer le nombre d'accidents professionnels dans la plupart des pays de l'OCDE (OECD, 2010a). En Estonie, l'application de la réglementation existante devrait être renforcée, notamment en relevant le niveau des amendes imposées en cas d'infraction, qui sont actuellement limitées (OECD, 2010b). L'adoption d'un système d'assurance contre les accidents du travail et les maladies professionnelles qui renforcerait la responsabilité des employeurs et, partant, les incitations à investir dans la santé et la sécurité au travail, est depuis longtemps inscrite à l'ordre du jour des gouvernements successifs. Il conviendrait de le mettre en place et d'inclure un mécanisme de modulation des cotisations pour les entreprises (le coût de l'assurance étant fondé sur le montant et/ou le nombre de sinistres déclarés au cours des années précédentes), ce qui a eu des résultats positifs, dans le cadre de régimes publics et privés, aux Pays-Bas, en Finlande et en Belgique (OECD, 2010b ; Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail, 2017).

**Graphique 16. Les résultats obtenus en termes de santé varient considérablement en fonction du milieu socioéconomique**



Source : Base de données statistiques de l'OCDE sur les prestations et questions sociales ; et Base de données de l'OCDE sur la qualité de l'emploi.

**Tableau 6. Recommandations des Études précédentes concernant la lutte contre la pauvreté**

Principales recommandations des <i>Études</i> précédentes	Mesures prises depuis l' <i>Étude</i> de 2015
Accroître les dépenses au titre des politiques actives du marché du travail et améliorer leur ciblage, tout en assurant une coopération plus étroite entre les collectivités locales, les établissements d'enseignement et la caisse d'assurance chômage.	Les dépenses au titre des politiques actives du marché du travail devraient plus que doubler entre 2015 et 2017 du fait de la mise en œuvre de la réforme sur l'aptitude au travail et de l'introduction de mesures préventives en faveur des salariés menacés de chômage.
Recentrer le système de protection sociale sur l'activation et le retour au travail, en renforçant la coopération inter-organismes. Toutes les personnes en âge de travailler qui ont une certaine capacité à travailler devraient contacter les services de l'assurance chômage et être encouragées à participer aux programmes de recherche d'emploi et d'activation.	Une réforme des prestations d'invalidité, baptisée réforme sur l'aptitude au travail, est en cours d'application et vise à renforcer l'évaluation de la capacité à travailler et à conditionner le bénéfice des prestations à l'obligation de participer à des mesures d'activation.
Cibler les prestations de manière à assurer une aide suffisante aux personnes qui en ont le plus besoin.	Aucune mesure.
Rendre plus efficaces les dépenses de santé, promouvoir des modes de vie sains et améliorer l'accès aux soins des catégories défavorisées.	Des services de santé en ligne (consultations et orientation des patients vers des consultations spécialisées, système d'enregistrement en ligne centralisé) sont en cours de déploiement. Avec la construction en 2016 de centres de santé primaire, dotés d'équipes de spécialistes, la charge des hôpitaux commence à diminuer. Les soins dentaires seront en partie remboursables à compter de juillet 2017.

### ***Faire que l'éducation soit plus inclusive***

L'Estonie a fait mieux que le reste de l'Europe dans la dernière enquête PISA de l'OCDE. En 2015, le pays a réalisé de bons scores en termes à la fois de résultats et d'équité du système éducatif. Les taux d'inscription dans l'enseignement préscolaire et de diplômés de l'enseignement supérieur sont d'un bon niveau. Dans le secondaire, les résultats des élèves en compréhension de l'écrit, en mathématiques et en sciences figurent parmi les meilleurs du classement et le milieu socioéconomique des élèves a moins d'impact sur leurs résultats que dans d'autres pays de l'OCDE. Cela étant, le système éducatif pourrait être plus inclusif. Une étude récente de l'OCDE définit les priorités d'action pour améliorer l'équité dans l'enseignement scolaire en Estonie, parmi lesquelles la mobilisation de ressources supplémentaires ciblant en particulier les élèves ayant des besoins éducatifs spéciaux et les élèves russophones, notamment en remédiant au déficit d'enseignants d'estonien dans les écoles russes (Santiago *et al.*, 2016). Ces ressources supplémentaires pourraient être libérées grâce à un nouveau regroupement des établissements scolaires.

L'intégration de la minorité russophone sur le marché du travail demeure difficile, en particulier dans les régions de l'est du pays où les licenciements économiques dans les secteurs de la chimie et des schistes bitumineux ont encore aggravé l'écart de chômage en 2016. Le taux de chômage dans la minorité russophone (qui représente environ 25 % de la population) était supérieur l'an passé de 3 points à celui des autres Estoniens. Bien que cette situation soit liée en partie à des disparités économiques régionales, une approche globale de l'ensemble des autorités s'impose pour lever les obstacles multidimensionnels que rencontre cette minorité, notamment la faiblesse de ses compétences dans la langue nationale, les choix qui lui sont offerts en termes de formation et son manque de relations sociales et de réseaux. Il convient de porter une attention particulière au niveau de compétence en estonien et en anglais dont il est avéré qu'il améliore la situation au regard de l'emploi, mais qui est insuffisant parmi la minorité russophone (Ministry of Education and Research, 2015). La stratégie d'intégration et de cohésion sociale Estonie 2020 comporte un certain nombre

d'indicateurs et d'objectifs mesurables, mais n'a guère avancé depuis 2011 (Ministry of Education and Research, 2016).

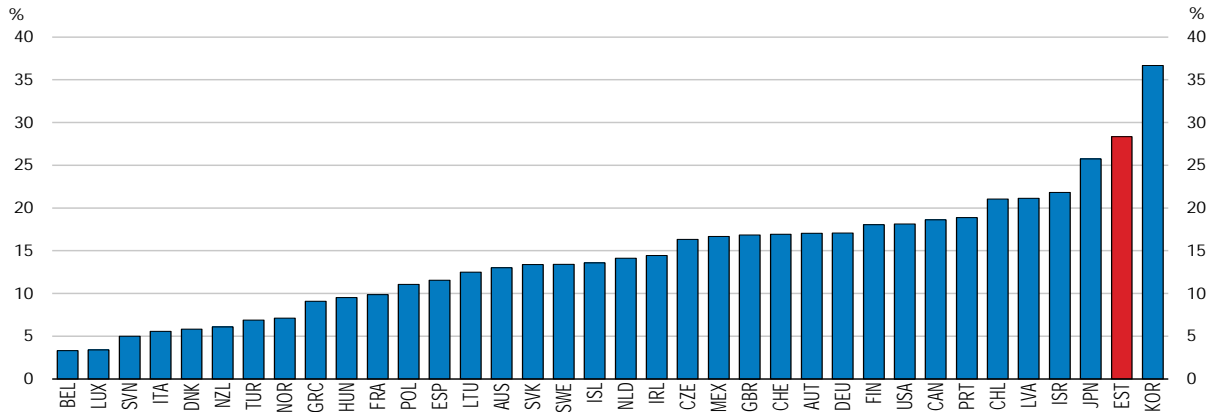
### ***Remédier aux différences hommes-femmes***

Les Estoniennes affichent des taux d'emploi élevés et obtiennent de meilleurs résultats que leurs homologues masculins dans le système éducatif. Or, l'Estonie se classe au deuxième rang des pays de l'OCDE au regard de l'ampleur de l'écart de salaire entre hommes et femmes (graphique 17) et le taux d'emploi des femmes mères d'enfants de moins de 3 ans est relativement faible (24 % en 2014). L'écart hommes-femmes en termes d'emploi pour les parents est important, alors qu'il est proche de zéro pour les femmes et les hommes sans enfant. De surcroît, les postes de direction et de supervision sont occupés, à une majorité écrasante, par des hommes. Les différences de formation et de profession n'expliquent qu'une partie de cet écart de salaire (Anspal, 2015) ; il faut savoir que les stéréotypes sexistes sont aussi largement répandus (graphique 18).

Le plan de développement social 2016-23 fixe des objectifs pour lutter contre les inégalités entre hommes et femmes, et plusieurs mesures, dont une qui vise à autoriser l'Inspection du travail à vérifier le respect du principe d'égalité salariale et à procéder à des contrôles auprès d'entreprises soupçonnées de discrimination salariale, sont à l'étude. Des mesures en faveur de la transparence des rémunérations, qui exigent des entreprises qu'elles analysent les écarts de salaires entre hommes et femmes et qu'elles partagent ces informations avec leurs salariés, les autorités publiques de contrôle ou le grand public, pourraient être mises en place, comme l'on fait plusieurs pays de l'OCDE (dont la Suède, l'Allemagne, la Lituanie et l'Autriche). En Islande, l'un des pays de l'OCDE les mieux classés en termes d'égalité salariale, les entreprises comptant au moins 25 salariés sont tenues de divulguer la composition hommes-femmes de l'ensemble de leur personnel et de leurs dirigeants et de mettre au point un mécanisme de certification d'égalité salariale entre hommes et femmes, qui garantisse l'application du principe : « à travail égal, salaire égal ». D'autres pistes sont possibles, notamment l'introduction de calculateurs d'écart salarial accessibles en ligne, qui permettent aux salariés d'estimer le salaire qu'ils devraient percevoir pour un emploi, un secteur et une localité donnés, à l'image de ce qu'a fait la République tchèque.

**Graphique 17. L'Estonie se classe au deuxième rang des pays de l'OCDE au regard de l'ampleur de l'écart de salaire entre hommes et femmes**

Salariés à temps plein, 2015 ou dernière année connue<sup>1</sup>



Note : L'écart de salaire entre hommes et femmes est mesuré par la différence entre le salaire médian des hommes et celui des femmes, exprimée en pourcentage du salaire médian des hommes.

1. Les données se rapportent à 2016 pour le Canada, le Chili, les États-Unis, la Hongrie, le Mexique, la Norvège, la République slovaque, la République tchèque et le Royaume-Uni ; à 2014 pour l'Allemagne, la Belgique, l'Espagne, l'Estonie, la France, la Grèce, l'Islande, l'Italie, la Lettonie, la Lituanie, le Luxembourg, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la Slovénie, la Suisse, et la Turquie ; à 2013 pour la Suède ; et à 2011 pour Israël.

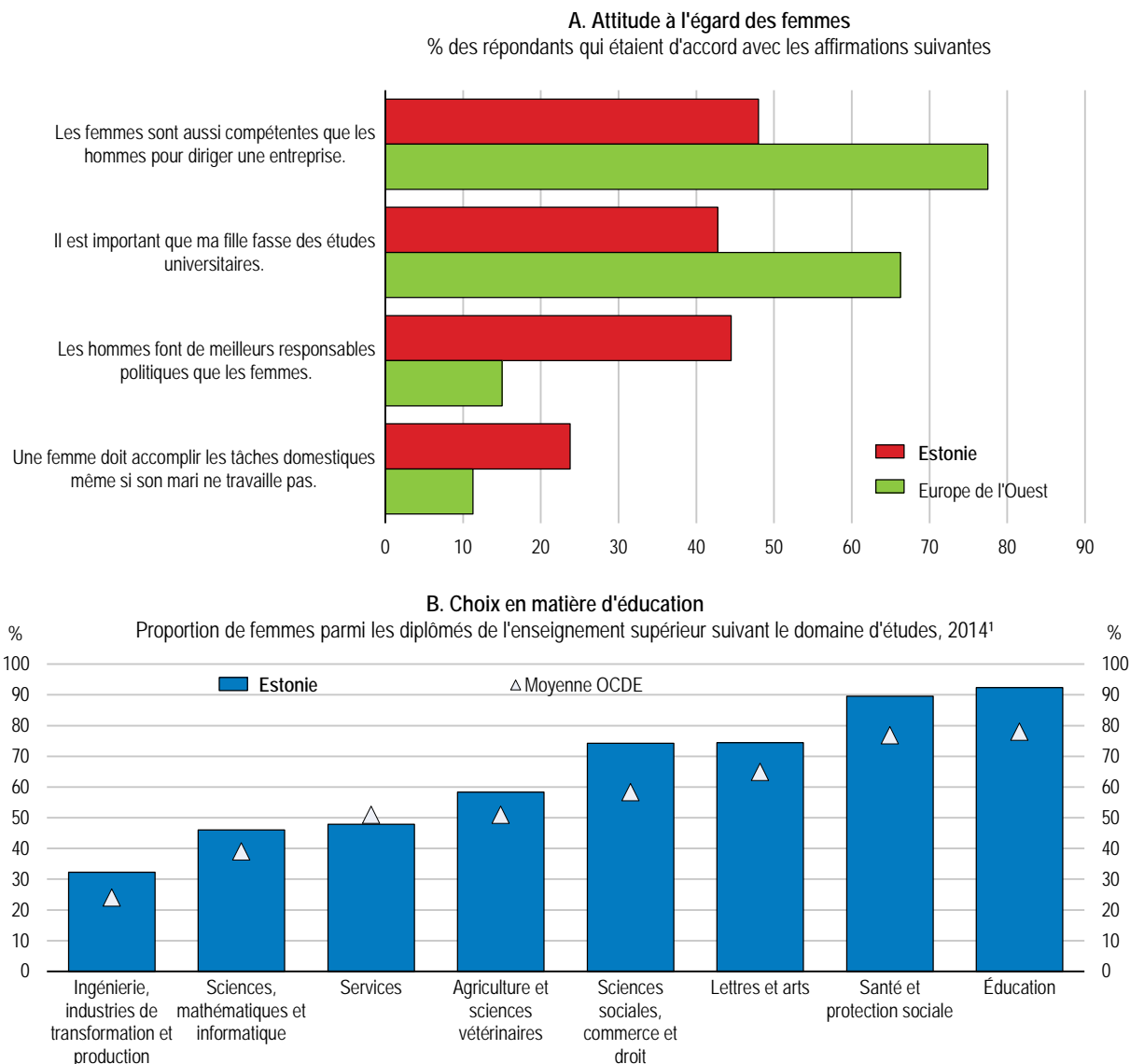
Source : Base de données de l'OCDE sur l'emploi.

Le dispositif du congé parental est lui aussi en cours de révision. De tous les pays de l'OCDE, c'est l'Estonie qui offre la plus longue durée de congé parental (146 semaines contre 37.5 en moyenne), sachant toutefois que le congé réservé aux pères de famille est très court (2 semaines). Une longue durée de congé peut être préjudiciable pour la carrière étant donné que des compétences peuvent se perdre et que le coût des postes laissés ainsi vacants peut amener les entreprises à des comportements discriminatoires à l'encontre des femmes en âge de procréer (Rossin-Slater, 2017 ; Thévenon and Solaz, 2013). L'allongement du congé de paternité, ainsi que l'envisagent les autorités, n'est pas la méthode optimale pour parvenir à un meilleur équilibre du partage des responsabilités familiales entre hommes et femmes. L'introduction d'un quota réservé aux pères, comme en Suède et en France (en vertu duquel la durée du congé parental est réduite si le père n'utilise pas son droit à congé), sans allongement de la durée totale du congé parental, permettrait un retour au travail plus précoce des mères de famille, à un coût moindre.

On développe actuellement la capacité des structures d'accueil pour les enfants de moins de 2 ans, ainsi qu'il était recommandé dans les *Études* précédentes (OECD, 2015 ; OECD, 2012). Le taux de préscolarisation des enfants de 0 à 2 ans a nettement progressé, passant de 20 % à 34 % en 2016. Grâce aux financements du Fonds européen de développement régional, 2 300 places environ seront créées pour accueillir de jeunes enfants dans les grandes villes et leurs banlieues, ainsi que dans les communes où les besoins ne sont pas couverts (European Commission, 2017). Les autorités locales disposeront en outre d'une plus grande latitude pour organiser l'offre de services d'éducation et d'accueil des jeunes enfants de qualité en fonction des besoins des familles.



## Graphique 18. Les stéréotypes sexistes sont prononcés



1. Niveaux d'éducation : ensemble de l'enseignement supérieur (niveaux 5 à 8 de la Classification internationale type de l'éducation (CITE) de 2011). Les données se rapportent à 2013 pour la moyenne de l'OCDE.

Source : BERD (Banque européenne pour la reconstruction et le développement) (2016), Life in Transition: a decade of measuring transition ; et Statistiques de l'OCDE sur l'éducation.

### Stimuler l'investissement productif et les résultats à l'exportation

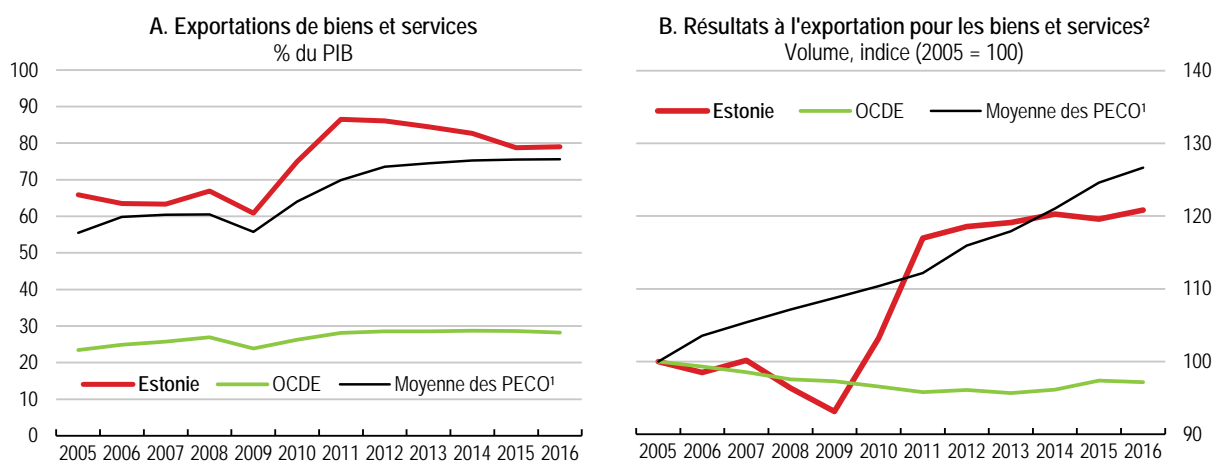
#### Renforcer la participation au commerce mondial

Les échanges commerciaux et l'investissement direct étranger peuvent favoriser la diffusion des connaissances et de l'innovation dans l'économie, et contribuer ainsi à stimuler la productivité. Les entreprises exportatrices estoniennes affichent des résultats économiques supérieurs à ceux des sociétés tournées exclusivement vers leur marché intérieur, ce qui tend à indiquer qu'une intégration accrue dans le commerce mondial contribuerait à réduire l'écart de productivité significatif observé entre

l'Estonie et les pays les plus performants de l'OCDE. La productivité supérieure des entreprises exportatrices s'explique autant par la sélection libre (les entreprises plus productives étant celles qui ont vocation à se tourner vers l'exportation) que par les gains de productivité qui découlent de leur entrée sur les marchés d'exportation (Wagner, 2012 ; Masso and Vahter, 2015 ; Benkovskis et al., 2017).

L'Estonie est déjà bien intégrée dans le commerce mondial, avec des exportations qui résistent bien (graphique 19, partie A). En moyenne, environ 12 % des entreprises estoniennes sont exportatrices, alors que dans les pays de l'OCDE, elles sont moins de 10 % à être directement intégrées dans les échanges internationaux (OECD, 2016b). La demande extérieure contribue à près de la moitié des emplois dans le secteur privé, soit deux fois plus que la moyenne de la zone OCDE. Néanmoins, les produits et services à faible et moyenne valeur ajoutée dominant et, bien qu'elle soit relativement similaire à celle de pays comparables, la valeur ajoutée totale par travailleur reste modeste (graphique 20). Les entreprises estoniennes ont gagné moins de parts de marché à l'exportation que les entreprises d'autres pays de l'Union européenne en cours de rattrapage, face auxquelles elles pourraient perdre du terrain, notamment en termes de compétitivité-prix (graphique 19, partie B).

**Graphique 19. L'orientation des exportations de l'Estonie et ses gains de part de marché à l'exportation sont comparables à ceux de pays analogues**

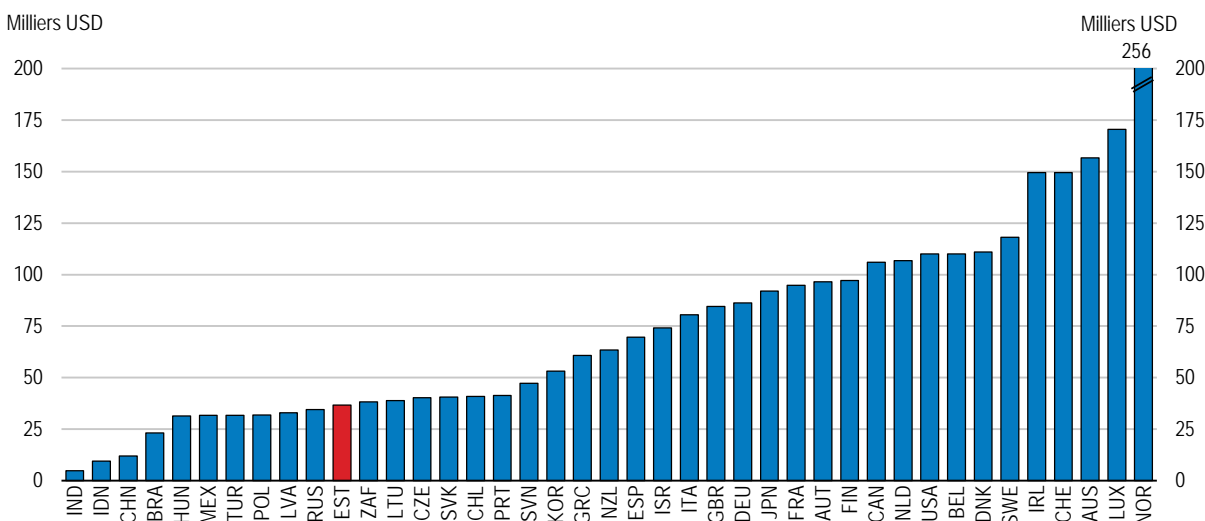


1. Moyenne simple des données relatives aux pays d'Europe centrale et orientale (PECO) suivants : Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, Slovaquie, République slovaque et République tchèque.
2. Les résultats à l'exportation sont mesurés par la croissance effective des exportations, rapportée à la croissance des marchés d'exportation du pays considéré.

Source : Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE, n° 101 (mise à jour avec l'information disponible au 1<sup>er</sup> septembre 2017).

## Graphique 20. La valeur ajoutée contenue dans la demande étrangère par travailleur est faible

Valeur ajoutée contenue dans la demande finale étrangère par travailleur



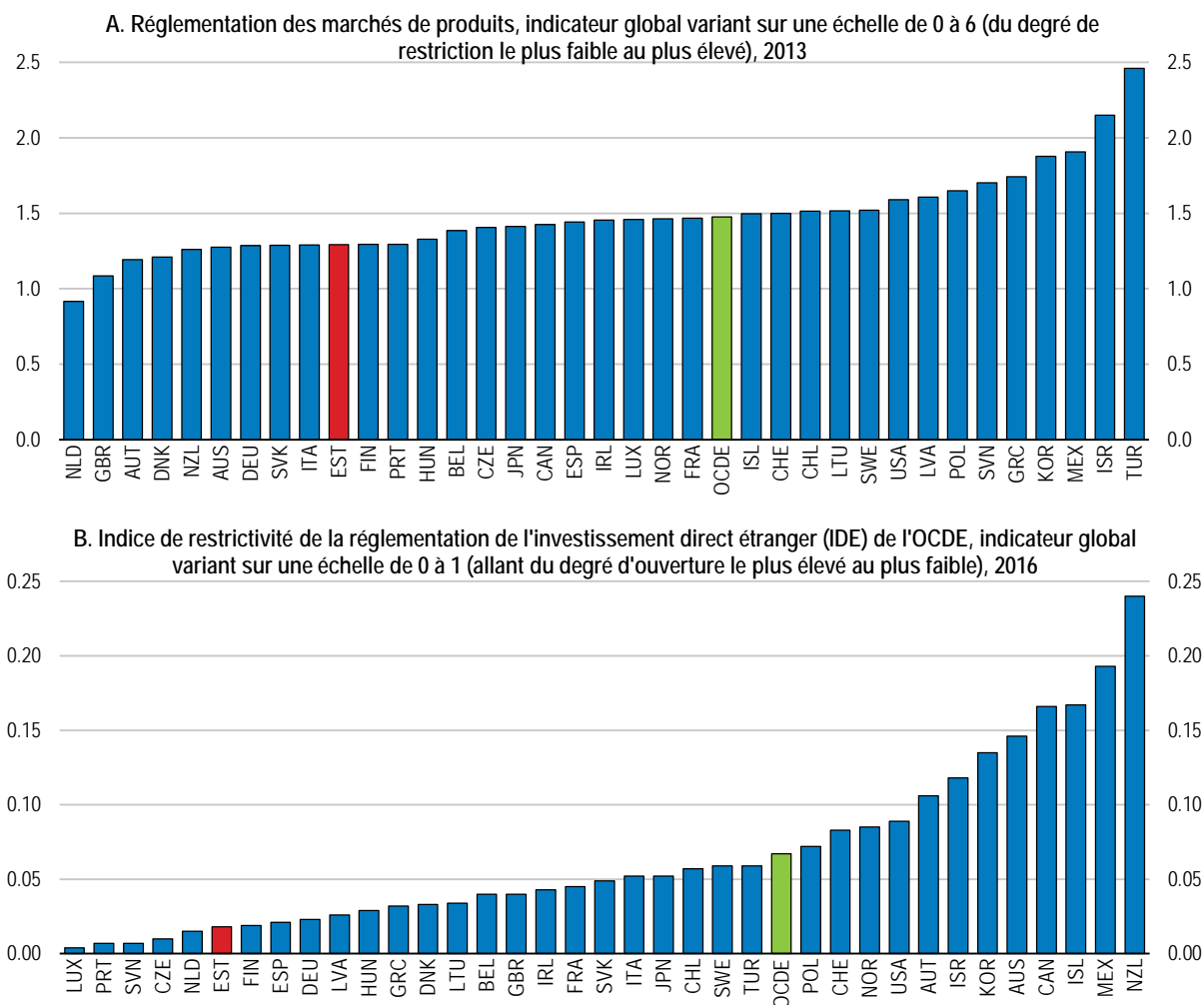
*Note :* On calcule la valeur ajoutée contenue dans la demande finale étrangère par travailleur en rapportant la valeur ajoutée locale absorbée par la demande finale étrangère au nombre de travailleurs tributaires de la demande finale étrangère. Le graphique repose sur des données de 2011.

*Source :* OCDE/OMC (2016), Statistiques du commerce en valeur ajoutée (base de données) ; et OCDE (2016), « Contenu en emploi des échanges : Indicateurs clés », Base de données pour l'analyse structurelle (STAN) de l'OCDE.

### Réduire les obstacles réglementaires à l'investissement et aux échanges

Conjugué à une réglementation favorisant l'esprit d'entreprise et la concurrence, le faible taux d'imposition des sociétés contribue à compenser la petite taille de l'Estonie, laquelle pourrait autrement constituer un frein à l'investissement et à la productivité. L'indicateur de la réglementation des marchés de produits (RMP) et l'indice de restrictivité de la réglementation applicable à l'IDE, qui mesurent respectivement la restrictivité de la réglementation des marchés de produits et les restrictions légales sur l'investissement direct étranger, sont nettement en-deçà de la moyenne de la zone OCDE (graphique 21). Les autorités estoniennes sont déterminées à continuer d'améliorer les conditions d'activité des entreprises, et ont pris plusieurs initiatives visant à réduire les formalités administratives : programme « zéro bureaucratie », création d'un compte professionnel pour les micro-entrepreneurs et programme d'é-résidence. La restriction des transferts en franchise d'impôt des bénéfices distribués à l'étranger sous forme de prêts à long terme est une mesure bienvenue. Il est peu probable que l'allègement prévu de la fiscalité des dividendes distribués applicable aux entreprises estoniennes en phase de maturité (qui devrait revenir de 20 % à 14 % pour celles qui versent des dividendes depuis trois années consécutives) ait un impact sur l'investissement des entreprises estoniennes, car les bénéfices réinvestis ne sont de toute façon pas soumis à l'impôt. En outre, cet allègement accroîtra la complexité du système fiscal et pénalisera les jeunes entreprises.

## Graphique 21. L'environnement des entreprises est favorable



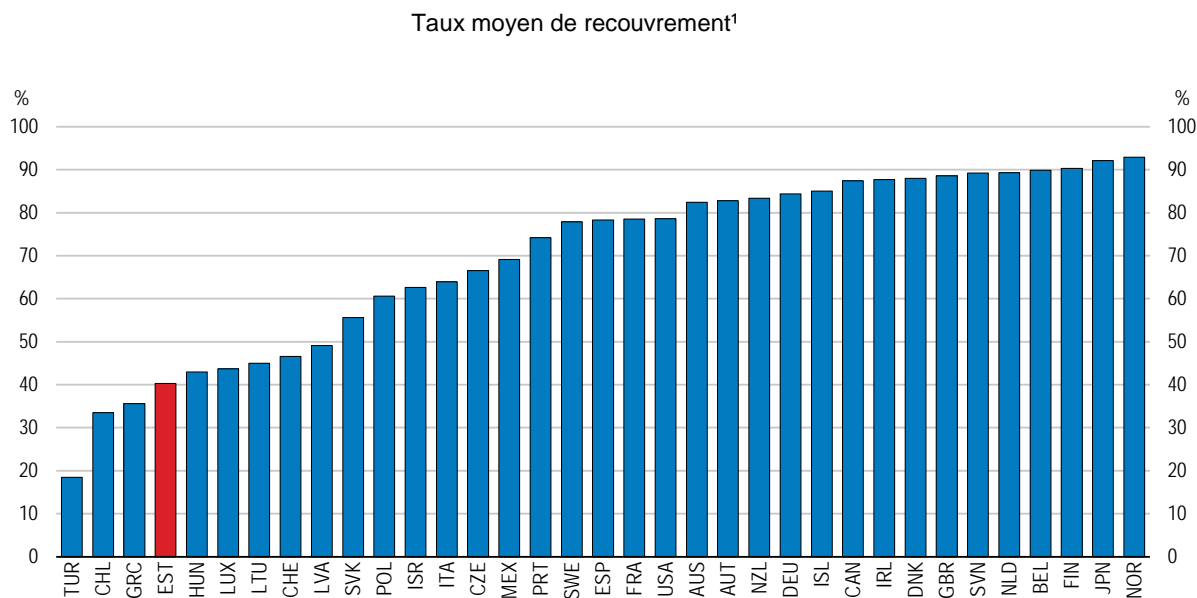
Source : OCDE (2013), Base de données sur la réglementation des marchés de produits (RMP) ; et OCDE, Base de données de l'indice de restrictivité de la réglementation de l'IDE.

On pourrait favoriser encore les conditions d'activité des entreprises en levant les derniers obstacles superflus à l'entrée dans le secteur des services (par exemple les droits exclusifs accordés aux ingénieurs, architectes, comptables et avocats, comme le préconisait l'Étude économique de 2015) et en modifiant la réglementation environnementale afin de limiter la charge administrative qui pèse sur les petites entreprises (OECD, 2017a). S'aligner sur les meilleures pratiques internationales en matière de facilitation du commerce contribuerait aussi à réduire les coûts administratifs et d'information liés aux échanges, par exemple grâce à la mise en place d'un guichet unique pour les formalités et à l'amélioration de la coopération entre les organismes intervenant dans les activités commerciales (tels que les services de douane ou de contrôle aux frontières). Il serait également utile d'améliorer la prévisibilité réglementaire par un recours accru aux décisions préalables (c'est-à-dire des avis contraignants de l'administration sur les réglementations applicables à certains produits) et de faciliter l'accès aux informations sur les accords avec des pays tiers, les procédures d'appel et les sanctions.

Un régime de faillite efficace est essentiel pour favoriser l'investissement et éviter que le capital ne soit immobilisé dans des entreprises à faible productivité. Une législation ne pénalisant pas démesurément les faillites pourrait encourager

l'investissement productif dans des entreprises certes risquées, mais innovantes, bien qu'une protection insuffisante des créanciers risque d'éroder l'offre de crédit. En Estonie, le coût élevé de liquidation d'une entreprise peut dissuader d'investir et contribuer à accroître le coût du crédit. Les procédures de faillite y sont longues et le taux de recouvrement des créances est faible (graphique 22). Selon un nouvel indicateur de l'OCDE sur les régimes d'insolvabilité, l'Estonie dispose d'une large marge d'amélioration de son cadre législatif et de l'issue des procédures régissant l'insolvabilité (graphique 23). Il est donc tout à fait opportun que le ministère de la Justice procède actuellement à un examen du cadre législatif, dont l'issue sera publiée à l'automne 2017.

**Graphique 22. Le taux de recouvrement des prêts est faible**



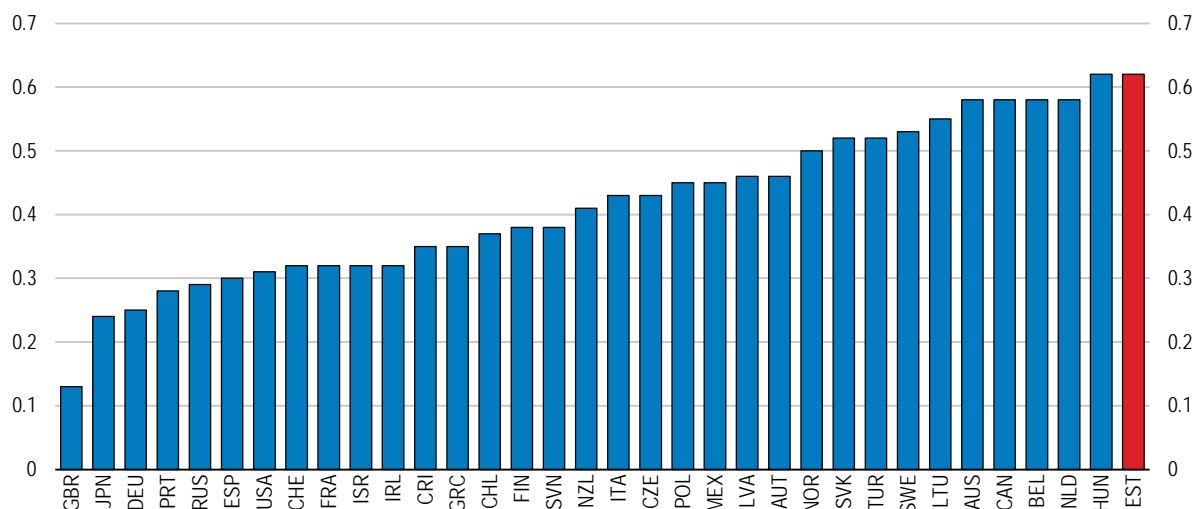
1. Le taux de recouvrement est calculé à partir de la durée, du coût et du résultat des procédures d'insolvabilité concernant des personnes morales nationales ; il est exprimé en cents par dollar recouvrés par les créanciers privilégiés. Le calcul tient compte de l'issue de la procédure, c'est-à-dire du fait que l'entreprise puisse finalement poursuivre ses activités ou que ses actifs soient démembrés et vendus. Les frais de la procédure d'insolvabilité sont ensuite déduits. Enfin, la perte résultant de la période d'immobilisation des fonds pendant la procédure d'insolvabilité est prise en compte. Le taux de recouvrement correspond à la valeur actualisée du produit restant de la vente, calculée à partir des taux d'intérêt débiteurs de la fin de 2015.

Source : Banque mondiale, Doing Business 2017.

Parmi les moyens d'améliorer le régime d'insolvabilité, citons la possibilité, pour les créanciers, d'engager une restructuration (plutôt qu'une simple liquidation), car elle accroît les taux de recouvrement ou les chances de survie de l'entreprise (Adalet McGowan and Andrews, 2016). L'Estonie pourrait également mettre en place des mécanismes d'alerte rapide, tels que des auto-évaluations en ligne ou des procédures de pré-insolvabilité pour accélérer le règlement à l'amiable. Par ailleurs, la durée de la suspension des procédures visant les actifs (c'est-à-dire la période de la procédure de faillite durant laquelle les créanciers ne peuvent poursuivre le recouvrement de leurs créances afin de permettre la restructuration de l'entreprise) a tendance à repousser la résolution des difficultés financières et devrait être limitée, comme c'est le cas dans d'autres pays de l'OCDE tels que l'Allemagne, l'Irlande et le Royaume-Uni. Enfin, afin d'encourager les apports de capitaux nécessaires pour faciliter la réorganisation des entreprises, les meilleures pratiques internationales incitent à recourir à de nouveaux financements avant de solliciter des créanciers chirographaires (Adalet McGowan et al., 2017).

## Graphique 23. Le régime d'insolvabilité est inefficace

Indicateur de régime d'insolvabilité de l'OCDE<sup>1</sup>, 2016



1. La valeur de l'indicateur est d'autant plus grande que le régime d'insolvabilité considéré est susceptible de retarder l'enclenchement d'une procédure d'insolvabilité et d'en allonger la durée. Il s'agit d'un indicateur composite construit à partir de 13 éléments : le délai de libération des débiteurs ; les exonérations applicables aux actifs des débiteurs ; les mécanismes d'alerte précoce ; les procédures préalables à l'insolvabilité ; les procédures spéciales d'insolvabilité destinées aux petites et moyennes entreprises (PME) ; la possibilité offerte au créancier d'enclencher une restructuration ; l'existence d'une suspension des procédures visant les actifs et sa durée ; la possibilité de contracter de nouveaux financements et le rang de priorité qui leur est attribué en termes de remboursement ; la possibilité d'imposer l'« application forcée » d'un plan de restructuration aux créanciers qui s'y opposent ; le renvoi des dirigeants des entreprises au cours de leur restructuration ; l'ampleur du rôle joué par les tribunaux ; la distinction faite entre les entrepreneurs honnêtes et fraudeurs ; et les droits des salariés. Pour en savoir plus, voir les sources.

Source : Adalet McGowan, M., D. Andrews et V. Millot (2017), « Insolvency Regimes, Zombie Firms and Capital Reallocation », Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE, n° 1399 ; et Adalet McGowan, M. et D. Andrews (2017), « The Design of Insolvency Regimes », Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE, à paraître.

### **Pallier les pénuries de qualifications**

Les tensions sur le marché du travail et les difficultés de recrutement peuvent freiner l'investissement productif et affecter les décisions d'investissement, notamment pour les sociétés d'envergure internationale. La population de l'Estonie vieillit et de ce fait, sa population en âge de travailler décroît. De plus, la main-d'œuvre manque déjà dans certains secteurs, notamment aux postes de direction, dans l'éducation spécialisée, les professions juridiques, la santé et les TIC (technologies de l'information et de la communication) (EU Skills Panorama, 2014). La difficulté des entreprises à recruter une main-d'œuvre adéquate et qualifiée est l'un des principaux obstacles à l'investissement à long terme (graphique 8).

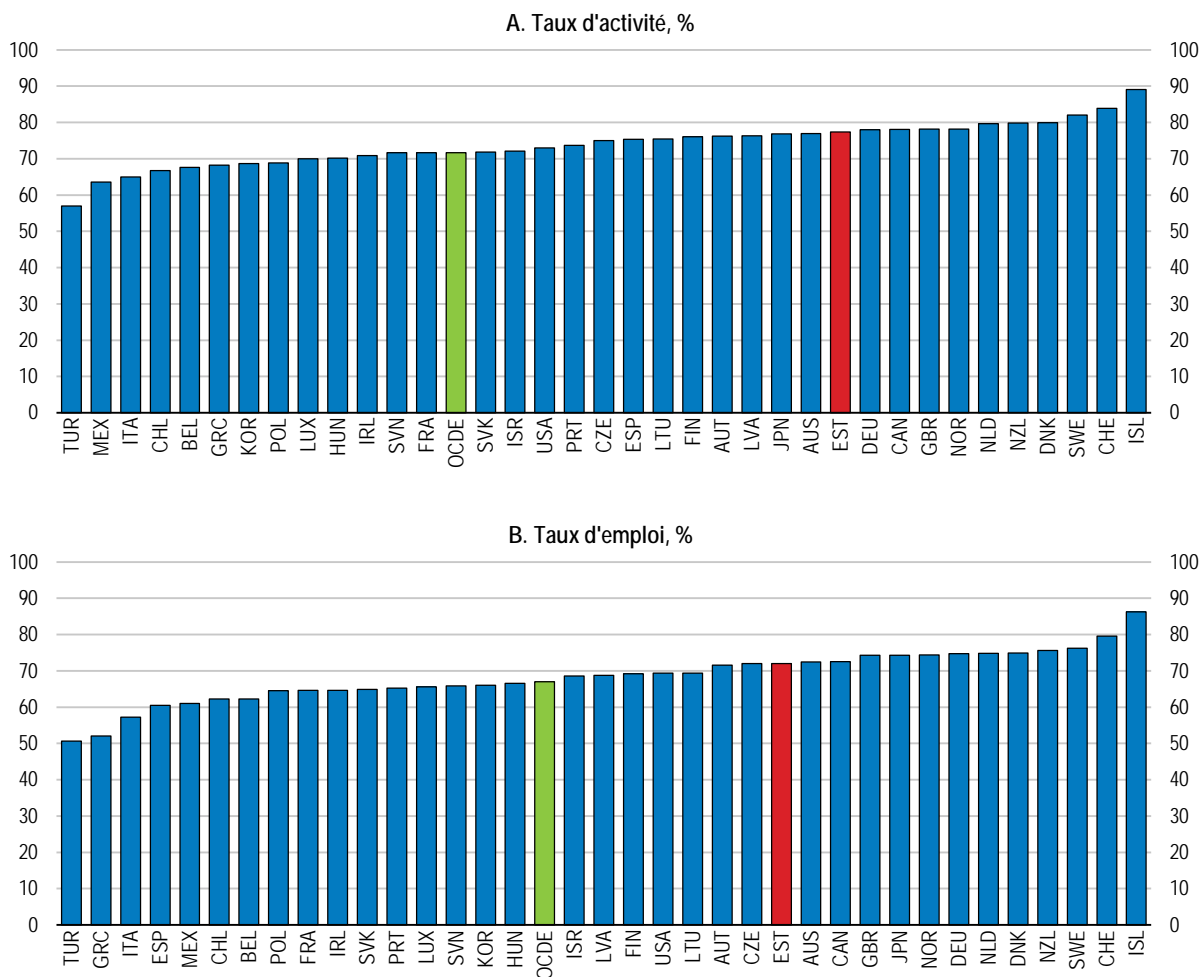
### **Rendre le marché du travail plus respectueux de la diversité et plus attrayant**

Même si les taux d'activité et d'emploi sont déjà élevés (graphique 24), il est possible d'améliorer les résultats du marché du travail estonien, et notamment de réduire la différence entre le taux d'activité des hommes et celui des femmes. Réformer le congé parental et développer parallèlement les services de garde d'enfants favoriseraient l'activité et la montée en compétences des jeunes mères. Les efforts actuels destinés à reclasser les personnes à capacité de travail partielle et à réduire les retraites anticipées sont positifs, mais il est peu probable qu'ils influencent

considérablement l'emploi ou l'intégration des travailleurs handicapés, car les employeurs sont réticents à leur donner du travail (National Audit Office, 2017).

**Graphique 24. Les taux d'emploi et d'activité sont élevés**

En pourcentage de la population âgée de 15 à 64 ans, 2016



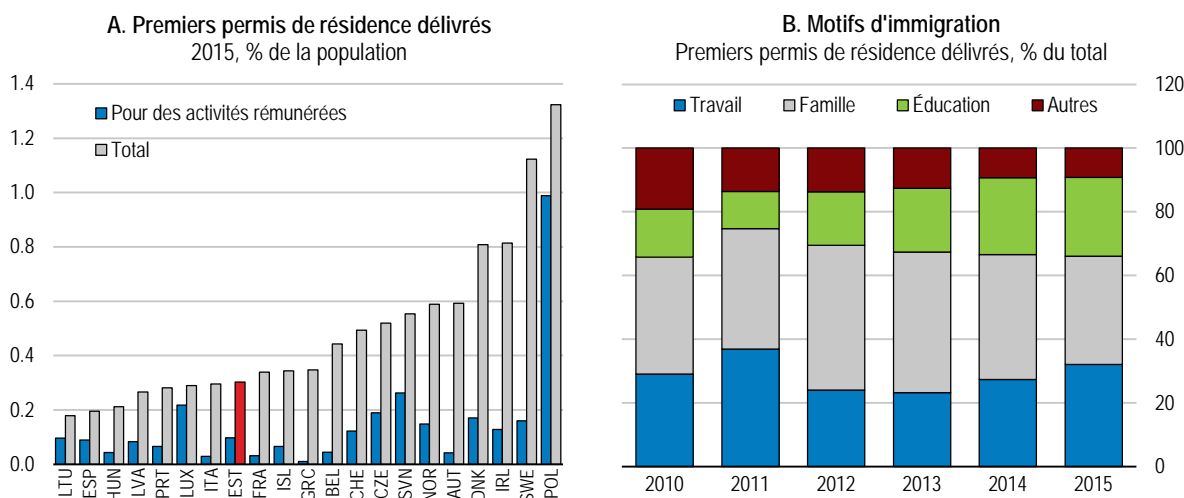
Source : Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2017.

La migration pourrait contribuer elle aussi à pallier la pénurie de main-d'œuvre, et c'est un moyen de favoriser le transfert de connaissances et de créer des liens commerciaux avec des marchés étrangers. Après une émigration forte, les migrations de retour ont progressé en 2015/2016, ce qui tient, du moins en partie, à la dégradation des perspectives économiques en Finlande et en Russie et à la vigueur du marché du travail en Estonie. En revanche, l'immigration en provenance de pays non membres de l'Union européenne est faible (graphique 25). De fait, hors les Estoniens de retour au pays, seuls 2 800 immigrés (soit 0.23 % de la population et la moitié du total des flux migratoires) sont arrivés chaque année entre 2005 et 2013. Moins d'un tiers d'entre eux étaient des travailleurs, et seulement un quart des adultes avait suivi des études supérieures (National Audit Office, 2015).

Orientée pour attirer les travailleurs très qualifiés, la politique d'immigration sélective de l'Estonie n'a jusqu'à présent rencontré qu'un succès limité. Complexe, elle n'est pas parvenue à attirer les travailleurs qualifiés requis sur le marché du travail (Praxis, 2014 ; National Audit Office, 2015). Les conditions de délivrance des permis de

travail sont strictes et varient selon le type de permis. Le quota annuel d'immigration, fixé à 0.1 % de la population résidente, a été atteint en 2007 et en 2016. Depuis 2016, les autorités ont assoupli les conditions d'entrée pour les secteurs souffrant d'une pénurie de main-d'œuvre, comme les TIC. Par ailleurs, le salaire minimum permettant d'obtenir un permis de travail a été revu à la baisse, ce qui constitue une mesure judicieuse. On pourrait simplifier le cadre de l'action publique en consolidant les différents programmes d'immigration, et en revoyant les quotas à la hausse. En facilitant la recherche d'emploi pour les étudiants étrangers, en particulier ceux issus de pays non-membres de l'Union européenne, l'Estonie pourrait tirer parti de la présence des jeunes étrangers déjà présents dans le pays, qui pourraient se voir accorder un délai plus long pour trouver un travail à l'issue de leurs études. Une meilleure intégration sur le marché du travail des familles immigrées pourrait également aider à résorber les pénuries de main-d'œuvre ; pour la favoriser, il faudrait renforcer les programmes d'activation et de formation en faveur des ressortissants de pays tiers.

**Graphique 25. L'immigration de travail est modeste**



Source : Eurostat, « Démographie et migration », Base de données.

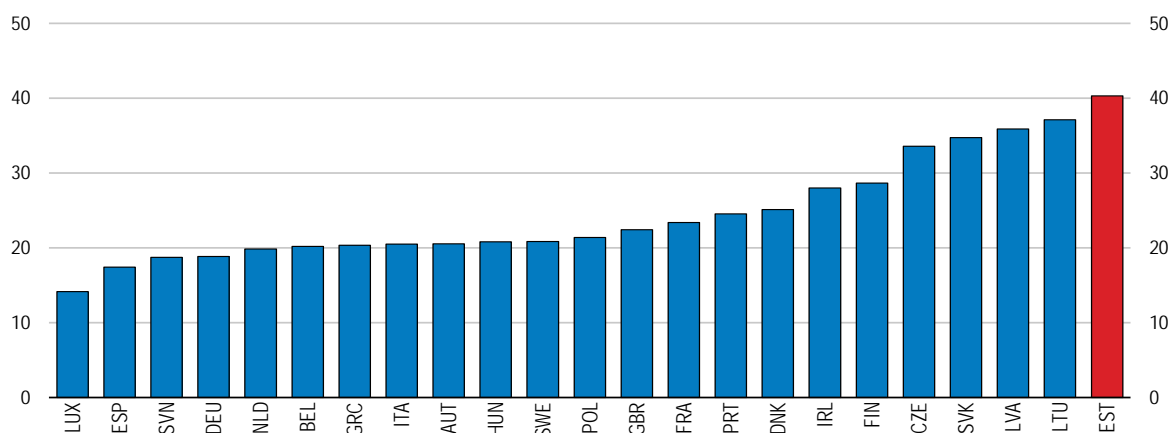
## Compétences

L'évolution rapide des compétences requises complique l'alignement des contenus pédagogiques sur les besoins du marché du travail. De plus en plus d'emplois nécessitent un haut niveau d'études et des compétences propres à favoriser l'adaptation à un environnement en mutation. Selon de nouvelles estimations de l'OCDE, la capacité à doter la population de la bonne combinaison de compétences varie d'un pays à l'autre et peut engendrer d'importants écarts au niveau des exportations. Grâce à leur bon niveau scolaire et à leur éventail de qualifications adapté, les Estoniens sont bien placés pour profiter de l'intensification des échanges et de l'ouverture (OECD, 2017c). Le pourcentage de titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur figure parmi les plus élevés de l'OCDE, et les adultes ont d'excellentes compétences en traitement de l'information. Ils sont en revanche moins bons en résolution de problème dans un environnement à forte composante technologique (Ministry of Education and Research, 2015). Par ailleurs, près de 30 % des adultes n'ont pas de qualification professionnelle. En outre, en 2014, environ 40 % des salariés déclaraient être insuffisamment qualifiés pour leur emploi au moment de leur embauche, ce qui constitue l'un des niveaux les plus élevés de l'Union européenne (graphique 26).



## Graphique 26. Une forte proportion d'Estoniens estiment être sous-compétents

Proportion de salariés déclarant un niveau de compétences inférieur à celui requis par leur emploi au moment de leur embauche, 2014



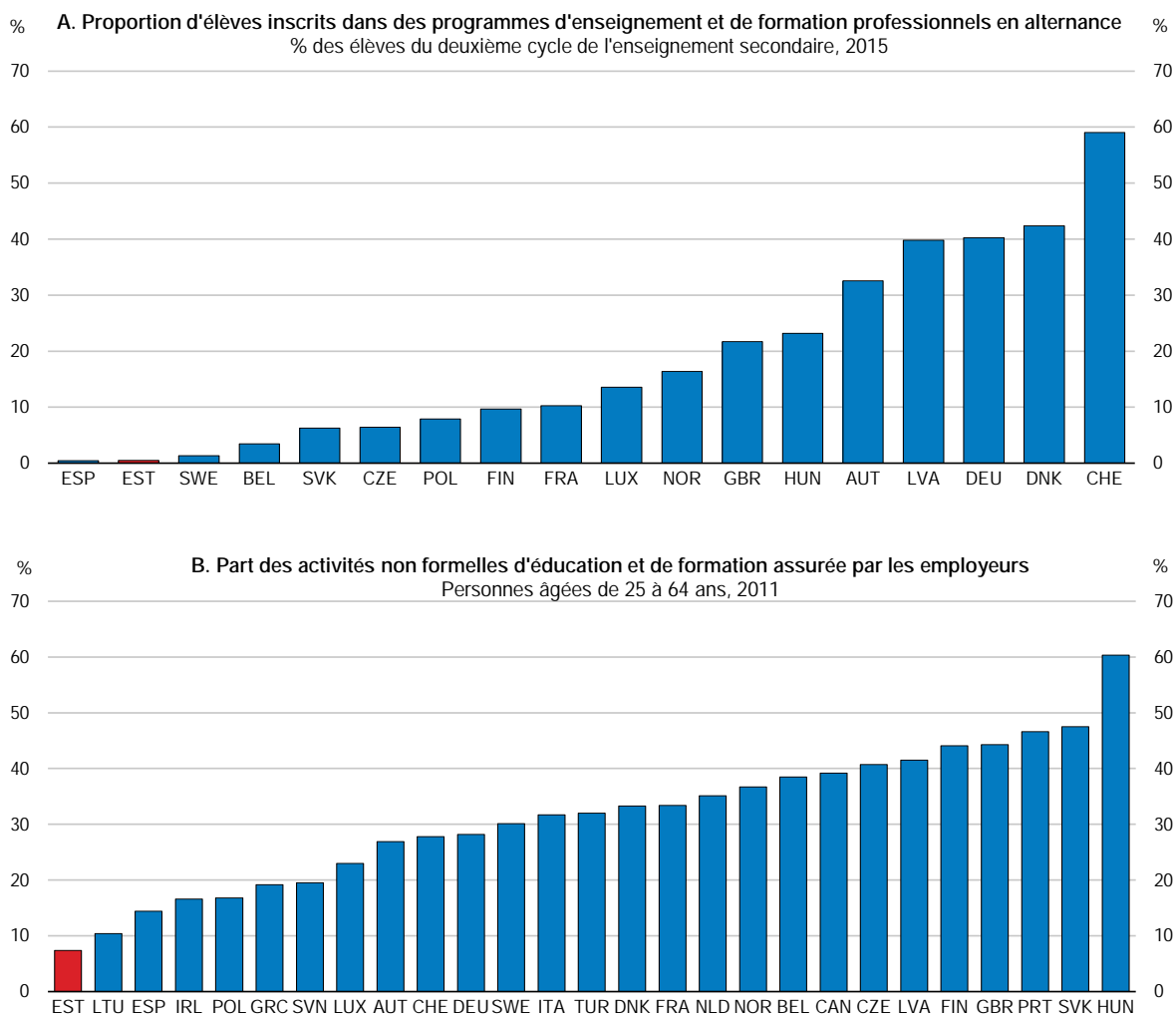
Source : CEDEFOP (Centre européen pour le développement de la formation professionnelle) (2016), « Skills Panorama – The EU workforce: under-skilled at hiring » (<http://skillspanorama.cedefop.europa.eu>).

Pour aider les jeunes à choisir les études qui les mèneront à des emplois de qualité, il est fondamental de leur fournir des informations sur les débouchés et de leur proposer une meilleure orientation professionnelle. Ces informations et cette orientation peuvent également contribuer à lutter contre les stéréotypes fondés sur le genre, car les femmes ont tendance à être sous-représentées dans les filières scientifiques, notamment en informatique et en ingénierie, où les besoins sont vastes (graphique 18, partie B). Seulement 11 % des Estoniens ont eu recours à des services d'orientation professionnelle, près de deux fois moins que la moyenne constatée dans l'UE (European Union, 2014). Le système d'orientation professionnelle a été renforcé ces dernières années, avec notamment la mise en place d'un service de conseil aux élèves de l'enseignement secondaire, la publication d'indicateurs de performance et la création de centres d'orientation. La Caisse d'assurance-chômage a également commencé à proposer un service de conseil en évolution de carrière aux personnes ayant un emploi, mais celui-ci rencontre un succès relativement limité. Un système de prévision des compétences (OSKA) a été mis en place pour analyser l'évolution des besoins en compétences et du marché du travail, mais il reste à voir comment les établissements d'enseignement l'utilisent. Bien que ces mesures soient judicieuses, il faut en faire davantage au niveau de l'enseignement de base, où la qualité des services d'orientation reste médiocre (Santiago et al., 2016).

La formation en cours d'emploi et l'apprentissage peuvent permettre d'acquérir des compétences précieuses adaptées aux besoins du marché du travail et améliorer l'adéquation entre les qualifications offertes et celles qui sont attendues sur le marché du travail. Actuellement, les élèves ont trop rarement l'occasion de se former en apprentissage, et les entreprises sont peu impliquées dans la formation des adultes (graphique 27). Un programme lancé en 2015 vise à multiplier le nombre de places d'apprentissage par plus de cinq d'ici 2020, et à réduire le taux de décrochage pour le ramener à 25 % (contre 42 % actuellement). Le principal obstacle pour y parvenir est de trouver les employeurs intéressés, puisque la plupart des sociétés estoniennes sont petites et disposent de ressources limitées. La mise en place d'un système dans lequel plusieurs entreprises offriraient de manière conjointe une formation en apprentissage, comme le préconisait l'Étude économique de 2015 (OECD, 2015 ; tableau 7), pourrait contribuer à atténuer ce problème. Pour encourager les entreprises à s'impliquer, les établissements d'enseignement et de formation professionnels pourraient leur reverser

jusqu'à 50 % des fonds reçus pour les cursus concernés. On pourrait également envisager de réduire les cotisations patronales de sécurité sociale ou d'abaisser le salaire minimum pour les apprentis.

**Graphique 27. Les entreprises s'impliquent peu dans l'enseignement et la formation professionnels**



*Note :* Dans le deuxième cycle du secondaire (niveau 3 de la CITE) et le post-secondaire non supérieur (niveau 4 de la CITE), les « programmes professionnels et préprofessionnels » sont divisés en deux catégories : les « programmes scolaires » et les « programmes en alternance », selon la proportion de la formation dispensée dans le cadre scolaire et en milieu professionnel. Sont considérés comme des programmes en alternance ceux où moins de 75 % du programme est enseigné à l'école.

*Source :* Eurostat, « Éducation et formation », Base de données ; et OCDE (2016), Regards sur l'éducation 2016 : Les indicateurs de l'OCDE.

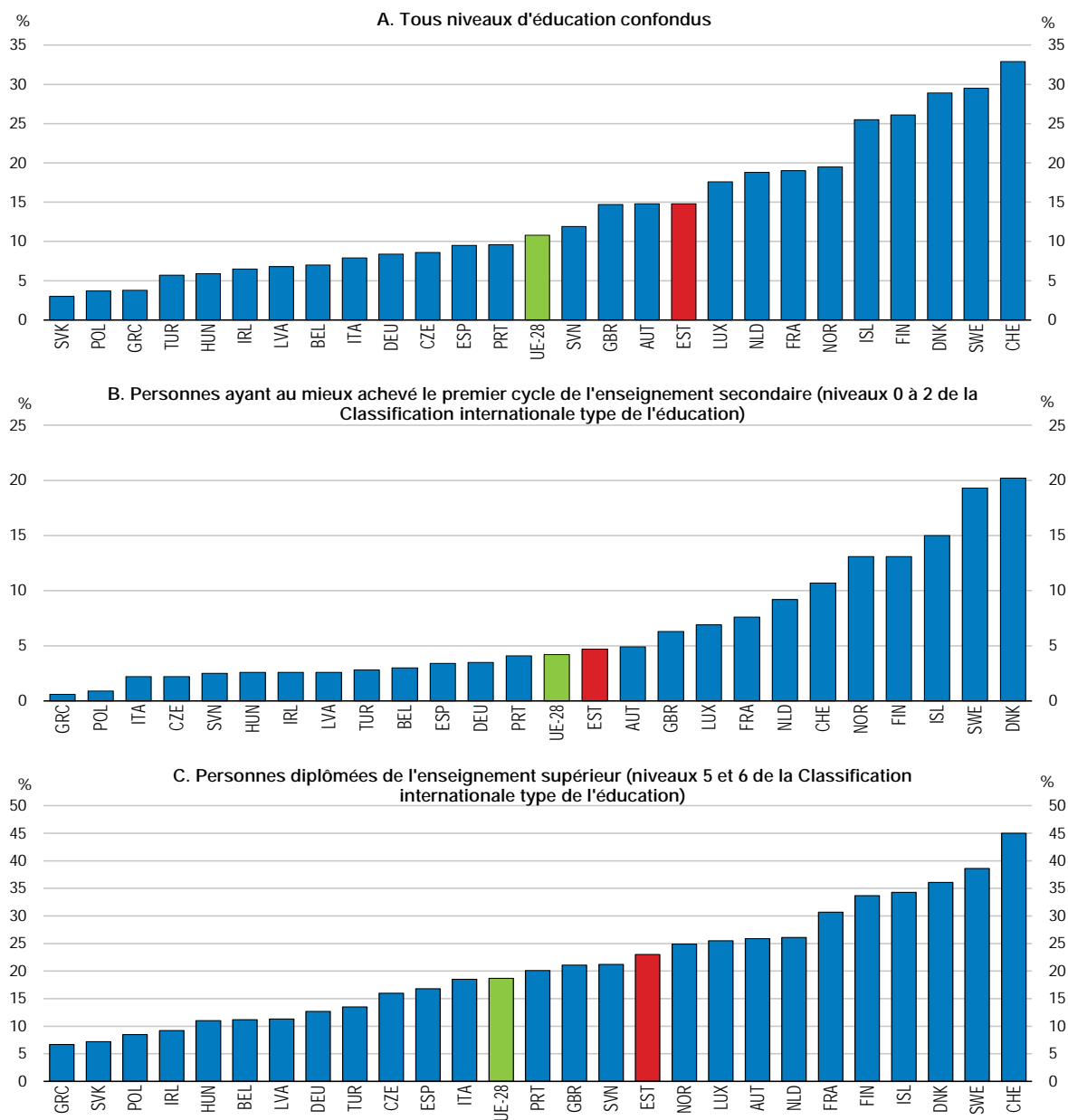
Compte tenu de la rapidité des mutations en cours et de l'allongement de la vie active, la formation tout au long de la vie est essentielle pour maintenir les compétences des travailleurs et garantir qu'ils trouvent, et gardent, des emplois de qualité. La stratégie gouvernementale de formation continue 2020 vise des objectifs ambitieux pour la formation des adultes ; il s'agit notamment de porter le taux de participation à 20 % d'ici 2020 (contre 16 % en 2016) et de ramener à 25 % la part des adultes sans qualification professionnelle. De nombreuses possibilités de formation sont offertes dans ce cadre, notamment des programmes de formation continue et depuis 2017, des mesures de reconversion destinées à prévenir le chômage. Toutes ces mesures ont déjà commencé à porter leurs fruits, comme en témoigne la forte hausse en 2016 de la participation à la formation tout au long de la vie (graphique 28, partie A).

Pour garantir la qualité des stages de formation et leur capacité à améliorer les compétences des participants, il conviendrait de renforcer le suivi des programmes de formation tout au long de la vie en tirant un meilleur parti des évaluations *ex-post*, y compris de celles qui portent sur le devenir des participants sur le marché du travail. Par ailleurs, il faudrait étendre le système d'agrément à tous les prestataires de formation subventionnés par le secteur public.

La formation des travailleurs peu qualifiés reste inférieure à la moyenne et leur participation aux programmes qui leur sont destinés risque d'être faible (graphique 28, partie B ; Browne et al., 2017). Pour y remédier, il faudrait délivrer des chèques-formation à tous les travailleurs ayant un faible niveau d'instruction, et les diriger vers des formations à l'acquisition des compétences de base (TIC, compétences linguistiques). Les programmes devraient également cibler davantage les petites entreprises, qui ne voient pas forcément l'intérêt de former leurs salariés ou de se doter d'un plan de formation (Kitching and Blackburn, 2002). Il faudrait élaborer un mécanisme à l'intention des chefs de petites entreprises pour les informer et les accompagner dans l'identification des formations adéquates.

## Graphique 28. La participation à la formation tout au long de la vie est correcte mais pourrait être renforcée pour ceux qui ont un faible niveau d'éducation

Pourcentage de la population âgée de 25 à 64 ans ayant participé à des activités d'éducation et de formation au cours des 4 dernières semaines, 2016



Source : Eurostat, « Indicateurs principaux sur la formation tout au long de la vie », Base de données.

### Développer l'accès au financement

L'accès au financement n'est pas un obstacle majeur à l'investissement en Estonie (graphique 8). Toutefois, la littérature économique montre que la concurrence limitée au sein du système financier freine probablement l'offre de crédit, en particulier en direction des jeunes entreprises et/ou des petites sociétés innovantes. Le secteur bancaire estonien est dominé par deux banques d'importance systémiques sous contrôle étranger (Swedbank et SEB), et les marges relativement élevées du secteur (mesurées par l'écart entre les tarifs pratiqués et la différence prix à

la production-coûts marginaux) traduisent le caractère limité de la concurrence (Cuestas et al., 2017). Par ailleurs, le pouvoir de marché amplifie les contraintes de crédit auxquelles sont confrontées les PME (Carbo-Valverde et al., 2009 ; Love and Peria, 2012). De plus, les banques sous contrôle étranger et les grandes banques aux structures hiérarchiques complexes ont moins tendance que les banques à dimension nationale à consentir des crédits dans le cadre d'une relation de clientèle, et prêtent de ce fait moins aux PME et aux start-ups (Stein, 2002 ; Havrylchuk, 2012 ; Havrylchuk et al., 2012).

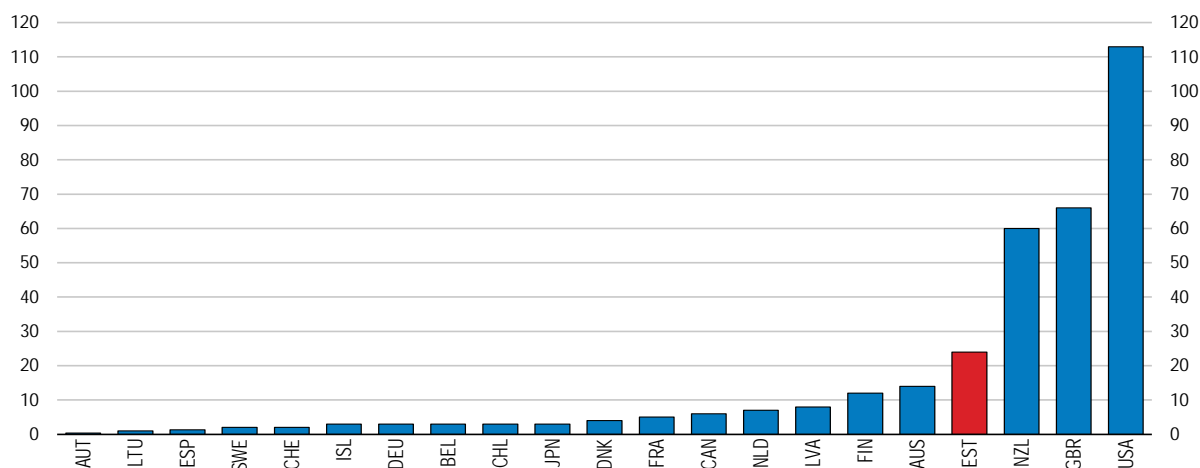
L'absence d'un programme adéquat de partage des informations de crédit complique l'entrée de nouveaux acteurs dans le système financier estonien. Si les données négatives sur les emprunteurs (non remboursement et/ou restructuration de prêt) sont disponibles auprès d'agences privées, les principales banques ne partagent pas les données positives (conditions de prêt et remboursement). En conséquence, les établissements prêteurs n'ont que des informations incomplètes. Il conviendrait de mettre en place un programme bien conçu de partage des informations de crédit, qui couvre tous les emprunteurs (entreprises et particuliers) et collecte aussi bien les données positives que négatives. Un tel outil contribuerait à abaisser le coût d'intermédiation et à améliorer l'accès au crédit, en limitant le biais de sélection défavorable (Brown et al., 2009). Ces données pourraient également aider l'Autorité de surveillance financière à évaluer la santé financière des banques.

Comme le préconisait l'Étude économique de 2015, on pourrait diversifier le secteur financier en octroyant des agréments bancaires aux caisses d'épargne (tableau 7). Les efforts déployés pour promouvoir le capital-risque, notamment la création d'un fonds de fonds, sont bienvenus. Une autre possibilité consisterait à supprimer les obstacles au développement des modèles de financement alternatifs, comme le crédit communautaire et l'investissement participatif en capital (qui relèvent du domaine de la technologie financière, ou « Fintech »). L'Estonie héberge certaines des start-ups les plus innovantes du secteur de la Fintech, et fait figure de précurseur en finance alternative, même si les capitaux engagés restent limités (graphique 29).

Mettre en place des conditions propices au développement de la Fintech pourrait stimuler l'offre de crédit pour des projets à risque et ouvrir de nouvelles perspectives commerciales aux entreprises estoniennes du secteur des TIC. Il faudrait pour cela instaurer des règles du jeu équitables (en termes d'accès à l'information, de réglementation et de fiscalité) entre les sources traditionnelles et alternatives de crédit. Il faudrait aussi renforcer la protection (actuellement limitée) des consommateurs ayant recours à la Fintech, afin de susciter la confiance à l'égard de ces nouvelles sources de financement. Les plateformes de Fintech devraient également être soumises à des obligations d'agrément et de transparence et être tenues de mettre en place des plans de résolution garantissant le maintien des remboursements en cas de faillite. Enfin, il faudrait harmoniser la fiscalité des investissements réalisés par le biais de plateformes de Fintech et celle des placements en obligations et en actions, en permettant aux investisseurs de déduire leurs pertes de l'assiette de leur impôt.

### Graphique 29. L'Estonie figure dans le peloton de tête en matière de financements alternatifs, mais les montants en jeu sont modestes

Volumes, en EUR par habitant, 2015



Note : Les financements alternatifs recouvrent le crédit entre particuliers, le financement participatif en fonds propres, le financement participatif par don avec ou sans contrepartie, ainsi que les prêts octroyés directement par des plateformes de financement.

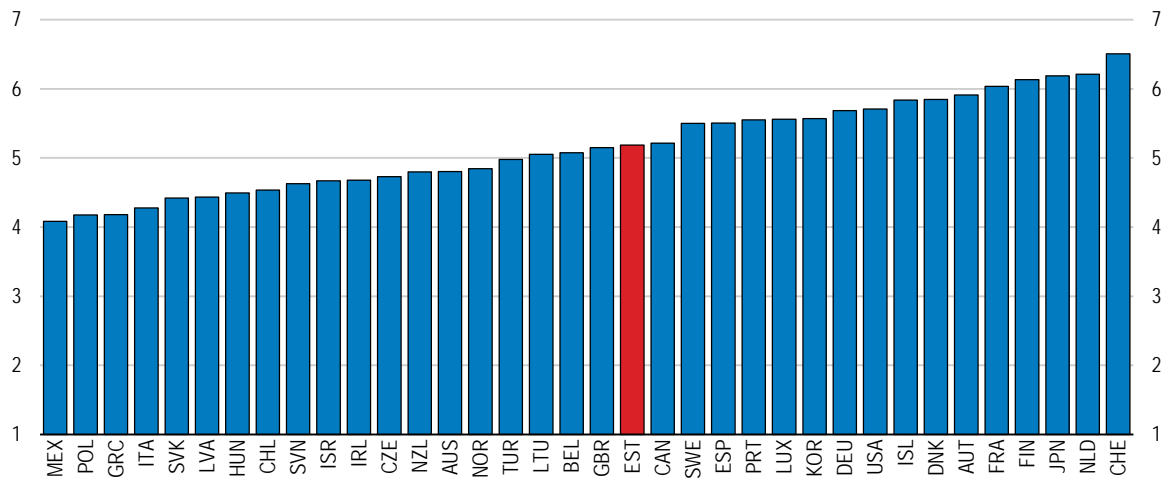
Source : Centre de Cambridge pour les financements alternatifs (CCAF, Cambridge Centre for Alternative Finance).

### Bâtir des infrastructures de qualité

Des infrastructures de qualité sont un facteur essentiel de la prospérité des entreprises, en particulier de celles qui interviennent sur les marchés internationaux. Des investissements publics massifs ont permis de moderniser considérablement les infrastructures de l'Estonie ces dernières années. L'indice de compétitivité mondiale du Forum économique mondial montre que la qualité des infrastructures estoniennes est aujourd'hui perçue comme étant supérieure à celle d'autres pays d'Europe centrale et orientale (graphique 30). Certains goulets d'étranglement demeurent cependant dans les infrastructures logistiques, ce qui traduit en partie l'absence d'interopérabilité avec les chemins de fer européens et de terminaux intermodaux pour le transport combiné (graphique 31 ; Hilmola and Henttu, 2015). La construction de la voie ferroviaire Rail Baltica reliant l'Estonie au réseau central européen d'ici 2030 permettra de résoudre une partie du problème et d'améliorer la compétitivité dans le domaine logistique.

### Graphique 30. La qualité des infrastructures est moyenne

Score correspondant à la qualité des infrastructures dans leur ensemble, sur une échelle de 1 à 7 (du niveau de qualité le plus faible au plus élevé), 2016-17

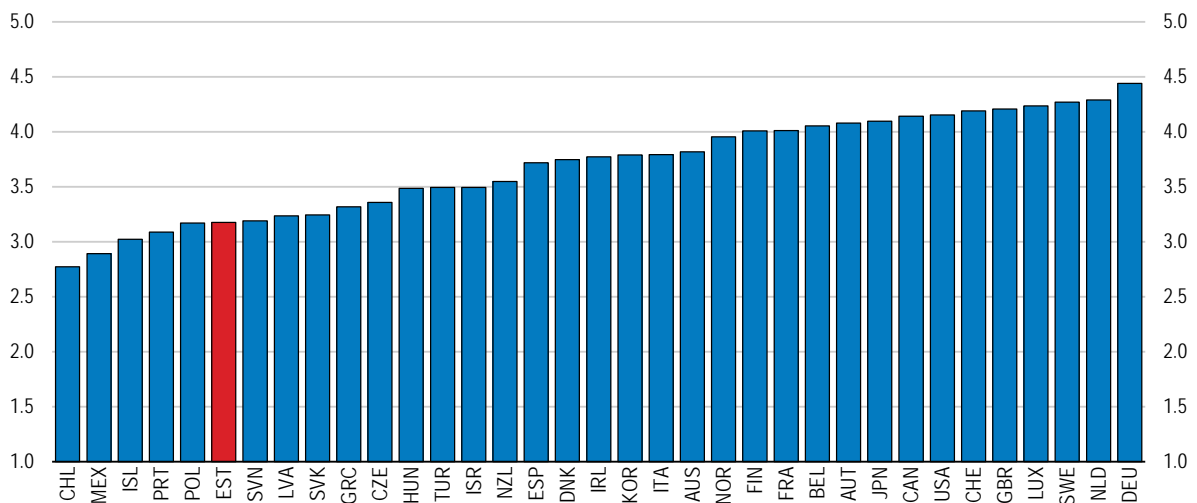


*Note* : Le score correspondant à la qualité des infrastructures est déterminé à partir des réponses apportées par des dirigeants d'entreprises établies dans le pays considéré à la question suivante : « Quelle est votre évaluation de l'état général des infrastructures (notamment en matière de transports, de communications et d'énergie) dans votre pays ? », sachant que les répondants doivent noter les infrastructures sur une échelle allant de 1 (extrêmement sous-développées – parmi les pires du monde) à 7 (complètes et efficaces – parmi les meilleures du monde).

*Source* : Forum économique mondial, ensemble de données relatives à l'Indice de compétitivité globale.

### Graphique 31. La qualité des infrastructures logistiques laisse à désirer

Score correspondant à la qualité des infrastructures logistiques, sur une échelle de 1 à 5 (du niveau de qualité le plus faible au plus élevé), 2016-17



*Source* : Banque mondiale, Base de données de l'Indice de performance logistique (IPL) 2016.

La satisfaction à l'égard de la qualité des routes est nettement inférieure aux niveaux observés dans les pays d'Europe de l'Ouest, et l'Administration des routes estime que 30 % du réseau est en mauvais, voire très mauvais état (EBRD, 2016). Ces dernières années, l'Estonie a ralenti ses efforts destinés à améliorer ses résultats en matière de sécurité routière. Ce constat est imputable en partie à l'entretien insuffisant

du réseau. Le besoin accru d'entretien (qui augmentera de près de 13 % d'ici 2020 selon les prévisions) doit se traduire par des dispositions budgétaires adéquates pour garantir un service de qualité.

L'évolution des flux commerciaux a engendré une surcapacité dans le secteur ferroviaire. En parallèle, l'expansion des réseaux ces dernières années renforce les besoins en entretien et en modernisation des infrastructures sur l'ensemble de leur vie utile. Pour renforcer la capacité de l'Estonie à maintenir la qualité et la sécurité et réduire le risque de sous-financement ces prochaines années, il sera essentiel d'accroître les recettes provenant des redevances d'utilisation. Autrement, il faudra allouer un budget supplémentaire pour financer la gestion et l'entretien.

Le gouvernement a annoncé un vaste plan d'investissement pour 2018-20 (pour un total de 1.3 % du PIB, voir encadré 1). Les taux de rendement des investissements en infrastructure sont normalement supérieurs dans des pays en phase de rattrapage comme l'Estonie, où le stock de capital initial est relativement limité (Fournier, 2016). Pour garantir ces rendements, la qualité de la sélection de projets est primordiale et il conviendrait d'établir un cadre cohérent pour évaluer l'optimisation des ressources et les retombées socioéconomiques des investissements prévus (au niveau du développement régional, de l'environnement et de la sécurité).

En Estonie, différentes méthodologies orientent le processus décisionnel, mais l'analyse coût-avantages (ACA) n'est pas obligatoire pour la totalité des projets d'envergure. Tous les grands investissements en infrastructure (comme le projet de doublement de la capacité de la route reliant Tallinn à Tartu) devraient être soumis à une ACA selon une méthodologie uniforme, et il conviendrait d'améliorer la qualité de l'ACA et la précision des prévisions, qui a été récemment remise en question (Praxis, 2017), de préférence en ayant recours à un organisme spécialisé comme exposé plus haut.

### ***Renforcer la diffusion des compétences et accroître la capacité d'innovation***

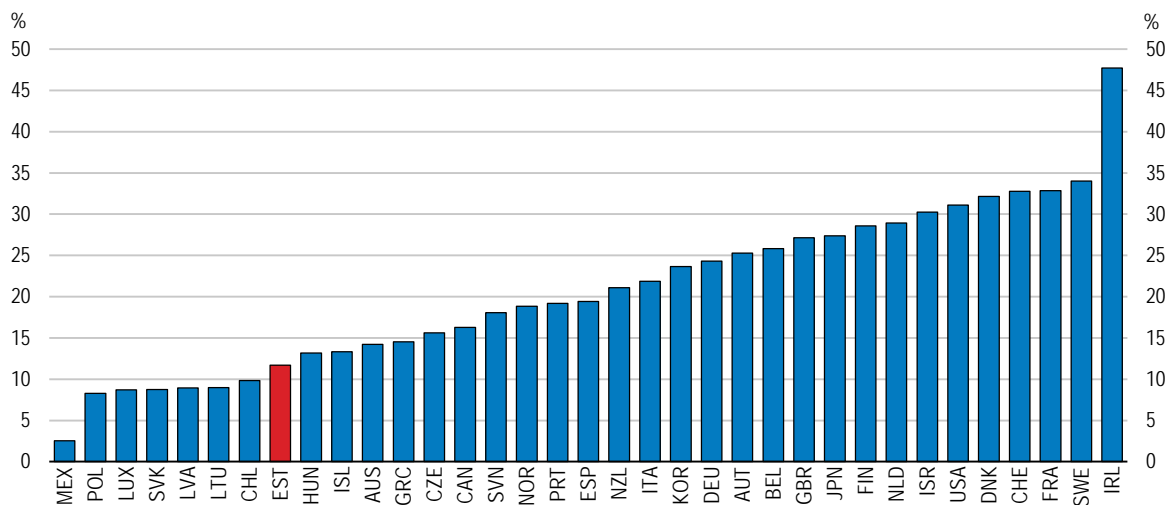
Comme dans bon nombre d'autres pays, il existe un écart de productivité considérable entre les sociétés estoniennes à vocation exportatrice et celles qui sont tournées vers l'économie intérieure (Masso and Vahter, 2015). L'analyse des données au niveau des entreprises estoniennes montre que les gains de productivité passés sont imputables à un rattrapage marqué des entreprises affichant au départ une performance inférieure à la moyenne, mais qu'il reste encore beaucoup de chemin à faire (IMF, 2017). Exprimée sous forme de valeur ajoutée par heure travaillée, la productivité moyenne de l'Estonie représente environ 56 % de celle des pays de la zone euro et deux fois moins que la moyenne observée pour la moitié supérieure des pays de l'OCDE.

L'Estonie accuse un retard en termes d'investissement dans le capital intellectuel, ce qui explique en partie la part relativement faible d'entreprises innovantes (graphiques 32 et 33). Malgré l'adoption rapide de la technologie numérique par le secteur public et le haut niveau d'utilisation d'internet, l'accès à l'internet à haute vitesse et le développement de réseaux haut débit restent inférieurs aux normes internationales, de même que l'utilisation des TIC par les entreprises estoniennes (graphique 34). Le principal défi pour les pouvoirs publics consistera à faire en sorte que, par effet d'entraînement, les connaissances et la productivité élevée puissent se diffuser dans toute l'économie à partir des entreprises à vocation exportatrice, et à encourager l'application de la recherche et de l'innovation à l'ensemble des entreprises.



### Graphique 32. Le niveau d'investissement en actifs incorporels est nettement inférieur à la moyenne de l'OCDE

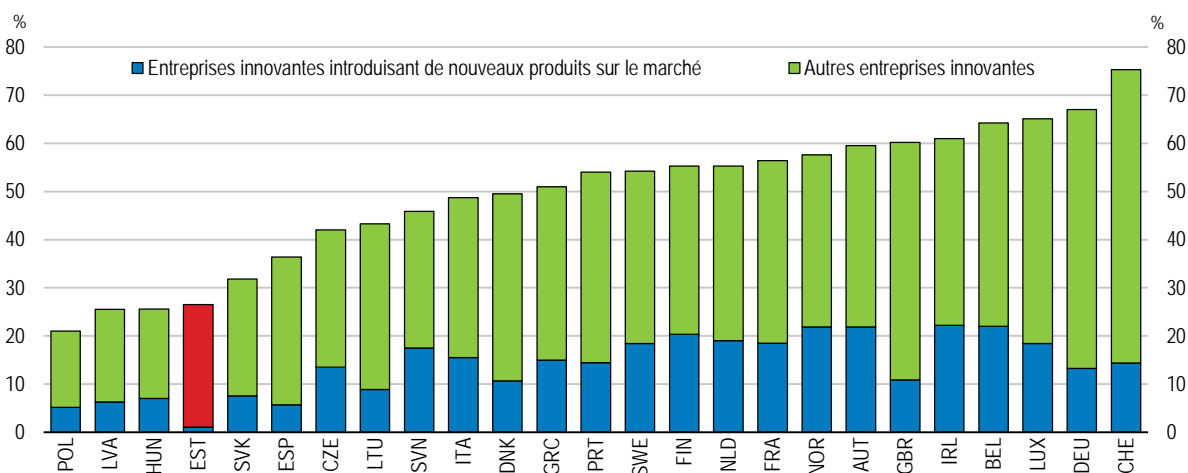
Investissement dans les produits de la propriété intellectuelle en pourcentage de l'investissement nominal non résidentiel, 2015 ou dernière période connue



Source : OCDE, Base de données des comptes nationaux.

### Graphique 33. Les capacités d'innovation sont faibles

Proportion d'entreprises innovantes dans l'ensemble des entreprises étudiées, 2012-14



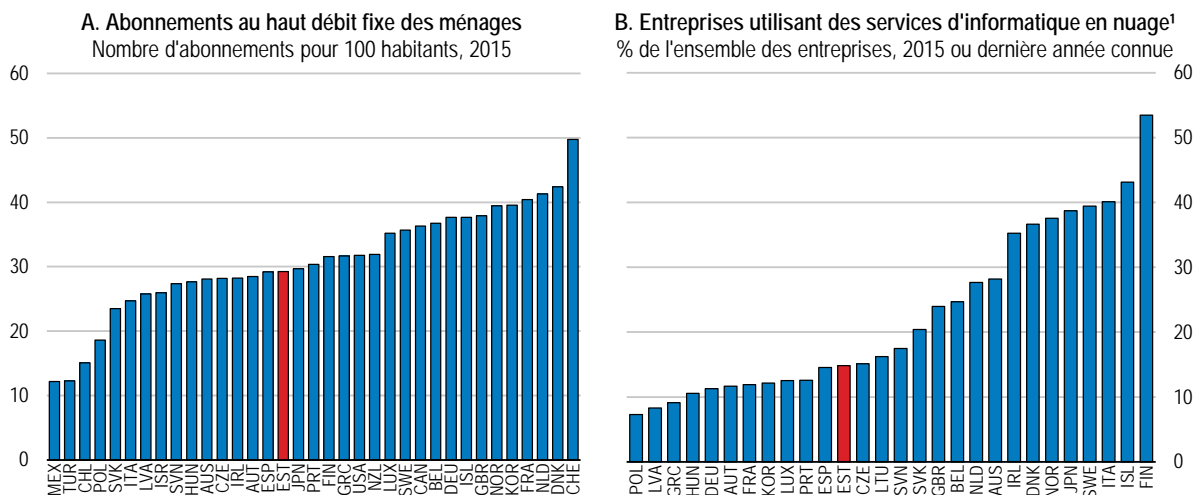
Note : La comparabilité internationale des données peut être limitée en raison de différences méthodologiques entre les enquêtes sur l'innovation, ainsi que des structures de réponses propres à chaque pays.

Source : Eurostat (2016), l'Enquête communautaire sur l'innovation (ECI) 2014.

En Estonie, la recherche universitaire est de haut niveau. Dans neuf disciplines, comme la biologie moléculaire, la génétique ou encore les sciences végétale et animale, l'Université de Tartu appartient au percentile supérieur du classement mondial des universités et établissements de recherche fondé sur le nombre de citations. En revanche, seules quelques entreprises (dont certaines à capitaux publics) misent sur l'innovation et, fait plus important encore du point de vue de la diffusion des connaissances, les liens étroits avec les milieux universitaires sont rares. Plusieurs dispositifs ont été mis en place pour favoriser la coopération entre universités

et entreprises, dont un système de chèques-innovation (destiné à favoriser la coopération entre les organismes de recherche et les entreprises dans les domaines de la recherche appliquée et du développement de produits) et 12 pôles subventionnés (concentrations d'entreprises et d'établissements d'enseignement supérieur) dans cinq secteurs d'activité. Leur impact est à ce jour limité, probablement à cause de la trop grande dispersion des ressources.

**Graphique 34. Le taux de pénétration du haut débit fixe et l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) pourraient être améliorés**



1. Les services d'informatique en nuage (*cloud computing*) désignent des services informatiques utilisés via internet, reposant sur un ensemble de ressources informatiques qui permettent d'accéder à des logiciels, une puissance de calcul, des capacités de stockage, etc.

Source : OCDE, Base de données sur le haut-débit ; et OCDE, Base de données sur les technologies de l'information et de la communication (TIC).

Le cadre de l'action publique s'articule principalement autour de mesures axées sur l'offre, et la contribution des entreprises est relativement limitée, de même que leur adhésion. Les représentants des entreprises ne sont pas suffisamment impliqués dans l'élaboration de la politique d'innovation, en particulier aux premiers stades du processus. Un retour d'expérience régulier sur les instruments se fait par l'intermédiaire des instances au sein desquelles les entreprises sont représentées, mais il reste limité. Il conviendrait d'assouplir les possibilités d'effectuer des changements une fois des mesures approuvées. Les milieux d'affaires sont à l'initiative d'un livre vert sur la nouvelle politique industrielle, qui met l'accent sur la transition numérique des secteurs traditionnels. Il y a lieu de s'en réjouir car cela contribuera grandement à maintenir le lien avec les milieux d'affaires lorsqu'il s'agira de définir les dispositions concrètes à prendre pour donner effet à leurs propositions.

Dans les pays de l'OCDE, la politique de l'innovation met de plus en plus l'accent sur des mesures axées sur la demande (OECD, 2011). En l'absence de meilleures pratiques internationales à ce jour, des mesures telles que les programmes américain ou australien de recherche et d'innovation pour les petites entreprises peuvent être une source d'inspiration, notamment compte tenu de la taille relativement limitée des entreprises estoniennes. Un encadrement judicieux des marchés publics peut également se révéler utile : il a été déterminant par le passé dans l'émergence de plusieurs secteurs de haute technologie (comme internet, le GPS, etc.), et dans plusieurs domaines, le secteur public estonien possède une bonne avance en termes de généralisation du numérique. Un programme destiné à aider l'administration publique à élaborer des marchés publics plus favorables à l'innovation a été mis en place, mais

sa portée est jusqu'à présent restée limitée. Comme le dispositif est relativement récent, il est encore trop tôt pour en évaluer les retombées.

Les parties prenantes locales attirent l'attention sur l'écart observé entre les domaines de recherche privilégiés par les entreprises et ceux qui intéressent les milieux universitaires : les dépenses publiques de R-D sont concentrées sur des domaines différents de ceux des grandes entreprises innovantes du secteur privé (Karo et al., 2014). Le soutien public à la R-D dans les domaines de l'électronique, la foresterie, l'alimentaire, la mécanique, l'automatisation et de nombreux autres domaines analogues, qui correspondent aux principaux secteurs d'exportation, est invariablement à la traîne. Le domaine commun auquel les organismes privés et publics consacrent actuellement le plus de ressources est celui des TIC (comme la programmation), qui bénéficie de la coopération universités/entreprises, mais souffre du nombre insuffisant de diplômés universitaires. De plus, le système d'évaluation du personnel universitaire est jugé trop restrictif pour permettre une participation significative dans le secteur privé. Lorsque des fonds publics sont affectés à des organismes de R-D, il pourrait être utile de favoriser la coopération avec le secteur privé. Le coefficient de pondération appliqué aux contrats d'entreprise dans les formules de financement des établissements publics de recherche va augmenter à partir de septembre 2017, ce qui mérite d'être salué.

**Tableau 7. Recommandations antérieures concernant l'amélioration du cadre offert aux entreprises**

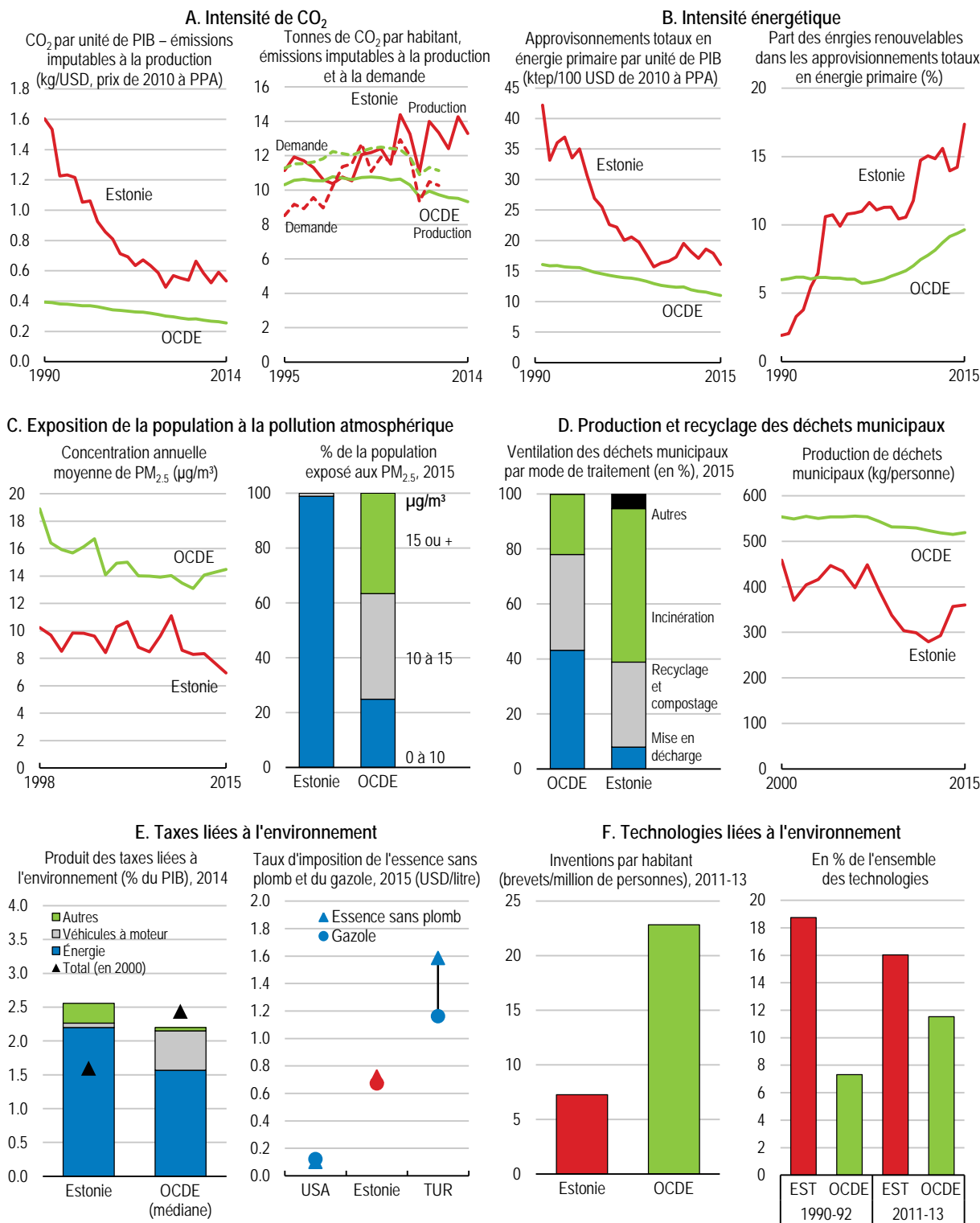
Principales recommandations des études précédentes	Mesures prises depuis l'étude de 2015
Développer le transfert de connaissances vers les entreprises estoniennes, promouvoir la recherche appliquée et améliorer la collaboration avec les instituts nationaux et étrangers de recherche appliquée.	Le gouvernement a mis en place une plateforme dite « ADAPTER » pour favoriser la coopération entre universités et entreprises et coordonner les études de doctorat avec les entreprises. Un système de chèques-développement a été introduit en 2015 afin d'encourager la coopération entre les établissements de recherche et les entreprises. Les critères de financement de base des établissements de recherche estoniens ont été modifiés pour stimuler la coopération avec les entreprises. L'administration est en train de mettre en œuvre un programme pilote d'achats publics innovants.
Étendre l'accès aux réseaux européens de transport et d'approvisionnement énergétique. Améliorer les connexions pour le transport intermodal.	Des avancées ont été constatées dans le troisième raccordement de puissance entre l'Estonie et la Lettonie, nécessaire pour assurer l'intégration complète au marché d'Europe continentale, et dans le projet Rail Baltica.
Abréger les procédures de faillite d'entreprise et en améliorer l'efficacité, notamment en faisant davantage appel à des experts.	Aucune mesure prise.
Supprimer les obstacles au crédit pour les PME, envisager de faciliter l'obtention d'un agrément bancaire par les caisses d'épargne.	Aucune mesure prise.
Introduire un salaire minimum réduit et non imposable pour les apprentis, augmenter l'aide financière aux personnes en formation professionnelle et renforcer la collaboration entre les entreprises et les établissements scolaires au niveau local.	Aucune mesure prise.
Renforcer les incitations financières des employeurs à investir dans la formation tout au long de la vie. Cibler le cofinancement public sur les travailleurs ayant un faible niveau d'instruction et les seniors, ainsi que sur les salariés des PME.	En 2017, les possibilités de formation ont été étendues aux employés menacés de perte d'emploi. Sont principalement visés les travailleurs sans formation professionnelle ou dont les compétences sont dépassées, les personnes n'ayant qu'une faible maîtrise de la langue estonienne et les personnes de plus de 50 ans.

## Réussir la transition vers une économie plus verte

D'après les indicateurs du bien-être de l'OCDE, l'état de l'environnement est relativement satisfaisant (c'est-à-dire au regard de la qualité de l'air et de l'eau, voir graphique 2). L'Estonie, qui présente des poches de très forte pollution, occupe néanmoins le premier rang du classement des économies de l'OCDE par intensité carbone et le troisième pour ce qui est de l'intensité énergétique (graphique 35). Les défis environnementaux auxquels le pays est confronté tiennent essentiellement aux conséquences de l'exploitation des schistes bitumineux, dont la combustion est une grande source d'émissions de CO<sub>2</sub>, entre autres polluants. Pour l'heure, quelque 75 % des approvisionnements totaux en énergie primaire de l'Estonie proviennent de cette source et sont principalement destinés à la production d'électricité et d'huile de schiste. Ce processus génère près de 98 % du volume total des déchets dangereux de l'Estonie, qui, ramené par habitant, est 35 fois plus élevé que la moyenne de l'UE. Fait inquiétant, l'élimination de ces déchets occasionne une pollution de l'atmosphère et de l'eau dont les effets sont mesurables sur la santé de la population locale (OECD, 2017a).

En dépit des grands investissements engagés pour réduire les émissions directes de la production d'énergie à partir des schistes bitumineux, le passage à un bouquet énergétique plus respectueux de l'environnement, prévu dans le Plan national de développement du secteur énergétique à l'horizon 2030, est compromis. Trop peu d'initiatives ont été prises ces cinq dernières années pour réduire ou tarifier les externalités négatives de l'industrie des schistes bitumineux et soutenir les sources d'énergie de substitution. En effet, la réforme fiscale engagée de fraîche date pour que les activités d'extraction soient imposées sur la base de la valeur réelle de la ressource extraite a même réduit l'impact de l'imposition. L'examen des performances environnementales récemment publié par l'OCDE contient un très grand nombre de recommandations sur la manière de procéder pour accélérer la transition vers une économie plus verte (OECD, 2017a). Dans le cas des schistes bitumineux, il faudrait que les incitations par les prix, probablement insuffisantes, soient complétées par des taxes ciblées de manière à réduire considérablement la pollution de l'air et de l'eau. En outre, les dispositifs censés encourager la remise en état des sols ne durcissent guère les obligations imposées aux sociétés d'exploitation.

**Graphique 35. Indicateurs de croissance verte**



Source : OCDE (2017), Indicateurs de croissance verte (base de données). Pour accéder aux métadonnées détaillées, cliquer [ici](#).

La transition vers une économie plus verte sera probablement lourde de répercussions socio-économiques. L'industrie de l'extraction des schistes bitumineux représente beaucoup d'emplois dans le nord-est du pays, où les taux de chômage et de

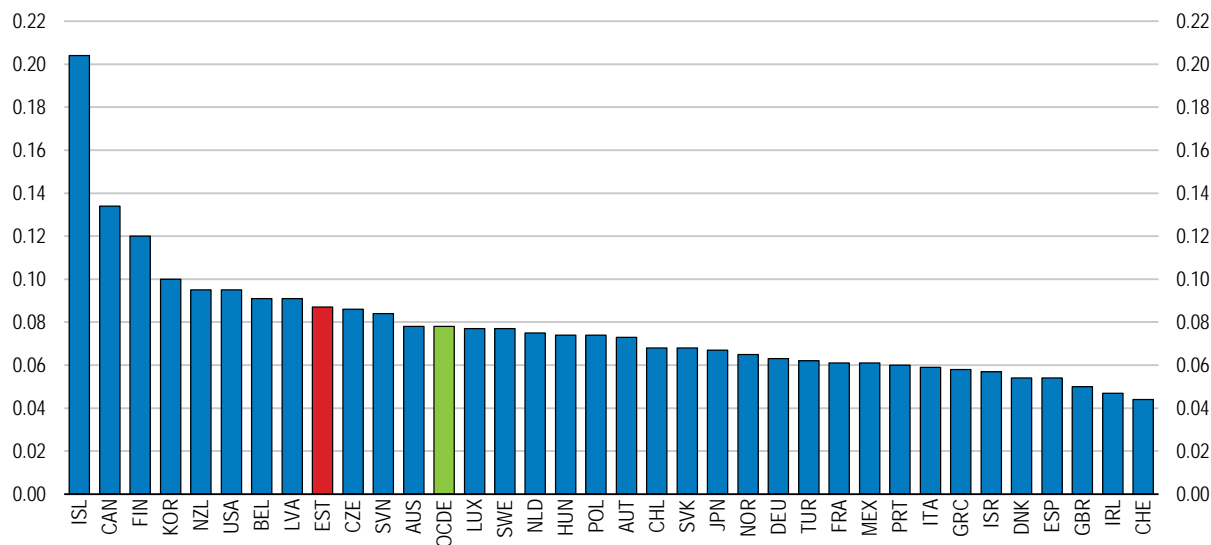
pauvreté sont nettement supérieurs à la moyenne nationale. Il s'agit aussi d'une source de revenus non négligeable pour l'État, tant en termes de recettes fiscales qu'en raison du statut d'entreprise publique du numéro un de l'énergie. Un certain nombre de mesures ont déjà été prises pour anticiper les mutations structurelles du secteur, notamment la mise en place d'indemnités d'études et de subventions salariales au profit des travailleurs dont l'emploi a été supprimé. Il y a lieu de saluer les efforts déployés pour développer les possibilités de formation, en particulier dans le domaine linguistique à l'intention de la minorité russophone de la région, ainsi que pour encourager la mobilité de la main-d'œuvre. Il conviendrait également de renforcer le système de protection sociale afin que ceux qui ne parviennent pas à décrocher un emploi restent à l'abri de la pauvreté.

Étendre l'utilisation des énergies renouvelables fait partie des priorités énoncées dans la stratégie estonienne en faveur d'approvisionnements énergétiques respectueux de l'environnement. Si la part des énergies renouvelables dans les approvisionnements totaux en énergie primaire est proche de la moyenne OCDE, cela tient surtout au chauffage par biomasse. Depuis peu, une centrale de production combinée de chaleur et d'électricité pour le chauffage urbain utilise les déchets ménagers comme combustible, ce qui permet de maintenir à un niveau très faible les volumes mis en décharge (graphique 35). En revanche, la part des énergies renouvelables dans la production d'électricité est l'une des plus faibles de l'OCDE, puisque les schistes bitumineux interviennent pour 80 % dans ce secteur. Il a été entrepris de mettre en place un système de mise aux enchères afin de donner un coup de fouet à l'investissement dans les sources d'énergie renouvelables. L'essor de l'électricité durable, tel qu'envisagé dans le Plan national de développement du secteur énergétique à l'horizon 2030, suppose également de s'adapter au caractère intermittent de l'approvisionnement énergétique et de réaliser les investissements requis pour garantir la fiabilité de la fourniture d'électricité à un coût raisonnable.

L'Estonie se classe au neuvième rang des pays de l'OCDE au regard de la consommation d'électricité des ménages par unité de PIB (graphique 36), notamment en raison de son utilisation inefficace de l'énergie dans quelques secteurs de l'économie – par exemple le logement – et de certains systèmes de chauffage urbain. Comme souligné dans les précédentes études, une utilisation efficace de l'énergie serait très bénéfique du point de vue économique et environnemental (OECD, 2015 et tableau 8). Aussi louables soient-elles, les mesures prises pour accélérer la rénovation du bâti et inciter les entreprises à réaliser des investissements économes en ressources seraient plus rentables si elles étaient mieux ciblées et s'il était recouru aux instruments de marché existants (comme les contrats de performance énergétique). Une autre priorité est de rénover les éléments les plus anciens du réseau de chauffage urbain et de les rendre plus efficaces. Généraliser l'utilisation des compteurs de chauffage pourrait aussi contribuer à une meilleure efficacité énergétique dans la mesure où le coût unitaire du chauffage peut aller du simple au double selon les systèmes.

### Graphique 36. La consommation d'énergie est forte en termes de comparaison internationale

Consommation finale totale d'énergie par unité de PIB, 2014 (tep par millier USD de 2010, à PPA)



Source : IEA World Energy Statistics and Balances (base de données).

La stratégie menée depuis dix ans pour réduire les externalités environnementales a notamment consisté à développer la fiscalité environnementale, dont les recettes avoisinaient 2.6 % du PIB en 2014, soit un peu moins que la médiane OCDE et le pic enregistré en 2009-10. Malgré l'envol des taux d'imposition appliqués à certains polluants depuis 2000, les taxes et impôts ne permettent généralement pas de couvrir l'ensemble des coûts environnementaux imputables y afférents et n'ont qu'un effet limité sur les niveaux de pollution. Quelques polluants de l'eau, en revanche, font l'objet d'incitations marginales très fortes : les pollueurs payent moins si leurs rejets restent en deçà du niveau autorisé alors que, dans la situation inverse, ils doivent s'acquitter d'une redevance de non-conformité pouvant atteindre le centuple du tarif de base.

En rationalisant quelque peu ces différentes incitations, notamment en accompagnant l'impôt du dispositif adéquat pour mesurer la pollution, il serait possible d'en améliorer le rapport coût-efficacité et d'encourager davantage à réduire la pollution. Pour que l'action face au changement climatique gagne en efficacité, il est nécessaire d'accroître le coût réel des émissions de CO<sub>2</sub> de toute origine dans la mesure où il est actuellement faible dans la quasi-totalité des secteurs de l'économie, schistes bitumineux inclus (OECD, 2016c). Ceux dans lesquels il n'y a pas de tarification des émissions de CO<sub>2</sub> devraient néanmoins être pris en compte dans la fixation du prix du carbone. Le ministère de l'Environnement a entrepris de définir la méthode à suivre pour calculer les coûts externes de toutes les principales formes de pollution, dans le dessein louable de mettre en adéquation les taxes environnementales avec les dommages occasionnés. Le régime fiscal devrait être modifié dans ce sens en 2019.

Le secteur des transports routiers est le seul qui soit lourdement taxé au titre des émissions de CO<sub>2</sub> (au moyen d'un droit d'accise sur la consommation d'énergie). Jusqu'en 2015, l'Estonie proposait un généreux programme d'aide à l'achat de voitures électriques (environ 15 000 EUR par voiture) et aujourd'hui encore, les autorités encouragent la mise en place d'un réseau de bornes de recharge. Ces mesures n'ont pas empêché la hausse des émissions imputables au transport. L'Estonie se distingue des

autres pays de l'OCDE par le fait qu'elle n'applique pas la moindre taxe à l'achat de véhicules et que son système fiscal subventionne implicitement la fourniture de voitures de société. Un système de péage des poids lourds entrera en vigueur en 2018. L'Estonie pourrait faire davantage contre les dommages environnementaux du transport routier en appliquant un système de péage à l'ensemble des véhicules motorisés, en supprimant progressivement le subventionnement du parc de voitures de société et en taxant les véhicules en fonction de leurs caractéristiques environnementales (consommation spécifique moyenne de carburant, émissions de carbone, pollution atmosphérique). Cette dernière mesure pourrait se traduire par des recettes fiscales supplémentaires qui représenteraient environ 0.1 % du PIB (d'après les estimations du ministère des Finances).

**Tableau 8. Recommandations passées sur les mesures à prendre pour réduire les émissions de CO<sub>2</sub> et la consommation d'énergie**

<b>Principales recommandations des <i>Études</i> précédentes</b>	<b>Mesures prises depuis l'<i>Étude</i> 2015</b>
Adopter progressivement des taux d'imposition des sources d'énergie fixés en fonction des émissions de CO <sub>2</sub> qu'elles génèrent et augmenter ces taux par étapes.	Les droits d'accise sur le carburant ont été majorés d'au moins 10 %, à la fois en 2016 et en 2017.
Inciter davantage les opérateurs des réseaux de chauffage à améliorer leur efficacité. Développer les mesures d'incitation concernant les investissements en faveur de l'efficacité énergétique des bâtiments.	Les autorités prévoient d'élargir les dispositifs de subventions publiques, notamment en ce qui concerne la rénovation des systèmes de chauffage urbain.
Envisager d'introduire une taxe sur l'utilisation et l'immatriculation de véhicules à moteur, modulée en fonction du niveau de pollution atmosphérique et de la consommation d'énergie.	Les autorités prévoient de soumettre les poids lourds à une redevance routière dont le montant dépendra de la durée d'utilisation du réseau, mais aussi du poids total maximal du véhicule (cabine plus remorque), du nombre de ses essieux et de sa catégorie d'émission.



## BIBLIOGRAPHIE

- Adalet McGowan, M. and D. Andrews (2017), “The Design of Insolvency Regimes”, *OECD Economics Department Working Papers*, forthcoming.
- Adalet McGowan, M., D. Andrews and V. Millot (2017), “Insolvency Regimes, Zombie Firms and Capital Reallocation”, *OECD Economics Department Working Papers*, No. 1399, OECD Publishing, Paris. <http://dx.doi.org/10.1787/5a16beda-en>.
- Adalet McGowan, M. and D. Andrews (2016), “Insolvency Regimes and Productivity Growth: A Framework For Analysis”, *OECD Economics Department Working Papers*, No. 1309, OECD Publishing, Paris <http://dx.doi.org/10.1787/5jlv2jqhxgq6-en>
- Anspal, S. (2015) “Gender wage gap in Estonia: a non-parametric decomposition”, *Baltic Journal of Economics*, 2015, Vol. 15, No. 1, pp. 1-16, <http://dx.doi.org/10.1080/1406099X.2015.1022436>
- Banks, G. (2015), “Institutions to promote pro-productivity policies: Logic and lessons. *OECD Productivity Working Papers*, No. 1, <http://oe.cd/GFP>.
- Benkovskis K., et al. (2017), "Export and productivity in global value chains: evidence from Latvian and Estonian firms", *OECD Economics Department Working Paper*, forthcoming.
- Brown, M., T. Jappelli and M. Pagano (2009) “Information sharing and credit: Firm-level evidence from transition countries”, *Journal of Financial Intermediation*, 18(2), pp. 151-172.
- Browne et al., (2017), “Cooperation with the OECD on Assessing Activating and Enabling Benefits and Services in the EU”, *Country policy paper for Estonia*, OECD Publishing, Paris, forthcoming.
- Carbo-Valverde, S et al., (2009), "Bank Market Power and SME Financing Constraints", *Review of Finance*, Vol. 13, No. 2, pp. 309-40.
- Cuestas J. C., Y. Lucotte, and N. Reigl, (2017), “Banking sector concentration, competition and financial stability: The case of Baltic countries”, mimeo. [https://sisu.ut.ee/sites/default/files/nem2017/files/lucotte\\_cuestas\\_reigl.pdf](https://sisu.ut.ee/sites/default/files/nem2017/files/lucotte_cuestas_reigl.pdf)
- De Maeseneer J. (2016), “Strengthening the model of primary health care in Estonia”, *Assessment report*, World Health Organisation
- EBRD, (2016), “Life in Transition: a decade of measuring transition, European Bank for Reconstruction and Development report”, London. <http://litsonline-ebrd.com/>
- Eesti Pank (2017a), *Estonian Competitiveness Report*, Estonian Central Bank, Tallinn, February.
- Eesti Pank (2017b), *Financing the Economy*, Estonian Central Bank, Tallinn, February.
- Eesti Pank (2016), *Financial stability review 2/2016*, Estonian Central Bank, Tallinn.
- European Agency for Safety and Health at Work (2017), Worker management and participation of occupational safety and health – qualitative evidence from ESENER-2, Country Report Estonia, European Risk Observatory, European Agency for Safety and Health at Work.
- European Central Bank (2016), *Survey on the access to finance of enterprises (SAFE)*.

- European Commission (2017), “Country Report Estonia 2017”, *Commission staff working document*, European Commission, Brussels.
- European Commission (2016a), “Country Report Estonia 2016”, *Commission staff working document*, European Commission, Brussels.
- European Commission, (2016b), “The 2015 Ageing Report: Economic and budgetary projections for the EU28 Member States (2013-60)”, European Commission, Brussels.
- European Union (2014), “European area of skills and qualifications”, *Special Eurobarometer*, No. 417, European Union, [http://ec.europa.eu/public\\_opinion/archives/ebs/ebs\\_417\\_en.pdf](http://ec.europa.eu/public_opinion/archives/ebs/ebs_417_en.pdf)
- EU Skills Panorama (2014), “Estonia Analytical Highlight”, prepared by ICF and Cedefop for the European Commission, [http://skillspanorama.cedefop.europa.eu/en/analytical\\_highlights/estonia-mismatch-priority-occupations#\\_ednref17](http://skillspanorama.cedefop.europa.eu/en/analytical_highlights/estonia-mismatch-priority-occupations#_ednref17)
- Fournier, J. M. (2016), “The Positive Effect of Public Investment on Potential Growth”, *OECD Economics Department Working Papers*, No. 1347, <http://dx.doi.org/10.1787/15e400d4-en>.
- Havrylchyk, O., (2012), “The effect of foreign bank presence on firm entry and exit in transition economies”, *Journal of Banking and Finance*, Vol. 36/6, pp. 1710-1721.
- Havrylchyk, O., et al. (2012), “Foreign bank entry and credit allocation in emerging markets”, *Journal of Banking and Finance*, Vol. 36/11, pp. 2949–2959.
- Hilmola O.P. and Henttu V. (2015), “Border-crossing constraints, railways and transit transports in Estonia”, *Research in Transportation Business & Management*. 31 March 2015; Vol. 14, pp. : 72-9.
- IMF (2017), “Republic of Estonia – Selected issues”, *IMF Country report* no 17/10, International Monetary Fund, Publications Services, Washington D.C.
- IMF (2016), “Emigration and Its Economic Impact on Eastern Europe”, *IMF Staff Discussion Note* SDN/16/17, International Monetary Fund, Publications Services, Washington D.C.
- Johansson, A. et al. (2008), “Tax and Economic Growth”, *Economics Department Working Papers*, No. 620, OECD Publishing. <http://dx.doi.org/10.1787/18151973>.
- Karo, E. et al. (2014), “Nutikas spetsialiseerumine: kas Eesti teadus-, arendus- ja innovatsioonipoliitika kuldvõtmeke aastail 2014-2020”, *Riigikogu Toimetised*, Vol. 29, pp. 116–136. <https://goo.gl/cAkY1B>.
- Kitching J and Blackburn R (2002), “The Nature of Training and Motivation to Train in Small Firms”, DfES, HMSO, London.
- Love, I., Peria, M. S. M., (2012). “How bank competition affects firms’ access to finance”, *The World Bank Economic Review*, Vol. 29/3.
- Masso, J. and P. Vahter (2015) “Exporting and Productivity: the Effects of Multi-product and Multi-Market Export Entry” *Scottish Journal of Political Economy*, Vol. 62, No. 4, September 2015. <http://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1111/sjpe.12077/full>
- Ministry of Education and Research (2016), *Annual analysis summary 2016*.

- Ministry of Education and Research (2015), "Adult skills: their use and usefulness in Estonia", *Summaries of thematic reports on the PIAAC study*.
- National Audit Office (2017), "State's activity upon preparing for the work ability reform, Is the state ready to launch and maintain the new work ability support system", *Report of the National Audit Office of Estonia to Riigikogu Tallinn*, 9 February 2017. National Audit Office (2015), "Overview of the state's migration policy choices, What is the role of migration in alleviating labour shortage?", *Overview by the National Audit Office to the Riigikogu, Tallinn*, 16 June 2015 <http://www.riigikontroll.ee/tabid/206/Audit/2372/language/en-US/Default.aspx>
- Nickell, S. and D. Nicolitsas (2000), "Human Capital, Investment and Innovation: What Are the Connections?" in R. Barrell, G. Mason and M. O'Mahoney (eds.) *Productivity, Innovation and Economic Performance*, Cambridge University Press, Cambridge, pp. 268-280.
- OECD (2017a), *OECD Environmental Performance Reviews: Estonia 2017*, OECD Publishing, Paris. <http://dx.doi.org/10.1787/9789264268241-en>
- OECD (2017b), "*The Pursuit of Gender Equality: An Uphill Battle*", OECD Publishing, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264281318-en>, forthcoming
- OECD (2017c), *OECD Skills Outlook 2017: Skills and Global Value Chains*, OECD Publishing, Paris. <http://dx.doi.org/10.1787/9789264273351-en>
- OECD (2016a), "Using the fiscal levers to escape the low-growth trap", in *OECD Economic Outlook*, Vol. 2016/2, OECD Publishing, Paris. [http://dx.doi.org/10.1787/eco\\_outlook-v2016-2-3-en](http://dx.doi.org/10.1787/eco_outlook-v2016-2-3-en)
- OECD (2016b), *Trade by enterprise characteristics database*, OECD Publishing, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/global-data-en>.
- OECD (2016c), *Effective Carbon Rates: Pricing CO<sub>2</sub> through Taxes and Emissions Trading Systems*, OECD Publishing, Paris. <http://dx.doi.org/10.1787/9789264260115-en>
- OECD, (2016d), *OECD Employment Outlook 2016*, OECD Publishing, Paris, [http://dx.doi.org/10.1787/empl\\_outlook-2016-en](http://dx.doi.org/10.1787/empl_outlook-2016-en).
- OECD (2015), *OECD Economic Surveys: Estonia 2015*, OECD Publishing, Paris, [http://dx.doi.org/10.1787/eco\\_surveys-est-2015-en](http://dx.doi.org/10.1787/eco_surveys-est-2015-en)
- OECD (2012), *OECD Economic Surveys: Estonia 2012*, OECD Publishing, Paris, [http://dx.doi.org/10.1787/eco\\_surveys-est-2012-en](http://dx.doi.org/10.1787/eco_surveys-est-2012-en)
- OECD (2011), *Demand-side innovation policies*, OECD Publishing, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264098886-en>
- OECD (2010a), *Sickness, Disability and Work*, OECD Publishing, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264088856-en>.
- OECD (2010b), *OECD review of Labour Market and Social Policies - Estonia*, OECD Publishing, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264088856-en>.
- Praxis (2017), Impact assessment of EU-funded transport investments, Executive Summary, in *Euroopa Liidu struktuurivahenditest teostatud transpordiinvesteeringute mõjude hindamine*.
- Praxis (2014), *Talent attraction and retention in Estonia*, Praxis, Tallinn.

- Renda, A. and S. Dougherty (2017), “Pro-Productivity Institutions: Learning From National Experience”, *OECD Productivity Working Papers*, 2017-07, OECD Publishing, Paris. <http://dx.doi.org/10.1787/d1615666-en>
- Rossin-Slater, M. (2017), “Maternity and Family Leave Policy”, *IZA Discussion Paper* 10500, <http://ftp.iza.org/dp10500.pdf>
- Santiago, P., et al. (2016), *OECD Reviews of School Resources: Estonia 2016*, OECD Publishing, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264251731-en>.
- Sassi, F., A. Belloni and C. Capobianco (2013), “The Role of Fiscal Policies in Health Promotion”, *OECD Health Working Papers*, No. 66, OECD Publishing, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5k3twr94kvzx-en>
- Smarzynska Javorcik, B. (2004) "Does Foreign Direct Investment Increase the Productivity of Domestic Firms? In Search of Spillovers Through Backward Linkages.", *American Economic Review*, 94/3, pp. 605-627.
- Stein, J. (2002), “Information Production and Capital Allocation: Decentralized Versus Hierarchical Firms”, *Journal of Finance*, Vol. 57, pp. 1891-1921.
- Thévenon, O. and A. Solaz (2013), “Labour market effects of parental leave policies in OECD countries”, *OECD Social, Employment and Migration Working Papers*, No. 141, OECD Publishing, <http://dx.doi.org/10.1787/5k8xb6hw1wjf-en>
- Vörk, A., A. Paulus, and C. Leppik (2016), *EUROMOD Country Report: Estonia 2011-2016*, Colchester: University of Essex.
- Wagner, J. (2012), “International trade and firm performance: A survey of empirical studies since 2006”, *Review of World Economics/Weltwirtschaftliches Archiv*, 148/2, pp. 235–267.
- WEF (2016), *Global Competitiveness Report 2016-2017*, <http://dx.doi.org/10.1787/tour-2016-en>.
- Yeaple, S.R. and S.S. Golub (2007), “International Productivity Differences, Infrastructure, and Comparative Advantage”, *Review of International Economics*, Vol. 15/2, pp. 223-242.

## ANNEXE

### **Progrès accomplis en matière de réformes structurelles**

*Cette annexe présente les mesures prises à la suite des recommandations formulées dans les Études économiques précédentes et non reprises dans les tableaux figurant dans la partie « Évaluation et recommandations ». Les recommandations nouvelles formulées dans la présente Étude sont reprises à la fin du chapitre correspondant.*

## Améliorer le cadre budgétaire

Recommandations des <i>Études</i> précédentes	Mesures prises depuis l' <i>Étude</i> de 2015
Intensifier les travaux consacrés à l'estimation du solde structurel. Publier des informations plus détaillées sur le cycle conjoncturel et la position budgétaire sous-jacente en faisant état des incertitudes correspondantes.	Aucune mesure prise.
Faire mieux coïncider les estimations fiscales de la valeur des terrains avec les prix du marché en actualisant périodiquement les valeurs cadastrales et en élargissant la base imposable par l'inclusion des bâtiments.	Aucune mesure prise.
Envisager l'élimination progressive de la déductibilité fiscale des intérêts hypothécaires à moyen terme afin d'éviter d'amplifier davantage les cycles du marché du logement. Envisager la suppression progressive du mécanisme de garantie des emprunts pour réduire les distorsions en matière d'investissement dans le secteur du logement.	Le plafond des intérêts d'emprunts hypothécaires déductibles a été abaissé à 300 EUR.

## Renforcer la protection sociale

Recommandations des <i>Études</i> précédentes	Mesures prises depuis l' <i>Étude</i> de 2015
L'aide aux familles devrait viser davantage à concilier obligations parentales et activité professionnelle, notamment en offrant des services mieux adaptés de garde d'enfants.	La révision de la loi sur les services d'accueil préscolaire permet une plus grande souplesse dans l'offre de services de garde d'enfants. Les listes d'attente sont désormais moins longues et de nouvelles places d'accueil sont actuellement financées avec l'aide de l'UE.
Procéder à la réforme prévue des pensions d'invalidité. En particulier, élargir l'accès aux mesures d'activation et améliorer l'évaluation de l'aptitude au travail.	Une réforme des prestations d'invalidité, baptisée réforme sur l'aptitude au travail, est en cours d'application et vise à renforcer l'évaluation de la capacité à travailler et à conditionner le bénéfice des prestations à l'obligation de participer à des mesures d'activation.
Créer une assurance contre les accidents du travail et les maladies professionnelles en modulant les cotisations versées par les employeurs.	Aucune mesure prise.

## Améliorer le système des retraites

Recommandations des <i>Études</i> précédentes	Mesures prises depuis l' <i>Étude</i> de 2015
Dans le régime de retraite privé obligatoire, réduire les frais supportés par les travailleurs, notamment les dépenses de marketing. Dans le régime de retraite public, supprimer progressivement les régimes spéciaux.	Les frais de gestion ont été ramenés à 1.1 % après l'introduction d'un nouveau barème dégressif en 2015. À compter de 2017, le plafond des frais de rachat partiel a été ramené de 1 % à 0.1 %.
Indexer l'âge légal de départ à la retraite sur l'évolution de l'espérance de vie lorsque que l'âge de départ à la retraite à 65 ans aura été pleinement déployé en 2027. Renforcer les incitations à la poursuite d'activité dans le cadre du régime des pensions de vieillesse.	Une réforme des retraites, toujours à l'examen, conditionnera l'âge de départ à la retraite à l'évolution de l'espérance de vie à compter de 2028.

<b>Recommandations des <i>Études</i> précédentes</b>	<b>Mesures prises depuis l'<i>Étude</i> de 2015</b>
Envisager une réforme fondamentale du système de retraite privé obligatoire, sur le modèle du système suédois, notamment en instituant un fonds à faibles coûts auquel les nouveaux cotisants sont affiliés par défaut.	Aucune mesure prise.
Améliorer la communication d'informations, selon des modalités uniformes, sur les coûts d'un changement d'un régime de retraite privé à un régime public.	Aucune mesure prise.
Autoriser les adhérents à changer de fonds de pension autant de fois qu'ils le souhaitent. Supprimer les frais de rachat.	Il est probable que l'abaissement du plafond des frais de rachat partiel va stimuler la concurrence entre les fonds de pension en éliminant la majorité des coûts de transfert. De même, les exigences de fonds propres auxquelles doivent satisfaire les sociétés de gestion de fonds de pension ont été réduites à partir de 2017 pour faciliter l'entrée de nouveaux acteurs sur le marché.
Améliorer la représentation des intérêts des cotisants dans la gouvernance des fonds de pension.	Aucune mesure prise.

### **Améliorer le fonctionnement du marché du travail**

<b>Recommandations des <i>Études</i> précédentes</b>	<b>Mesures prises depuis l'<i>Étude</i> de 2015</b>
Améliorer l'efficacité des programmes d'activation en permettant, dans la passation de marchés publics, de prendre davantage en compte la qualité des stages de formation, en encourageant une plus grande participation des employeurs et en réservant les subventions à l'embauche aux entreprises qui prennent l'engagement de parvenir à une embauche nette.	Aucune mesure prise.
Pour la plupart des personnes nouvellement au chômage, attendre trois mois pour effectuer l'entretien en face à face en vue de l'établissement du plan d'action individualisé. En revanche, consacrer plus de ressources aux catégories vulnérables dès le premier mois.	Les dépenses consacrées aux mesures d'activation, y compris en faveur des catégories vulnérables, ont considérablement augmenté.
Supprimer la cotisation sociale minimum forfaitaire.	Aucune mesure prise.
Réduire les obstacles à l'intégration des russophones sur le marché du travail, par exemple en les aidant davantage à préparer les examens linguistiques dont la réussite est exigée pour obtenir la citoyenneté estonienne.	Aucune mesure prise.
Exiger que les deux parents prennent un congé parental pour pouvoir bénéficier de la durée totale du congé. Recenser et éliminer les obstacles à l'entrepreneuriat féminin. Envisager d'exiger des entreprises qu'elles identifient les inégalités de rémunération entre hommes et femmes et qu'elles les corrigent.	La réforme du dispositif de congé parental, en cours, aura pour effet de prolonger d'un mois la durée du congé spécialement réservé aux pères. Le plan de développement social 2016-23 fixe des objectifs pour lutter contre les inégalités entre hommes et femmes, et plusieurs mesures, dont une qui vise à autoriser l'Inspection du travail à vérifier le respect du principe d'égalité salariale et à procéder à des contrôles auprès d'entreprises soupçonnées de discrimination salariale, sont à l'étude.

## Améliorer l'efficacité du système d'éducation et de formation

Recommandations des <i>Études</i> précédentes	Mesures prises depuis l' <i>Étude</i> de 2015
Accroître la perméabilité entre les différentes filières éducatives.	Le programme de développement de l'infrastructure scolaire prévoit la création d'établissements publics du deuxième cycle de l'enseignement secondaire, séparés des établissements d'enseignement primaire et du premier cycle du secondaire, afin d'offrir aux élèves les mêmes chances pour se préparer à l'enseignement supérieur.
Développer l'assurance qualité pour l'apprentissage et veiller à ce que le temps consacré à l'enseignement soit suffisant par rapport au temps consacré au travail productif.	À la fin de l'année 2015, un nouveau programme financé par le FSE a été lancé pour améliorer la qualité des formations en apprentissage et de la formation en milieu professionnel.
Rendre la formation continue plus attractive pour les adultes en s'assurant qu'elle conduise à l'acquisition d'une qualification et en les informant des avantages des différents programmes.	Les prestataires de formation continue sont tenus de fournir des informations actualisées sur leurs activités (sur les programmes, conditions et prestataires de formation, par exemple) et de publier leurs indicateurs de résultats.
Offrir des services indépendants et professionnels d'orientation à la fin du premier cycle du secondaire, et proposer des stages en entreprise de courte durée vers la fin de la scolarité obligatoire.	Des centres d'information et d'orientation pour la jeunesse ont été mis en place dans tout le pays en 2014. S'agissant des adultes, la caisse d'assurance chômage estonienne a étendu ses services d'orientation professionnelle à toutes les personnes en âge de travailler ou à l'âge de la retraite depuis 2015.

## Rendre le système de santé plus efficace

Recommandations des <i>Études</i> précédentes	Mesures prises depuis l' <i>Étude</i> de 2015
Veiller à la qualité des soins et envisager d'étendre le système d'indicateurs de qualité, y compris au moyen d'une collaboration internationale portant sur l'établissement de références et les soins spécialisés.	Au total, 36 indicateurs de qualité ont été élaborés avec l'aide de médecins spécialistes afin d'analyser la situation d'ensemble et de comparer les prestataires de soins.
Accroître le rôle et l'importance des soins primaires en donnant plus de responsabilités aux médecins de famille.	Un réseau de centres de santé primaire est en cours de déploiement dans toutes les régions d'Estonie avec l'aide de financements de l'UE.

## Rendre le secteur public plus efficace

Recommandations des <i>Études</i> précédentes	Mesures prises depuis l' <i>Étude</i> de 2015
Réformer les collectivités locales, soit en procédant à des regroupements, soit en imposant une coopération accrue sur une grande partie du territoire. Envisager de subordonner les prestations de services à un chiffre minimum de population.	La réforme des collectivités locales en cours a pour effet de réduire le nombre de communes.
Renforcer les possibilités de collecte de recettes des collectivités locales en leur donnant plus d'autonomie pour fixer les taux de l'impôt foncier.	Aucune mesure prise.
Envisager de rendre le système de péréquation plus contraignant, par exemple en prenant en compte les coûts réels et normatifs fixés uniformément par l'administration centrale. Réexaminer les dotations spécifiques et globales existantes pour éviter les doubles emplois.	Aucune mesure prise.



## Augmenter la productivité

Recommandations des <i>Études précédentes</i>	Mesures prises depuis l' <i>Étude de 2015</i>
Écarter les menaces que les monopoles publics et les collectivités locales font peser sur la concurrence.	Aucune mesure prise.
Envisager la mise en place d'incitations fiscales à la R-D.	Aucune mesure prise.
Renforcer les efforts de suivi de l'efficacité et de l'efficience des dépenses d'infrastructure.	Aucune mesure prise.
Réfléchir à l'opportunité d'un tribunal spécifique pour les faillites.	Aucune mesure prise.
Habiller les juridictions existantes à imposer aux créanciers la prise en charge de la rémunération d'experts, en particulier dans les affaires les plus complexes relevant du droit de sociétés.	Aucune mesure prise.
Élaborer un ensemble plus précis de principes économiques et financiers sur lesquels devraient se fonder les magistrats pour déterminer si un plan de restructuration de dettes personnelles doit ou non être approuvé.	Aucune mesure prise.
Poursuivre le travail de repérage et de suppression des obstacles à l'entrée, qui restreignent la concurrence et la croissance, en particulier dans les services professionnels et les services de transport. Envisager d'assouplir les restrictions sur l'acquisition de biens fonciers par des citoyens de pays non-membres de l'UE titulaires d'un titre de séjour permanent. Promouvoir l'usage de l'anglais dans l'administration.	Aucune mesure prise.
Renforcer l'efficacité de l'évaluation des politiques d'innovation en intégrant le suivi et l'évaluation dès la conception. Tester des instruments isolément par le biais de projets pilotes.	Des résultats d'évaluation ont été pris en compte dans la conception des mesures en faveur de l'innovation et un suivi régulier des politiques publiques récentes en la matière (création de pôles de compétitivité, procédures de passation de marchés innovantes) est désormais en place.
Promouvoir les compétences de gestion internationale et appliquée et renforcer l'enseignement scolaire des compétences nécessaires pour gérer une entreprise.	Le programme en faveur de l'esprit d'entreprise (2016-18) a pour but de développer les compétences entrepreneuriales dans l'enseignement général et professionnel, et dans l'enseignement supérieur.
Étendre l'évaluation de l'impact des réglementations de manière à en retracer systématiquement les répercussions sur les échanges et les investissements.	On discute actuellement de la création d'une instance chargée d'évaluer régulièrement les enjeux qui se posent en matière de productivité et de suivre l'impact de l'action des pouvoirs publics dans le domaine de la compétitivité.

## Croissance verte

Recommandations des <i>Études précédentes</i>	Mesures prises depuis l' <i>Étude de 2015</i>
Renforcer les mesures visant à réduire l'intensité d'énergie et de ressources naturelles en fixant des prix appropriés et en offrant de meilleures incitations en faveur des programmes d'économie d'énergie.	Un nouvel indicateur d'efficacité de l'utilisation des ressources, appliqué principalement au secteur manufacturier, a été mis en place.
Poursuivre les efforts visant un raffinage plus poussé de l'huile de schistes bitumineux pour obtenir des produits plus légers au lieu d'utiliser ces schistes pour produire de l'électricité. Internaliser l'intégralité des coûts sociaux et environnementaux des schistes bitumineux.	Les « Principes généraux de la politique de lutte contre le changement climatique jusqu'en 2050 », approuvés par le parlement le 5 avril 2017, fixent comme objectif à long terme de réduire les émissions de gaz à effet de serre de 80 % par rapport à leur niveau de 1990, à l'horizon 2050.
Envisager de lancer davantage d'essais et d'expériences de promotion de l'efficacité énergétique moyennant des mesures inspirées des sciences comportementales.	Aucune mesure prise.

# **ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES**

L'OCDE est un forum unique en son genre où les gouvernements oeuvrent ensemble pour relever les défis économiques, sociaux et environnementaux que pose la mondialisation. L'OCDE est aussi à l'avant-garde des efforts entrepris pour comprendre les évolutions du monde actuel et les préoccupations qu'elles font naître. Elle aide les gouvernements à faire face à des situations nouvelles en examinant des thèmes tels que le gouvernement d'entreprise, l'économie de l'information et les défis posés par le vieillissement de la population. L'Organisation offre aux gouvernements un cadre leur permettant de comparer leurs expériences en matière de politiques, de chercher des réponses à des problèmes communs, d'identifier les bonnes pratiques et de travailler à la coordination des politiques nationales et internationales.

Les pays membres de l'OCDE sont : l'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Chili, la Corée, le Danemark, l'Espagne, l'Estonie, les États-Unis, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Islande, Israël, l'Italie, le Japon, la Lettonie, la Lituanie, le Luxembourg, le Mexique, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République slovaque, la République tchèque, le Royaume-Uni, la Slovénie, la Suède, la Suisse et la Turquie. La Commission européenne participe aux travaux de l'OCDE.

Les Éditions OCDE assurent une large diffusion aux travaux de l'Organisation. Ces derniers comprennent les résultats de l'activité de collecte de statistiques, les travaux de recherche menés sur des questions économiques, sociales et environnementales, ainsi que les conventions, les principes directeurs et les modèles développés par les pays membres.

Études économiques de l'OCDE

## ESTONIE 2017 (VERSION ABRÉGÉE)

L'Estonie dispose d'atouts structurels majeurs, notamment d'une main-d'œuvre bien formée et flexible, d'un environnement propice aux entreprises, d'un secteur financier robuste, ainsi que d'une politique budgétaire solide et crédible. Elle se distingue par ses résultats en matière d'éducation et de facilité d'exercice des activités économiques. Son passage au numérique dans le secteur public est plus avancé que dans la plupart des autres pays de l'OCDE. Des mesures ont été prises concernant les principaux déséquilibres macroéconomiques qui s'étaient accumulés avant la crise (un ample déficit des paiements courants et un endettement excessif), et des outils macroprudentiels sont en place pour atténuer le risque d'alternance répétée de phases de forte expansion et de récession. Des mesures importantes ont également été prises pour améliorer le fonctionnement du marché du travail, qui ont notamment consisté à réformer la fiscalité et à accroître les dépenses consacrées aux politiques actives du marché du travail (PAMT).

Veillez consulter cet ouvrage en ligne : <https://doi.org/10.1787/0a84d7ff-fr>.

Cet ouvrage est publié sur OECD iLibrary, la bibliothèque en ligne de l'OCDE, qui regroupe tous les livres, périodiques et bases de données statistiques de l'Organisation.

Rendez-vous sur le site [www.oecd-ilibrary.org](http://www.oecd-ilibrary.org) pour plus d'informations.

Volume 2017/Supplément 3  
Septembre 2017



ISSN 0304-3363  
ABONNEMENT 2017  
(18 NUMÉROS)

ISBN 978-92-64-95438-0



éditionsOCDE  
[www.oecd.org/editions](http://www.oecd.org/editions)

9 789264 954380